

ORAN : CRIME MAQUILLÉ EN INCENDIE, TROIS MORTS P. 4

Cinq terroristes
abattus
à Lakhdaria P. 3

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

Eliminatoires CAN 2015 Malawi 0 - Algérie 2

L'ALGÉRIE PRÈS DU BUT

P. 15

Face au risque Ebola
**LE MAROC RÉCLAME
LE REPORT
DE LA CAN-2015** P. 20



Ph.: APS

Benghebrit à Tiaret «L'Ecole a perdu la confiance de la société»

« Des cours télévisés seront, prochainement, dispensés aux élèves des classes d'examen comme le baccalauréat et le brevet d'enseignement moyen », a déclaré, hier, depuis Tiaret, la ministre de l'Education nationale, Noria Benghebrit.

El-Houari Dilmi

Il est très urgent de savoir où est l'Ecole algérienne, où nous sommes et où nous allons», a indiqué la ministre de l'Education, à l'ouverture de la Conférence régionale sur l'évaluation de la rentrée scolaire et le bilan d'étape de la réforme, en cours, du système scolaire, en présence de dix-sept wilayas de l'ouest et le sud-ouest du pays, et des autorités et élus locaux. Noria Benghebrit a souligné, dans son intervention, à l'Institut technologique de l'Education 'Ibn-Rochd' de Tiaret, «l'importance du respect de l'éthique dans l'exercice de la profession d'enseignant, pour parvenir à faire face aux défis et enjeux du processus de la réforme du système éducatif national». Au-delà de l'assainissement du secteur de l'Education nationale, «l'éthique doit être respectée dans l'activité quotidienne de l'enseignant», a-t-elle indiqué. Mettant en exergue la stratégie de son secteur et les priorités de l'heure, la ministre de l'Education a plaidé pour la « mise à niveau de l'Ecole algérienne, surtout en matière d'encadrement pédagogique qui reste à parfaire, la lutte contre la déperdition scolaire, surtout pour les garçons du cycle moyen, la formation du corps enseignant et l'introduction des nouvelles technologies de l'infor-

mation et de la communication, dans le système d'enseignement». «Le profil des élèves et leurs cursus scolaire sont, de plus en plus, inquiétants, d'où la nécessité de revoir et d'élaborer une stratégie nouvelle, pour réconcilier l'école avec la société» a affirmé Noria Benghebrit, ajoutant que «l'école, d'aujourd'hui, s'est éloignée de ses valeurs et a perdu la confiance de la société». Deux autres conférences régionales seront, prochainement, organisées à Djelfa et Sétif pour

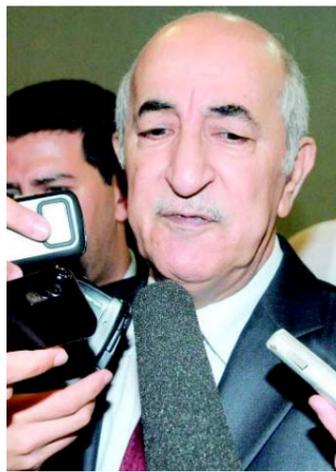
«définir la nouvelle carte scolaire, pour les prochaines années et l'application en cours de la réforme de l'école», a-t-elle indiqué, appelant la communauté de l'Education nationale «à se mobiliser pour un véritable sauvetage de l'école algérienne».

Noria Benghebrit s'est, ensuite, rendue dans plusieurs localités de la wilaya où elle a inspecté des infrastructures, relevant de son secteur, avant de poser la première pierre pour la construction d'un lycée, à Ain Dzarit. La ministre de l'Education nationale a présidé, à l'issue de sa visite, une réunion de travail avec les cadres du secteur, au siège de la wilaya. Le directeur de wilaya de l'Education a annoncé, dans le sillage de cette visite d'inspection et de travail, la réception de 6 lycées, 4 collèges et 6 groupes scolaires, avant la fin du premier trimestre, de l'année scolaire, en cours.

Tebboune critique le retard dans les travaux de la Grande Mosquée d'Alger

R. N.

Lors de sa visite d'inspection du chantier de la Grande Mosquée d'Alger, le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, a critiqué le retard enregistré dans les travaux, promettant plusieurs mesures pour se conformer au délai initial de livraison, prévu à la fin du premier semestre 2016. Accompagné par le wali d'Alger, le ministre de l'Habitat a constaté que les travaux connaissent «un grand retard», considérant que si certains «arguments techniques» sont «acceptables», ceux relevant du bureau d'études allemand, de la société d'exécution chinoise et de la société de gestion du projet sont «totalement inacceptables». Le ministre considère que l'accord de réalisation qui a été conclu avec les entreprises concernées «contient des failles» utilisées pour «justifier ce retard». A cela, il faudra ajouter le décès du DG de la société chargée de la gestion du projet qui a «influé sur des retards de prise de décisions et de réalisation», a-t-il indiqué. Selon le ministre, la société chinoise, qui exécute la réalisation du projet, «dispose de 1.500 travailleurs seulement», alors que le contrat en «prévoit 3.000». L'entreprise est également accusée de ne pas respecter le système de travail continu «3 fois 8 heures», et n'en réalise réellement que «8 à 9 heures tout au plus».



Lors de la réunion à huis clos avec les gestionnaires du projet, M. Tebboune a indiqué que son département «prendra bientôt des mesures pour rattraper ce retard» et revenir au niveau de réalisation normal d'ici le mois de décembre prochain. «Nous allons explorer des solutions de compromis et prendre des décisions cruciales pour la coordination entre les institutions à qui nous reprochons le retard causé par le manque d'organisation et le chevauchement des prérogatives. Mais nous ne leur reprochons pas le retard en raison de la taille du projet et des difficultés techniques», a déclaré le ministre.



Ph.: Arch.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Les négociations intermaliennes à l'épreuve du retour en force des groupes djihadistes

Le 13 juillet dernier, le président français François Hollande annonçait avec un ton « triomphal » la fin de la mission Serval au Mali en assurant que sa mission était accomplie car il n'y aurait « plus de sanctuaire pour les groupes terroristes au Nord-Mali ». Il n'a pas fallu attendre longtemps pour constater que le chef de l'Etat français a péché par optimisme, car depuis ces groupes qu'il a prétendu avoir été neutralisés n'ont pas cessé de manifester leur présence par des attaques répétées au cœur des zones prétendument nettoyées de celle-ci par l'opération Serval. Ces derniers temps, ils ont même donné le signe d'être revenus en force et qui plus est en ayant apparemment remplacé les pertes en combattants et en armement que leur a infligées la force Serval. Profitant que la France qui pensait les avoir chassés du Nord-Mali a diminué sa présence militaire au Nord-Mali pour en redéployer l'essentiel de l'effectif dans l'opération « Barkhane » à vocation plus vaste puisque englobant toute la zone sahélienne, ils sont donc revenus au Nord-Mali qu'ils replongent dans la violence dont ses populations ont naïvement cru à sa fin grâce à l'opération Serval.

Ce retour à la case départ pour la situation au Nord-Mali est la preuve que l'option militaire française ne peut à elle seule venir à bout de la présence des groupes terroristes. Pour endiguer celle-ci et provoquer ensuite son éradication, il y a nécessité d'une solution politique à laquelle adhèreraient toutes les forces maliennes du nord et du sud du pays déterminées à préserver et à défendre leur unité nationale et à promouvoir l'égalité des droits entre tous les Maliens. C'est l'objectif visé par le processus d'Alger initié par notre pays et consistant à avoir réuni à la table des négociations ces forces maliennes ayant accepté de dialoguer dans ce but entre elles.

Les résultats de ce dialogue intermaliens engagé à Alger depuis le mois de juillet sont encourageants. Mais les deux parties maliennes impliquées dans ce processus de dialogue et de négociation doivent comprendre que le temps leur est compté du fait du retour en force inquiétant des groupes djihadistes au Nord-Mali et de la recrudescence de leurs attaques. Il leur faut en effet parvenir le plus vite possible à un accord mettant fin aux contentieux entre elles ayant alimenté et entretenu la crise malienne et leur permettant d'opposer un front uni à la menace djihadiste redevenue dangereuse pour l'ensemble du Mali.

Il est bien entendu que les autorités maliennes inquiètes de la résurgence des groupes djihadistes sur leur territoire en appellent à l'ONU par la voix de leur ministre des Affaires étrangères Abdoulaye Diop pour qu'elle renforce face à ces groupes la force de frappe et d'intervention de la Minusma (Mission de l'ONU) qui a pris la relève dans la mission de sécurisation du Nord-Mali de la force française « Serval ». Mais il est impératif qu'en parallèle le gouvernement malien et les mouvements représentatifs de la rébellion touarègue du Nord-Mali qui négocient à Alger prouvent à la communauté internationale qu'ils sont disposés à se faire des concessions dont l'application et le respect contribueraient à isoler les groupes djihadistes des populations du Nord-Mali dont ils ont su exploiter à leur profit les frustrations et les haines suscitées en leur sein par le statut de citoyens de seconde zone privés du minimum dont jouissent leurs compatriotes du Sud.

L'urgence d'un accord intermaliens n'en est que plus prégnante depuis que les groupes djihadistes ont signé leur retour au Nord-Mali. L'Algérie, c'est une certitude, aidera de toute son expertise les frères maliens à dépasser leurs divergences pour privilégier l'intérêt de leur nation.

Le brut algérien perd 3 dollars en septembre

La moyenne du prix du pétrole Algérien 'Sahara Blend' a connu une baisse de plus de 3 dollars, en septembre dernier, en s'établissant à 97,10 dollars le baril, a indiqué l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dans son rapport mensuel. Le prix moyen du baril de 'Sahara Blend' a perdu 3,76 dollars, en 1 mois, passant de 100,86 dollars, en août, à 97,10 dollars en septembre, pour se positionner au 5^{ème} rang des bruts les mieux cotés du panier Opep dont le Murban (Emirats arabes unis) se trouve en tête, a précisé l'organisation sur son site Web. L'Opep a maintenu, inchangées, ses prévisions de hausse de la demande mondiale de brut en 2014 et 2015, malgré une accélération de la baisse des prix. L'organisation, qui regroupe 12 pays, a ainsi confirmé sa prévision d'une hausse de la demande de l'ordre de 1,05 million de ba-



rels par jour (mbj), en 2014 à 91,19 mbj, et de 1,19 mbj en 2015, à 92,38 mbj. Les prix du pétrole poursuivent leur chute en raison d'une faible demande et d'une offre abondante, tombant à des niveaux inédits, depuis fin 2010, à Londres et mi-2012 à New York. Pour ce qui est de la progression de la demande de brut dans le monde, elle est bien moins rapide que prévu, no-

tamment, à cause des problèmes économiques de la zone 'euro' qui ne parvient pas à décoller, et du ralentissement de la croissance chinoise. Face à cette faible demande, aucun problème majeur d'interruption des approvisionnements de brut n'est à déplorer, malgré les tensions géopolitiques dans certains pays comme la Libye, qui ont augmenté leur production.

Tirage du N°6044
119.647 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp.: Oran: imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger: imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine: S.I.E.
Quargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.quotidien-oran.com>
E-mail: infos@quotidien-oran.com
publicite@quotidien-oran.com
admin@quotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021. 64.96.39 - Fax: 021. 61.71.57
Pub
Tél.: 021. 64.96.44
Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.87.19.81 - Fax: 031.87.19.80
Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52
Centre: SEDOR - Est: S.O.D.I. PRESSE - Sud: TDS

J. P. Chevènement
Attention aux amalgames entre Islam et islamisme radical armé



La France et l'Algérie ont des intérêts communs, qu'ils soient économiques, culturels, de défense ou de lutte contre le terrorisme. C'est en filigrane ce qui ressort du discours, durant la visite en Algérie, de l'ex-sénateur et ancien ministre de l'Intérieur français, Jean Pierre Chevènement, par ailleurs président de l'Association France-Algérie (AFA).

Yazid Alilat

La venue, à Alger, de cet ami de l'Algérie, quelques jours après le lâche assassinat d'un touriste français, paraît comme un pressant appel des deux pays au calme et à la pondération, voire au rassemblement des efforts, des uns et des autres, des milieux politiques et associatifs des deux communautés, pour ne pas retomber dans la peur de l'autre, et mieux coordonner la lutte contre le terrorisme, dans la région. Est-il venu, à Alger, comme émissaire de l'Elysée ? On ne sait pas, mais ce qui est sûr, c'est que M. Chevènement a toujours mis en évidence la communauté d'intérêts et de destin, entre les deux pays.

Hier, à l'Institut français d'Alger, il devait animer le débat d'une conférence qu'il a donnée sur «l'Algérie et France, une ambition commune, à forger, au service de la paix dans le monde». C'est dans le sillage de cette volonté de rapprocher, encore davantage, les deux communautés, qu'il a tenu à expliquer, après avoir été reçu, samedi, par le président de l'APN Mohamed Larbi Ould Khelifa, «qu'il ne faut pas faire l'amalgame entre Islam et islamisme radical armé». Pour lui, l'assassinat horrible d'Hervé Gourdel, l'alpiniste français, n'«entachera pas» les relations d'amitié «profonde» qui existent entre la France et l'Algérie. Avec le président de l'APN, il a dit avoir évoqué «de nombreuses questions liées au contexte actuel (...). Nous avons parlé des confusions qu'il ne fallait pas faire, par exemple entre l'Islam et l'islamisme radical armé». Partant de là, il a affirmé que l'assassinat de Gourdel «ne peut pas entacher l'amitié qui est profonde et enracinée entre la France et l'Algérie», qui est «appelée à connaître beaucoup de développements,

dans tous les domaines, tels que l'économie et la culture ou de l'action commune que nous pouvons exercer, en faveur de la paix dans le monde, en général, et principalement en Afrique».

En voulant apaiser les esprits à un moment de forte montée, en France, des critiques de l'extrême droite contre l'Algérie, il avait, jeudi, à Tizi Ouzou, où il s'est rendu, notamment, à Sidi Belloua, sur les hauteurs de la ville, répété que «l'assassinat d'Hervé Gourdel, ne change rien à l'amitié qu'il y a entre le peuple français et le peuple algérien». «Le lâche assassinat de l'un de nos compatriotes, le malheureux alpiniste, Hervé Gourdel, ne change rien à l'amitié qu'il y a entre le peuple français et le peuple algérien», a-t-il dit, ajoutant dans une déclaration à la presse, que «le peuple algérien a, lui-même, été victime, au-delà de toute mesure, du terrorisme et naturellement nous sommes unis et nous nous serrons les coudes pour faire face à ces comportements odieux».

M. Chevènement, qui a, également, tenu à faire le «distingo» entre l'islamisme politique et sa radicalisation, et entre l'Islam, religion de paix et de tolérance, prépare, en fait, à Alger, un colloque prévu à Paris, le 18 octobre prochain, sur les échanges industriels entre l'Algérie et la France. «Une association, comme la nôtre, se place au niveau des sociétés civiles et des relations entre nos populations dans le domaine de l'art, de la culture et du développement économique» a-t-il dit. L'Association d'amitié France-Algérie s'efforce d'être présente dans un cadre plus général «parce que l'amitié entre la France et l'Algérie est un travail que nous devons faire au quotidien. Rien n'est jamais acquis même si les liens sont naturellement très profonds», a-t-il rappelé.

5 terroristes abattus à Lakhdaria

Un détachement des forces de l'Armée nationale populaire a réussi, hier, à mettre hors d'état de nuire cinq terroristes, dans la wilaya de Bouira et à récupérer trois armes et des munitions, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de ratissage et de bouclage, menée au niveau du secteur opérationnel de Bouira/1^{ère} région militaire, qui a permis, vendredi, de mettre trois terroristes hors d'état de nuire, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire a éliminé, dans l'après-midi d'aujourd'hui samedi, cinq terroristes, aux environs du mont El Mokrani près de la commune Maâla au sud de Lakhdaria», a précisé la même source. L'opération, qui est en cours, a permis la récupération de deux fusils automatiques de type kalachnikov, un pistolet automatique, une importante quantité de munitions et divers objets, a ajouté la même source.



Skikda

Panne dans une unité de la raffinerie

A. Boudrouma

Tombée en panne la semaine écoulée, l'unité reforming 2 de la raffinerie de Skikda, produisant de l'essence sans plomb, vient de connaître un second arrêt après sa réparation.

En effet, la mise hors service de

deux pompes MP32 A et MP32 B a entraîné l'arrêt de la production d'essence, d'une capacité de 140 mètres cubes par heure. Le redémarrage de l'unité n'a cependant pas été couronné de succès puisque dans l'après midi d'hier, à 15H40, un autre arrêt d'urgence a annihilé les efforts des techniciens

mobilisés pour les travaux de remise en état. Selon des témoignages de techniciens de la raffinerie «il y a eu l'affichage d'une alarme basse pression d'huile d'étanchéité du compresseur d'hydrogène». Du coup le reforming 2 est encore parti pour un autre période d'arrêt, pour un délai indéterminé.

Raina Raïkoum

Ahmed Farrah

L'homo algérianus est une espèce mutante, nouvellement apparue dans la niche biologique qu'elle colonise. Ses représentants désolent. Ne se soucient de rien, ivres de suffisance. Savent tout, critiquent la relativité et aussi Taiwan. Imbus de grandeurs. Pas pressés, le temps d'un sablier. Ponctuels, mais entre deux prières. Pressés pour voir, vert. Pressés de quitter la carlingue, avant que le train touche le tarmac. Se disputent les bousculades, aussi avec leurs ombres. S'amarrent devant un sachet de lait. La chaîne devant les guichets, à la mairie, à la poste et ailleurs. Ils sont là, ils ne vont pas au travail, ils sont payés quand même. La disette inscrite dans les panses, ruades sur le pain. Les poubelles ras-sasiées. Détritrus en tas, juste devant, derrière et autour, ils sont cernés de partout. Les odeurs montent, puent, schlinguent et pénètrent les alvéoles. Les diptères, les rats, les souris et les recycleurs sont déjà en concurrence. La nature les gâte, vent du sud saturé de limon, de sable rouge et de mal vie. Soleil de plomb. Eau est rare, rationnée et impropre. Le Plasmodium falciparum leur a rendu visite, Ebola n'est pas loin. Inversion des valeurs : louent le vice, se moquent des vertus. Saisonniers dans les mosquées, adulent «Ben rouge», écoutent du Rai, achètent Echourouk. Se disputent Messi et Ronaldo. Montrent leurs caleçons, s'offrent de fausses griffes et gominent les cheveux. Boivent dans les bois et les interstices, pissent dans le plastique, sur les murs et partout. Ne se gênent pas, sortent des monstruosité de leur gueules de chiens marqueurs de territoire. Frondeurs, casseurs aux stades. Ignorent ce qu'est une salle de cinéma, le théâtre c'est quoi ? Confondent une librairie et une bibliothèque : ils ne connaissent pas, jamais mis le demi pied. Ne lisent pas, comme leurs représentants : pas vraiment élus. Sans culture pour la plupart, mais riches. Lèvent les mains, non

...Ne pas salir c'est mieux !

ce n'est pas un Hold up, ils acquiescent mais ne savent pas de quoi il s'agit, ou s'en moquent. Normal, tout est dans les normes. Les valeureux sont pauvres, et les

écervelés opulents. Certains consciences s'offusquent, ne peuvent plus, prennent leur destin à deux mains, s'organisent, sensibilisent, font du bénévolat. Des camions, des Karchers, des balais, des pelles, des sacs de poubelles, des pinceaux et des bidons de peintures irisées. A Souk ahra, les escaliers sont colorés : arc en ciel, un autre est devenu, piano. A Tiaret l'ADAM (Association de développement de l'agriculture de montagne) a rassemblé et sensibilisé des dizaines de bénévoles, pour débarrasser la forêt des pins de tonnes de tessons de verre, de plastique et de métaux, laissés par les buveurs des buissons et les pollueurs inconscients. Ces initiatives sont louables et à encourager, mais insuffisantes puisque quelques temps après les mauvaises habitudes ont repris leur cours. Ces actions ne doivent pas être ponctuelles et sporadiques, mais inscrites dans le temps. Les associations ont un rôle pédagogique et de sensibilisation à faire ; et ne pas se substituer aux organismes et services compétents.

Dans les pays propres, le civisme des citoyens conjugué au travail quotidien des services de nettoyage des mairies font que leurs villes restent propres, chose banale chez eux. Des amendes pour les pollueurs sont systématiques. Dans nos villes, l'incivisme et la démission des responsables ont rendu notre espace mortel pour nous, pour la faune et la flore. Si non comment expliquer qu'à chaque fois qu'un ministre vient en visite dans une ville, le réflexe ancré des responsables est de cirer le sol, l'asphalte, peindre les bordures des trottoirs, badigeonner les murs, etc... Nettoyer c'est bien, ne pas salir c'est mieux, telle est la devise que tout un chacun de nous, doit savoir et surtout appliquer dans son biotope.

A partir du 27 octobre

Une liaison aérienne Jijel-Marseille

Une liaison aérienne bi-hebdomadaire, entre Jijel et Marseille, sera inaugurée, le 27 octobre prochain, a-t-on indiqué, hier, à la direction de l'aéroport 'Ferhat Abbas'. Deux vols par semaine (lundi et vendredi) seront assurés entre Jijel et la cité phocéenne, par un Boeing 737-800 de la compagnie nationale 'Air Algérie', selon la même source. L'annonce de ce vol international avait été faite, au début du mois de juillet dernier, par le ministre des Transports, Amar

Ghoul, à l'occasion de la réouverture de l'aéroport 'Ferhat Abbas', au terme des travaux de réhabilitation de la piste. Prévus, initialement, pour une année, ces travaux, confiés à des entreprises nationales, ont été effectués au bout de 8 mois, permettant, ainsi, la reprise normale de l'activité aéroportuaire, rappelle-t-on. La fermeture de l'aéroport de Jijel avait été imposée par la dégradation de la piste de cet aéroport, devenue vétuste après plus de 30 ans d'exploitation.

L'ouverture d'une liaison internationale a été accueillie, favorablement, par la population de Jijel qui espère, toutefois, la mise en service d'autres lignes pour «désenclaver» la région de Jijel, caractérisée, actuellement, par le lancement de nombreux projets de développement. Des dessertes entre Jijel et les villes françaises de Paris, Lyon et Mulhouse avaient été assurées, il y a quelques années, par une compagnie française de droit privé, Air Méditerranée, rappelle-t-on.

Plusieurs syndicats membres de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, estiment que seuls les travailleurs peuvent exercer une réelle pression pour la levée de l'embargo sur les Palestiniens.

Mobilisation pour la Palestine

S. E. K.

Des membres de la Coordination internationale de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples (EITP) ont été, hier, les hôtes du Parti des Travailleurs (PT), à Alger. Ils ont animé, conjointement, avec la SG du PT, une conférence de presse et ce, suite à la rencontre qu'a organisée le PT, jeudi dernier. Crise aiguë du capitalisme, déréglementation des droits des travailleurs et mise en cause des droits sociaux et libertés syndicales des travailleurs, démantèlement des Etats, le capitalisme international est entré dans une phase d'agressivité, sans précédent, selon la SG du PT. Les travailleurs ne désarment pas, pour autant, et doivent aller vers une solidarité plus accrue pour lutter contre les maux que génère le système capitaliste.

La solidarité avec la Palestine a été à l'ordre du jour de cette rencontre. Un vaste programme sera organisé par les syndicats membres de l'EITP et des activités sur la Palestine, prendront le relais, dès le mois prochain, dans plusieurs pays, au profit du peuple palestinien. Un appel aux travailleurs, de tous les pays, est lancé en faveur de la levée du blocus sur la Palestine par l'Etat sioniste

qui perdure, depuis plusieurs années. Les représentants syndicaux indien, palestinien, guinéen, français, américain et d'autres ont signé cet appel, à tous les travailleurs du monde entier pour se montrer solidaires envers les travailleurs palestiniens. Le représentant français Daniel Gluckstein, n'a pas mâché ses mots pour critiquer, ouvertement, la position de son pays, dans son soutien à Israël et indiquera, dans la foulée que les interventions militaires de son pays ne répondent pas aux impératifs de la démocratie, mais aux intérêts des multinationales et des Etats-Unis. Il a rappelé, également, le devoir des travailleurs, dans les pays d'Europe à soutenir et mener des actions pour la levée de l'embargo. Il ajoutera que les travailleurs, dans les pays capitalistes « ont la possibilité de le faire et rien ne le leur interdit ». Les travailleurs français ont décidé de faire de la Journée du 29 novembre, la Journée nationale de la Palestine. Le Guinéen M. Diallo a mis en exergue la solidarité qui lie les syndicats africains aux travailleurs palestiniens. «Exploités et vivant l'apartheid». D'autres intervenants ont exposé la situation des travailleurs de leurs pays respectifs et de la lutte qu'ils mènent contre l'oppression du Capital.

Conseil de sécurité

Mission de la Minurso : les Sahraouis demandent une clarification

Le Front Polisario a exigé, vendredi, à New York, du Conseil de sécurité, de clarifier la mission confiée à la Minurso, en affirmant que le silence de cet organe onusien, sur ce dossier est « synonyme d'abdication de responsabilités ». « Vous et, notamment, les membres du Conseil de sécurité, devez clarifier, si la mission octroyée à la Minurso était celle d'un gardien d'une occupation illégale », a déclaré Ahmed Boukhari, représentant du Front Polisario, devant la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation de l'Assemblée générale de l'ONU. « Le peuple du Sahara Occidental, qui a beaucoup confié à l'ONU, mérite cette clarification de votre part, voyant ce qu'est devenue la Minurso, le silence ou la patience est synonyme d'abdication de responsabilités. Ils ne sont plus une option convaincante », a-t-il affirmé. Et d'ajouter que le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités afin d'arrêter le pillage, à grande échelle, des ressources du Sahara Occidental et la violation systématique des droits de l'Homme, dont la dernière victime a été le prisonnier politique Hassana Elwali, décédé, il y a moins d'une semaine, à la prison de la ville occupée de Dakhla. M. Boukhari a regretté que la mission de la Minurso, chargée d'une oeuvre de paix, à savoir l'organisation d'un référendum d'autodétermination, soit transformée, progressivement par le Maroc, comme le parapluie d'une occupation coloniale. « La décolonisation du Sahara Occidental ne saurait être confondue ou limitée au remplacement d'un colonisateur européen par un colonisateur africain », a-t-il tenu à souligner.

Le représentant du Front Polisario s'est dit encouragé par certains développements récents qui pourraient « offrir une nouvelle occasion de sortir de l'impasse », citant, en cela, la nomination de l'ancien président du Mozambique, M. Joaquim Chissano comme envoyé spécial de l'Union africaine pour le Sahara Occidental et l'annonce faite par le secrétaire général de l'ONU, en avril 2014, sur son intention de faire une évaluation finale du processus de paix, d'ici à avril 2015.

M. Boukhari a accusé le Maroc de multiplier les obstacles, à la mission de l'envoyé personnel Christopher Ross qui doit se rendre, dans la région, une fois par mois, pour mener cette évaluation. Jusqu'ici, M. Ross n'a pas pu effectuer ses visites mensuelles car le Maroc « sous le prétexte de subterfuges et manoeuvres dilatoires a décidé de ne pas coopérer, faisant ainsi obstacle à la continuité des efforts de médiation de l'ONU », a dénoncé le représentant du Front Polisario. Pour les mêmes raisons d'obstruction, le Maroc « a dénigré, publiquement, la désignation de M. Chissano et n'a pas encore permis à la nouvelle chef de la Minurso la Canadienne Kim Bolduc, d'aller au Sahara Occidental pour prendre ses nouvelles fonctions », a-t-il relevé.

Le Conseil de sécurité devrait se réunir, le 27 octobre prochain, pour une première évaluation de la démarche de l'envoyé personnel pour le Sahara Occidental. Si aucun progrès n'est réalisé, d'ici à cette échéance, le Conseil de sécurité devrait alors procéder à une révision complète du cadre du processus des négociations entre le Front Polisario et le Maroc.

Commerce

Pourquoi la pomme de terre à 100 dinars le kg ?



La production de pomme de terre a atteint 44 millions de quintaux lors de la campagne 2013-2014, une quantité suffisante pour répondre à la demande et garantir des prix stables de ce produit de large consommation, ont indiqué samedi des responsables du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

En dépit de la baisse de la récolte de 10,20% pour ce produit agricole par rapport à la saison précédente (49 millions de quintaux), elle sera suffisante pour satisfaire les besoins nationaux sans recourir aux importations, a indiqué le directeur des Etudes au ministère, M. Tah Hamouche, lors d'une conférence de presse organisée par l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). La production de la saison 2013-2014 permettra de stabiliser les prix de ce tubercule, qui ont augmenté sensiblement durant ces trois dernières semaines, a relevé ce responsable qui a précisé que les besoins nationaux en pomme de terre destinée à la consommation étaient estimés à 40 millions de quintaux par an. Dans ce sens, il a considéré que la baisse de la récolte de cette année aura permis de réguler le marché

après l'effondrement des prix durant la saison précédente, en raison d'un surplus de production, causant des pertes financières importantes aux agriculteurs. De son côté, le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes, M. Benallal Sahraoui, a fait savoir qu'il a été procédé au déstockage de plus de 50.000 tonnes de pomme de terre, depuis le début septembre, et de plus de 100.000 tonnes durant la fête de l'Aïd El-Adha: «Ces quantités ont permis de stabiliser les prix, notamment au niveau des marchés de gros». Il a également souligné que quelques jours avant la fête de l'Aïd El-Adha, les prix de la pomme de terre sortie de chambres froides oscillaient entre 45 et 55 DA/kilogramme au niveau des marchés de gros de fruits et légumes contre 38 et 47 DA/kg actuellement, alors que les prix de la pomme de terre fraîche se situent entre 50 et 64 DA/kg. Cependant, en dépit de la disponibilité du produit, les prix de ce tubercule ont dépassé les 100 DA/kg au niveau des commerces de détail, du fait que leur nombre n'était pas suffisant durant la période de cette fête religieuse. «La situation ne suscite pas d'inquiétude

car les stocks sont suffisants pour répondre aux besoins jusqu'au mois de novembre prochain, mais l'absence de commerces de détail avant et après les jours de l'Aïd a perturbé le marché en tirant les prix à la hausse», a expliqué M. Sahraoui qui a noté que cette situation a même amené certains agriculteurs à remettre leur production aux stocks. La fermeture des commerces de détail a aussi influé négativement sur les prix d'autres produits agricoles, a encore observé M. Hamouche. Par ailleurs, il a assuré qu'environ deux millions de quintaux de pomme de terre avaient été déstockés depuis le début octobre pour stabiliser les prix sur le marché.

Pour sa part, le président de la Fédération nationale des marchés de gros de fruits et légumes, M. Mustapha Achour, a fait part de la grande influence des spéculateurs hors des marchés de gros sur les prix des fruits et légumes et dont notamment celui de la pomme de terre. C'est dans ce sens que le secrétaire général de l'UGCAA, M. Salah Souilah, a appelé les pouvoirs publics à réguler les marchés de gros de fruits et légumes et à plafonner les prix des produits agricoles de large consommation.

Oran

Crime maquillé en incendie: trois morts

K. Assia

Les habitants du centre-ville d'Oran, et particulièrement ceux de la rue Lamartine sont sous le choc, après le décès, dans des circonstances tragiques, de 3 personnes, un jeune de 32 ans, une femme de 58 ans et un bébé d'un an. Appelés pour un incendie, les policiers d'Oran se sont retrouvés en face d'une scène de crime digne de films américains. C'était, hier, aux environs de 4h, lorsque les services de la Protection civile appuyés par les éléments de la police ont fait une macabre découverte, une fois les flammes maîtrisées. Trois cadavres ont été découverts sur les lieux. Les premiers

éléments de l'enquête, diligentés par les éléments de la brigade criminelle de la Sûreté de la wilaya d'Oran, ont révélé que l'une des victimes, un jeune de 32 ans, n'est pas morte dans l'incendie de sa maison, mais assassinée à l'arme blanche. L'auteur du crime a ensuite mis le feu à l'appartement pour déguiser le crime en incendie et éviter ainsi les soupçons des enquêteurs. C'est le scénario, désormais, retenu par les enquêteurs, après leurs premières investigations. Que s'est-il, réellement, passé dans cet appartement du centre-ville ? Selon les enquêteurs, le drame s'est produit, quelques heures, avant l'arrivée des sapeurs-pompiers et des policiers

lorsque l'auteur du crime, après avoir, mortellement blessé sa victime, a mis le feu et pris la fuite. Le feu s'est vite propagé à un autre appartement, suite à une explosion due à une fuite de gaz. Le mur séparant les deux habitations s'est effondré. Malheureusement, 2 personnes, une femme de 58 ans et un bébé d'un an se sont retrouvés coincés et ont péri dans cet incendie. L'enquête ouverte suite au drame a permis l'arrestation de l'auteur présumé du crime, hier matin, par les services de la police. Les investigations se poursuivent pour connaître les circonstances exactes du drame. Les dépouilles des 3 victimes ont été déposées à la morgue du CHU d'Oran.

G1 vs 4G

Par Slemnia Bendaoud

Celui-ci peut également nous faire rappeler probablement ces fastidieuses ou très absurdes formules mathématiques, dont les moins nantis d'entre nous de ce réflexe inouï et très analytique, traitant des complexes transcriptions graphiques de certains dogmes très chiffrés dans leur consistance et essence, éprouvent de sérieuses difficultés à pouvoir bien les cerner afin de mieux les assimiler.

Ce titre-sigle est donc formé de trois «mots» très courts, composés seulement d'une lettre et d'un petit chiffre qui lui est indexé, sinon juste d'une entité de chacune des deux variantes inversées, ou alors de deux lettres jumelées pour l'occasion.

Chose étrange, la lettre «G» revient par deux fois dans la formation du titre considéré. La première fois, précédant le chiffre «un» pour finalement venir, plus loin encore, succéder à l'autre chiffre «quatre». Toutes les deux formules transcrites de part et d'autre des lettres «Vs», voulant dire tout simplement «versus».

A première vue, l'interprétation du titre considéré fait référence au refus d'accélérer la mise en marche (le processus) par la plus ancienne des générations de l'Algérie indépendante (G1, celle actuellement au pouvoir) de la quatrième «G» (G4 Internet) des TIC.

Cependant, la légende nous fait également découvrir, en arrière-plan, ce conflit intergénérationnel latent, mettant aux prises ou face à face cette première génération de l'Algérie indépendante (celle de novembre 1954) à la quatrième du genre en formation, ou celle dite «génération du Face book».

Là aussi, le titre véhicule ou s'expose à deux interprétations différentes, donc forcément deux cotations très distinctes : à l'image du dinar algérien, dans version très officielle ou dans celle «très pratique» et plutôt purement technique ou à double vocation économique.

C'est plutôt la différence entre la première et la deuxième, entre l'une et l'autre, de cet autre exemple, qui fait à présent polémique, constituant ce véritable conflit entre cette génération et cette autre.

Cross modo, il s'agit donc de cette composition (plus que frontale) entre cette première génération (G1), d'un côté, et cette autre quatrième génération (G4), de l'autre, qu'elle soit, pour autant celle des TIC ou celle de la même consistance et essence humaine.

Dans les deux cas de figure, le différend est bien latent, les visions parfois très contradictoires ou paradoxales, les solutions à entrevoir ou à prévoir à la crise algérienne à l'antipode l'une de l'autre, et les moyens pour y parvenir diamétralement opposés, s'ils ne sont pas souvent en parfaite ou totale contradiction avec, d'abord, la bonne raison des choses, bien avant même qu'ils ne le soient propres ou sujets à leurs raisonnements respectifs.

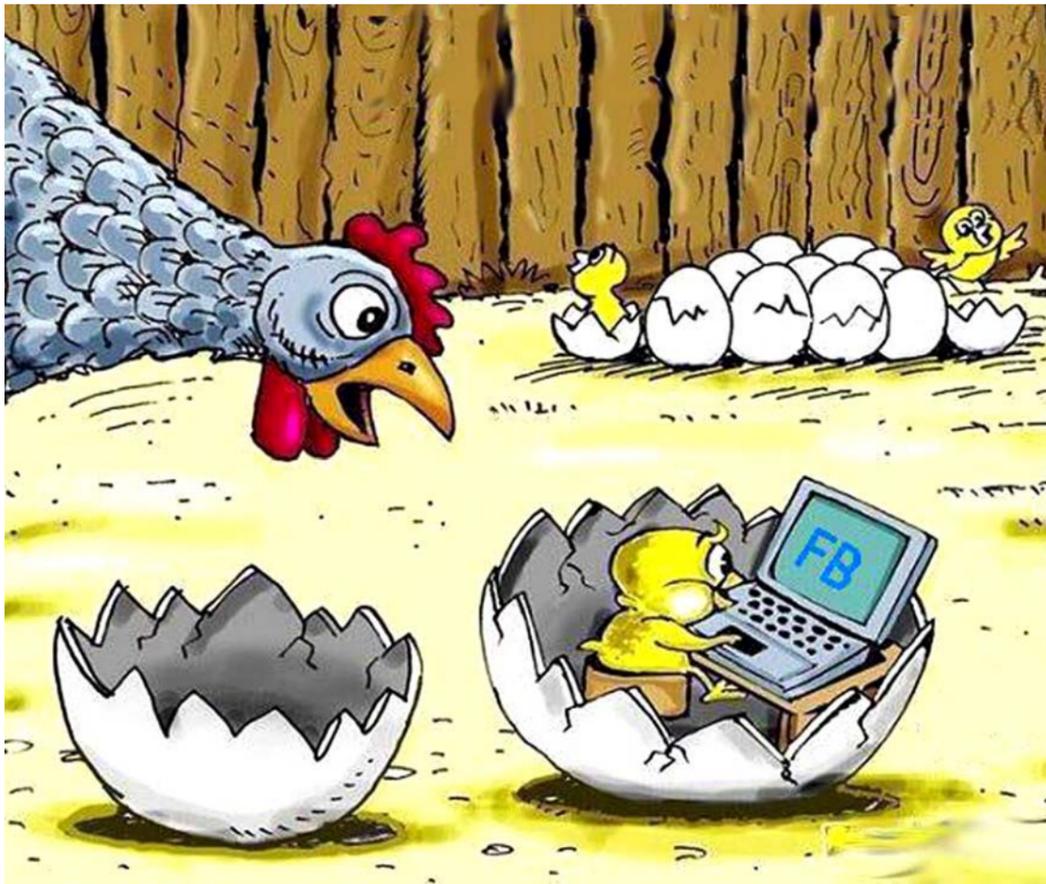
La principale cause à cela n'est autre que cette disparition subite de l'équation posée de la génération intermédiaire (la G2), celle connue au travers de l'appellation de cette «génération de l'indépendance» et déjà l'abandon du terrain à l'usure de cette autre qui lui succède (G3).

Ereintée, essoufflée, lessivée, dégoûtée, vieillie avant terme, cette dernière, tout comme d'ailleurs sa devancière, ne se sentant nullement concernée par ce combat de coqs de leadership, elle est déjà rentrée à la maison.

S'écarter presque totalement de la scène politique nationale, elle ne joue, par conséquent, plus ce rôle de véritable courroie de transmission entre celle qui la précède et celle qui lui succède, abandonnant tout naturellement le rôle dévolu à ce maillon fort qui scelle à jamais ce lien social déterminant pour assurer la pérennité à la nation.

Cette grande inconnue perturbe sérieusement l'échiquier politique national et désarticule complètement les fondements mêmes de la société algérienne,

Le titre peut vous paraître un tantinet trop concis ou assez insolite. Peut-être un brin assez critique (sa conception) ou même très comique. Tant il use de ces symboles de la grande pratique qui fait dans l'intégrale synthèse, jusqu'à verser dans l'usage de ces sigles confus et obtus qui renvoient manifestement à leur explication en marge du texte objet de notre exposé.



ne dans la toute naturelle articulation organique de ses différents acteurs et menues fonctions quotidiennes.

A mesure que le temps s'écoule, c'est tout un important pan de la société algérienne qui s'écroule, tout un vide sidérant qui se crée à l'horizon, rampant à une vitesse telle que tout petit différend devient inévitablement un conflit latent qui écu le tissu social de l'intérieur même de son organisation fonctionnelle.

Ainsi, à chaque marche de l'escalier historique sociétal par inadvertance ratée, aveuglement heurée ou à dessein grillée et incidemment brûlée, c'est tout un sérieux handicap de créé, une barrière infranchissable d'érigée à la hâte, un sérieux rempart de simulé ou de fomenté entre deux entités appelées plutôt à se compléter, et dans le temps tout naturellement se succéder l'une l'autre. L'équilibre sociétal impose cette drastique philosophie que les gens au pouvoir ignorent ou simplement négligent, à force de ne penser qu'à la pérennité de leur règne et aux plaisirs dont ils jouissent ou tirent de leurs mandats continus ou désignation prolongée à des postes de responsabilité de l'état et de la nation.

De fait donc, le fossé entre les générations se creuse indéniablement, irrémédiablement, davantage, fortement encouragé par l'érosion ou l'incidence du temps, jouant dans un premier temps à l'avantage des plus forts du moment pour se retourner contre eux aux premiers accros avec cette toute jeune population, sevrée d'avoir longtemps attendu et, en retour, ne plus rien voir lui parvenir de la grosse fortune de la rente fossile du pays gaspillée et torpillée par les mêmes gouvernants qu'autrefois.

A l'heure où la G4 supplante déjà cette encore très attendue G3, non encore totalement opérationnelle en Algérie, dans le domaine des techniques de communication de ce nouveau millénaire, c'est surtout cette autre génération (celle de novembre 1954) qui fait encore écran, barrière ou opposition à toute cette profusion des bienfaits nés de la progression de la science et du savoir technologique, sur le territoire national, en tenant à

l'écart du progrès le pays et ces toutes jeunes générations montantes de la nation. Comme dans le domaine de la génétique végétale ou animale, c'est le gène-mère (ce fameux G1) qui refuse catégoriquement de se fondre, s'épandre et se confondre dans l'aire de la sphère de notre propre univers, cherchant à tout prix à faire tourner les aiguilles de la montre dans l'autre sens qui va à contre-sens du temps, espérant y retrouver ses assises et sa solide mainmise sur tous les biens de la communauté algérienne.

La hantise que cette toute vieille génération a pour la 4G la fait déjà tout le temps revenir dans l'histoire afin de jouer toute seule ce grand rôle de commandement de la nation sans partage, craignant vraiment cette nécessité de se mettre à la page de cette science qui aura manifestement tout bouleversé dans sa profonde conscience et autres nombreux sens.

Ainsi s'est installée dans le temps cette peur durable et ce frissonnement allant crescendo entre ces générations qui se font aujourd'hui écran et refusent cette collaboration utile et nécessaire à mettre au profit de la société et de ses nombreux bienfaits.

Souvent, la G1 ressent plus cette frousse, à présent déclarée, contre la 4G plutôt que contre la G4, sachant que la manifestation de cette dernière tient beaucoup du développement tout azimut et très accéléré de la toute première indiquée, à ce rythme jugé infernal qui aura un jour ou l'autre bien raison de lui.

Elle craint son départ de la scène et ne veut plus quitter le pupitre, sous peine de tout perdre d'un seul trait et de regagner les archives de la contrée, celles-là que tout le monde n'exprime-rait plus tard plus la moindre envie de les consulter, à l'image de nos musées, sites archéologiques et touristiques pourtant très féériques.

Et c'est par la 4G interposée que la G1 et la G3 se font à présent cette guerre à distance, en l'absence de tout dialogue franc et fructueux, fécond et très profond, au sujet des affaires de la grande cité et de toute la communauté, suspectant toujours l'autre et

son désir ardent de s'emparer du fauteuil qui régent le monde de la contrée par cette envie démesurée de lui imposer ses propres idées.

Aussi, à l'heure où le monde dans son ensemble savoure tous les bienfaits et la très haute technicité de la communication de la G4, nous algériens, en sommes toujours à celle de cette G3, scrutant tous ces (peu lointains horizons), disait-on, qui pourraient un jour déboucher sur ce palier supérieur qui nous fera avancer tout juste d'un cran afin de se placer encore et toujours derrière ce grand wagon des grandes nations.

L'entreprise paraît cependant assez difficile à pouvoir être réalisée, vu qu'entre-temps, on aura tout bonnement sacrifié sur l'autel de cette dualité, qui dure dans le temps, toute une autre génération (la G2, en l'occurrence) laquelle s'est d'elle retirée du combat social et de la circulation et scène politique nationale, presque toute partie à la retraite avant terme, et suivant ce conflit latent déjà de très loin.

Voulant caricaturer (ou seulement juste survoler) le phénomène en question, une chaîne de télévision privée nationale a eu dernièrement l'audace et la présence d'esprit d'inviter sur son plateau deux hommes politiques appartenant aux deux générations considérées, à l'effet de débattre avec eux de la consistance du problème évoqué et de la polémique qu'il suscite depuis déjà un certain temps.

Ces deux échantillons de ces deux générations considérées de l'Algérie de 2013 ont donc convenu de se donner la réplique sur un plateau de télé au cours d'un chaud débat organisé par cette dernière, avec pour thème principal: ce conflit intergénérationnel, ses tenants et ses aboutissants, sa profondeur et ses répercussions inextricables. Il y avait, d'un côté, Mustapha Benattallah, ancien député du parti-état et de l'autre, Hamma Boucherma, chef de parti des jeunes (Ech Chabab). Le premier, bien évidemment, collait le mieux à cette G1, tandis que le second faisait surtout figure de cette G3, très favorable à la 3G.

D'emblée, l'animateur Kada Benamar avait été dépassé par les évène-

ments, ne pouvant malheureusement plus imposer la discipline et son autorité sur ses deux invités, pris tous les deux de colère et versant l'un l'autre leur fiel sur l'autre génération que la sienne.

Il lui aura fallu agir en grand Seigneur pour arriver à bien tempérer les ardeurs afin de nouveau réorienter le débat sur les questions essentielles, mais à chaque fois on ouvrait cette brèche, au départ circonscrite mais qui s'allongeait exagérément avec le temps, pour taquiner l'autre, le mettre en défi, le renvoyer refaire ses classes pour se remettre soit en conformité avec l'histoire soit avec celle des temps modernes. Le débat, au présent, mettait aux prises deux approches: celle empirique et histoire contre celle scientifique et futuriste, avec comme point de mire ces risques à encourir dans l'exclusion de l'une ou de l'autre des deux franges de la société algérienne au lieu de faire combiner et nettement converger entre elles.

A bout de souffle, exténué, contra Arié, dépassé par les événements, c'est plutôt le représentant de cette vieille gérontocratie algérienne qui lâchera prise et du lest, perdant les pédales et sa grande lucidité, en jetant ces flèches assassines et bien venimeuses à l'endroit et à la face de son interlocuteur du jour, lui lançant : «Vous qui êtes médecin dans votre vie quotidienne, pourquoi êtes-vous venu à la politique alors que le pays manque franchement de médecins spécialistes, d'anesthésistes, de pharmaciens et autres cadres diplômés ?»

Aussi, non content de sa grave bourde, il ajoutera : «C'est plutôt vous qui appartenez à cette vieille génération (quel paradoxe !) que vous accusez de tous les maux sociaux, notamment celui de garder le pouvoir entre ses mains pour l'éternité. Le pouvoir s'acquiert par une lutte permanente et farouche à engager sur le terrain. C'est à vous de vous mettre dans l'air du temps et surtout à l'œuvre. N'attendez plus rien de nous... !»

Voilà qui est tout dit, de manière franche et bien déclarée, à propos de ce flambeau qui refuse manifestement de changer de mains. D'aller plutôt ailleurs que de retourner au plus vite dans le creux de ces mains qui lui semblent être définitivement acquises. Pour l'éternité, en toutes solennités, et dans l'intimité de ce monde qui s'étirera sur d'autres siècles, beaucoup plus longs, très loin encore dans les temps futurs...

En somme, c'est plutôt du solide cette G1 qui défie ses nombreuses rides et l'impact très rigide du temps, s'ébranle comme un véritable bolide dans le vent pour conquérir toute seule tous ces espaces libres jusqu'à l'horizon. Quand le passé refuse de s'effacer de la scène de ce présent déjà évanescence, c'est plutôt le futur qui est pris encore en otage pour une quelconque autre génération. A la recherche de ce nécessaire déclin pour faire avancer les choses, les manifestations de rue de notre jeunesse risquent malheureusement de se transformer en cette inévitable étincelle qui fera tout brûler dans la contrée.

A ce moment-là, le jeu trouble du pouvoir ne pourra accoucher que de ce jeu très dangereux pour le pays. La violence prendra alors le pas sur la sagesse. Sauver la face à un régime déliquescence peut également mener le pays vers une vraie impasse où la casse peut être au rendez-vous!

Ce grand pays mérite tout de même bien mieux que ces toutes petites recettes concoctées à la sauvette ! Sinon on aura tous trahi la mémoire de nos valeureux martyres ! La 4G tout comme la G4 représente l'avenir de cette nation qui doit désormais impérativement s'élever au niveau du progrès réalisé par le reste du monde.

Incontestablement la 4G appartient à cette G4, le décollage de la première dépend de l'implication effective de la seconde. Cela devient plus qu'une condition... !

BOUMERDÈS

Entame de la 2^{ème} tranche de relogement

O. M.

Nombre de familles ont, déjà, empaqueté tous leurs effets, depuis des semaines, dans l'attente d'un éventuel logement, comme promis par les services de la wilaya, au lendemain de la première opération de relogement qui a touché 1.500 bénéficiaires, avant le mois de Ramadhan. La deuxième opération sera lancée, cette semaine, et concernera plus de 3.500 logements répartis sur 10 communes. C'est la localité de Corso, avec 253 unités, qui s'est taillée la part du lion, suivie des communes de Zemmouri et Naciria avec 200, Hammadi avec 170, Baghlia 156, Delys 150, Boumerdes 80, Benchoud 50, Souk El Had 48 et enfin Sidi Daoud avec 24 unités. «Tout est fin-prêt pour cette 2^{ème} opération», dira le directeur de l'OPGI,

M.Omar Moulhi, lors de son passage à l'émission 'Rencontre de la semaine', animée par notre consœur de la radio de Boumerdès Nadia Debbagh. Ainsi, durant ce dernier semestre, ce sont pas moins de 7.000 logements qui ont été attribués.

L'autre volet, qui «empoisonne» le quotidien des services du Logement : les 14.000 chalets, encore sur pied et la situation de leurs occupants. Leur démantèlement se poursuivra, selon le wali, afin de récupérer les espaces qui accueilleront de nouveaux programmes publics. Les occupants de ces chalets seront relogés, au fur et à mesure, de la réception de logements. Boumerdès vient de lancer un programme de 4.000 unités, faisant partie du programme de 12.000 logements, répartis à travers 24 communes. La wilaya compte livrer les 1.100 logements de Khemis El Khechna et les 500 de Ouled

Heddaj, durant la 1^{ère} semaine de 2015. Concernant les 8.000 unités que le Premier ministre a octroyé à Boumerdès, lors de son dernier passage, les services centraux viennent d'en donner le feu vert pour le démarrage du projet. Ce sont 2 grandes entreprises, en l'occurrence Cosider et CITIC, l'entreprise chinoise, qui réaliseront, le plus gros de ce programme. A ce sujet le DG de l'OPGI avancera que les discussions avec les 2 entreprises sont dans leur phase finale. Et d'ajouter : «Cosider a accepté le principe de prendre en charge 2.950 logements et l'entreprise chinoise CITIC s'est engagée à en prendre 2.600 autres».

Il faut relever que plus de 600 milliards de centimes ont été consommés, par les services de l'OPGI, uniquement pour la réalisation des logements sociaux locatifs.

TIPAZA

En attendant des jours meilleurs ...

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a annoncé, vendredi, le lancement prochain de plusieurs projets, au profit des jeunes et l'installation, mardi prochain, d'une commission préparatoire à la Conférence nationale économique et sociale des jeunes. Dans une déclaration à l'APS, en marge des travaux de l'Assemblée générale du programme algéro-français concerté Pluri-Acteurs «Joussour», tenue à Tipaza, le ministre a déclaré que la conférence verra la participation de représentants de 23 secteurs ministériels, outre des dispositifs de soutien à l'emploi. La conférence, dont la date n'a pas, encore, été fixée, sera sanctionnée par une série de

recommandations et de propositions visant à créer des opportunités d'emploi et d'investissement, notamment dans les secteurs de l'Agriculture, du Tourisme, des Services et de la Pêche. La rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de 9 rencontres nationales thématiques, dont celle des cadres du secteur, tenue, récemment, lors de laquelle le ministre a salué « les potentialités et les compétences qui n'attendent que l'accompagnement».

Il sera procédé, prochainement, à la préparation des concertations, notamment, avec le Conseil économique et social «pour élaborer une politique efficace et nouvelle, au profit des jeunes», a indiqué

le ministre. Il a, en outre, annoncé l'élaboration d'un décret exécutif pour la création d'un Conseil consultatif d'aide à la prise de décision, semblable au CNES, affirmant que le projet a atteint « un stade avancé ». Revenant au projet de création d'une chaîne de télévision consacrée aux jeunes, le ministre a affirmé que le projet est, actuellement, à l'étude au Secrétariat général du gouvernement, avant sa soumission aux deux chambres du Parlement. Quant au projet de la carte de jeune, il a indiqué qu'il ne constitue pas une priorité, mais qu'il s'agit d'une initiative, en cours d'étude, aux services de son ministère, en coordination avec d'autres secteurs.

BLIDA

La cimenterie de Meftah s'implique

Tahar Mansour

Voulant asseoir sa vocation d'entreprise citoyenne, la SCMI (cimenterie de Meftah) multiplie les actions sociales, envers les habitants de la commune de Meftah qu'elle accompagne dans de nombreuses actions. Ainsi, la cimenterie participe à la préservation de l'environnement, aux programmes d'aides aux personnes démunies, aux activités de jeunesse, aux campagnes de sensibilisation, aux dangers du tabagisme et à l'aide aux personnes aux besoins spécifiques. Dernièrement, et à l'occasion de l'Aïd El Adha, la SCMI, sous la houlette de son P-DG, M. Benmaghnia, a procédé à la remise de 14 moutons aux familles d'orphelins, en collaboration avec l'association caritative 'Kafil El Yatim', au cours d'une cérémonie non contenue de la part de tous, surtout des enfants qui

ont apprécié ce geste et qui ont trouvé, là, une compassion qu'ils ont appréciée à sa juste valeur. En outre, la même entreprise, a remis des prix, selon son directeur de la Communication, M. Othmane Hammouda, aux meilleurs élèves des 3 paliers de l'Education nationale ainsi qu'à des étudiants issus de la commune de Meftah et qui ont obtenu des résultats probants, à la fin de leurs études universitaires. D'ailleurs la SCMI est liée, par une convention, à l'université 'Saad Dahleb' de Blida pour accueillir des étudiants en stage pratique, dans le cadre de leurs études et travaux de recherche. A ce jour, 203 étudiants ont été accueillis sur le site de la cimenterie de Meftah où toutes les facilités leur ont été offertes pour leurs travaux. Dans le domaine de la préservation de l'environnement, la SCMI a participé, en collaboration avec l'association écologique de la Mitidja,

à une vaste campagne de reboisement, à travers la commune de Meftah, afin de permettre aux habitants d'évoluer dans un cadre sain. Durant le mois de Ramadhan, ce sont 3.200 repas par jour qui ont été distribués aux personnes démunies de la commune de Meftah, en plus d'une opération de concision qui a touché 80 enfants issus de familles nécessiteuses. Toujours dans le cadre des festivités propres au mois de Ramadhan, la SCMI a remis une vingtaine de tablettes aux meilleurs apprenants du Coran. D'autres actions de solidarité sont à inscrire au palmarès de l'entreprise qui a su prouver sa capacité à participer à la vie sociale de la commune de Meftah et ce, en ayant, déjà, procédé à l'installation d'équipements sophistiqués qui ont permis d'éradiquer, de manière définitive, les rejets toxiques de poussières de ciment qui s'abattaient sur toute la région.

ANNABA

Le retour des pèlerins sous haute surveillance

Tayeb Zgaoula

Les premiers groupes à destination de l'aéroport «Rabah Bitat» en provenance de Djedda sont arrivés, jeudi et vendredi, à Annaba, à bord des avions de la compagnie Air algérienne, avec plus de 700 passagers, a indiqué, hier matin, un responsable de l'aéroport «Rabah Bitat».

Ces arrivées se sont déroulées dans de bonnes conditions et en présence des responsables de la compagnie et des services concernés de la Sécurité et de la Santé. Conformément aux mesures de contrôle prises par le ministère de la

Santé a souligné la même source. Concernant le programme de la phase retour des «hadjis», on nous a indiqué que 8 vols, au total ont été programmés sur l'aéroport 'Rabah Bitat', 5 vols de la compagnie Air Algérie et 3 vols de la compagnie saoudienne. Ceci concerne les «hadjis» des wilayas de Tébessa, Guelma, Souk-Ahras, Skikda, El Tarf, en provenance de Medine et Djeddah.

Selon notre interlocuteur, toutes les dispositions et mesures ont été prises pour l'acheminement des pèlerins vers l'aéroport «Rabah Bitat». Jusqu'à présent aucun cas de virus n'a été signalé ou même suspecté, dira-t-il.

MÉDÉA

21.000 étudiants à l'université



Rabah Benaouda

«Née à partir de la création, en 1988, d'un Institut national d'Enseignement supérieur (INES) qui sera élevé, en 2000, au rang de Centre universitaire, l'Université Dr Yahia Fares, de Médéa, élevée à ce rang, en 2008, compte aujourd'hui, avec les 4.224 nouveaux bacheliers, inscrits pour cette année 2014-2015, un total de 21.000 et étudiants.»

C'est ce que commencera par nous dire, en préambule à notre entretien, le Dr Smaïn Kouadik, vice-recteur « chargé de la formation supérieure des 1^{er} et 2^{ème} cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation». Et ce responsable de nous rappeler que «notre université qui, au 30 novembre 2013, comptait 4 facultés (Sciences et Technologie, Sciences économiques et commerciales et Sciences de gestion, Lettres et langues et Sciences humaines et sociales, Droit), en compte, aujourd'hui, 5 après la décision de scinder la Faculté des Lettres et langues et Sciences humaines et sociales en 2 facultés distinctes : Lettres et langues, d'une part, et Sciences humaines et sociales, d'autre part. Ces 5 facultés comptent, désormais, un total de 13 départements.»

L'université Dr Yahia Fares de Médéa qui accueille, pour cette année 2014-2015, qui a débuté le 06 septembre dernier, un total donc de 21.000 étudiants dont 4.224 nouveaux et 16.776 anciens, parmi lesquels 11.863 (8.671 filles et 3.192 garçons) sont hébergés dans 4 résidences dans le chef-lieu de wilaya. Alors que pas moins de 3.643 nouveaux diplômés, toutes facultés confondues, ont été recensés, à la fin de l'année universitaire écoulée. C'est ce qui ressort, en effet,

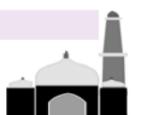
de la lecture détaillée de la fiche technique de cette rentrée universitaire 2014-2015 ; document qui nous a été remis par le Dr Smaïn Kouadik.

Ces 4.224 nouveaux bacheliers, inscrits tous en système Licence-Master-Doctorat (LMD), se répartissent entre la Faculté des Sciences et de la Technologie avec 1.689 étudiants, la Faculté des Lettres et des Langues (964) qui s'est enrichie cette année d'une nouvelle filière (langue et littérature anglaises), la Faculté des Sciences économiques et commerciales et des Sciences de gestion (710), la Faculté des Sciences humaines et sociales (621) et, enfin, la Faculté de Droit avec, seulement, 240 étudiants.

Ces 21.000 étudiants sont encadrés, pédagogiquement, cette année, par un total de 634 enseignants permanents, tous grades confondus, et 589 autres vacataires. Alors qu'une opération de recrutement de 72 autres enseignants permanents, les postes budgétaires ouverts, cette année, s'élevant à 706, est dans la phase finale des délibérations. Et le Dr Smaïn Kouadik de clore notre entretien en revenant sur la création de cette filière «Langue et littérature anglaises», qui a animé beaucoup de discussions relatives aux nombreuses demandes de transfert déposées par des étudiants ayant déjà fait une, voire deux années dans d'autres filières, et non acceptées: «Pour lever toute équivoque, je tiens à rappeler qu'aucune de ces demandes n'a été acceptée et que les deux groupes, de 45 étudiants chacun, ont été constitués des nouveaux bacheliers de juin 2014.» Comme il y a lieu de rappeler, pour conclure, que l'Université Dr Yahia Fares de Médéa vient d'adhérer à l'Union arabe des universités (UAU).

Horaires des prières pour Alger et ses environs

| 18 dhou el hidja 1435 | | | | |
|-----------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr 05h26 | Dohr 12h34 | Assar 15h47 | Maghreb 18h19 | Icha 19h37 |



Des souscripteurs à des logements LSP bloquent l'autoroute

A. E. A.

Les souscripteurs aux 502 logements LSP «Omni bât», près de Ain Nahass à El Khroub, dont le programme date de 1999 et accuse un retard considérable, ont barré l'autoroute Est-Ouest depuis 10 heures hier au niveau du lieu-dit «Communal», situé entre Constantine et El Khroub, réclamant une intervention du wali pour soustraire le projet à ses détenteurs actuels et l'attribuer à d'autres promoteurs. Et les protestataires, qui sont près de 150 personnes, n'ont pas voulu revenir à de meilleurs sentiments, en libérant la circulation à ce tronçon coupé dans les deux sens, comme le leur ont conseillé aussi bien la gendarmerie que la police. Selon certains d'entre eux, «c'est las d'organiser sit-in sur sit-in devant le cabinet du wali et sur le chantier des promoteurs, que nous nous retrouvons contraints de recourir à cette action de nature plus

musclée, consistant à barrer l'autoroute pour faire entendre notre voix. Peut-être que les choses vont changer maintenant, du moins nous l'espérons». Et d'ajouter : «Que l'on sache bien, nous ne baisserons pas les bras et n'abandonnerons pas ce projet pour ce qui nous concerne. Certains d'entre nous ont payé rubis sur l'ongle le prix de leur appartement, pendant que d'autres ont entamé de le faire par tranches». Il s'agit, préciseront-ils, d'un montage financier avec apport personnel, aide de la CNL complétés par un crédit bancaire auprès du CPA. Et dans ce sillage, ils réclament du wali de déposséder les titulaires actuels du projet des 502 logements LSP «Omni bât», en l'attribuant à d'autres promoteurs. «Chose désormais possible, diront-ils, en vertu d'une nouvelle loi parue dans le Journal officiel du mois de juin 2014 et qui stipule que le chef de l'exécutif peut ordonner à la direction du loge-

ment et de charger le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCM-PI) de suppléer aux promoteurs ayant accusé d'énormes retards dans la réalisation de projets ou de se révéler incapables de les achever dans les délais avec les qualités requises». Et de faire remarquer que «le wali qui nous a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'avait pas, en la matière, de texte de loi permettant ce genre de sanction contre des opérateurs économiques, et bien voilà c'est fait et il n'a qu'à passer à l'application. En tout cas pour nous, nous attendons des officiels des engagements précis, sinon nous ne bougerons pas et si l'on ne daigne pas venir nous voir, nous reviendrons demain pour déclencher la même action ici même ou ailleurs», menacent-ils. En fin d'après-midi les protestataires étaient toujours aussi nombreux bloquant la circulation au niveau du tronçon de l'autoroute en question.

Benbadis

Le centre d'enfouissement continue de faire parler de lui

Et voilà encore les habitants jouxtant le centre d'enfouissement de Benbadis (El-Haria) qui sont revenus à la charge, hier, en montant au créneau pour dénoncer la gêne provoquée par la fumée émanant de la décharge. Et de se plaindre du fait que le phénomène engendré par les odeurs et la fumée qui se dégagent de cette décharge a provoqué des maladies respiratoires chez la population du coin, notamment chez les enfants. «A cause de ce phénomène d'insalubrité de l'air que nous respirons, nos enfants ne peuvent plus jouer dehors et nous vivons avec les fenêtres fermées, de jour comme de nuit», dira un riverain. Et un autre de reprendre en soulignant que «ce lieu est supposé être un centre d'enfouissement technique, mais aujourd'hui il se présente plutôt comme une décharge où les déchets et les ordures brûlent constamment et dégagent des odeurs et de la fumée toxiques qui agressent les riverains et les rendent malades». Nos interlocuteurs ont essayé d'expliquer hier au télépho-

ne leur situation qui devient de plus en plus difficile, en se demandant pourquoi les responsables de ce centre brûlent les déchets ménagers qu'ils reçoivent de plusieurs communes de la wilaya.

N'ayant pu joindre hier au téléphone le responsable du centre d'enfouissement technique de Benbadis, nous nous sommes rabattus sur le vice-président de l'APC de Constantine chargé de l'assainissement, M. Daba Djameleddine, qui a répondu à cette question et expliqué les mesures prises pour remédier à la situation évoquée par les riverains. Cet élu a tenu tout d'abord à dire que la responsabilité de ces nuisances incombe entièrement aux responsables du CET. «Parce que sur instruction du wali, l'APC de Constantine a donné un bulldozer et un chargeur au CET pour qu'il commence à déblayer la décharge et la désinfecter, éliminant du même coup le problème des odeurs et de la fumée». La fumée qui continue à se dégager de l'endroit est provoquée par l'inflammation des produits toxiques causée

par le contact des verres avec la chaleur du soleil. C'est ce qu'on appelle en langage technique «l'effet de loupe sur le verre». Une partie de la solution à ce problème a commencé à apparaître avec l'ouverture de la décharge du 13e kilomètre sur la route de Ain Smara où s'est fait le transfert de la décharge des déchets ménagers. Mais il reste que les responsables du CET doivent utiliser sciemment le matériel mis à leur disposition pour éliminer toutes les nuisances causées à l'environnement, et ce en enclenchant le traitement spécial qui se fait par le déblayage et l'épandage des produits chimiques appropriés. Et cette opération est en train de se faire au niveau du CET. «N'empêche, ajoutera M. Daba, dans les jours qui viennent, nous avons l'intention d'effectuer une inspection au niveau du CET de Benbadis pour voir où en est cette opération et, éventuellement, prendre les décisions qui s'imposent pour éliminer toutes les gênes qui indisposent la population environnante».

A. Mallem

Aéroport Mohamed Boudiaf

Le premier contingent de hadjis arrive aujourd'hui

A. El Abci

Il est attendu que le premier avion transportant les pèlerins de retour des lieux saints de l'islam, après avoir accompli le rite du hadj, atterrisse aux environs de 12 heures 40 minutes aujourd'hui, dimanche, à l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine. Il s'agira, en l'occurrence, d'un avion de la compagnie Air Algérie assurant un vol direct depuis la ville de Djedda et ramenant à son bord 250 pèlerins, et ce sur un ensemble de 17 vols retours directs depuis Djedda et El Madina que se partagent de façon égale Air Algérie et Saoudi Airlines, selon le directeur de la région Est d'Air Algérie, Sami Abdelkrim Boutladja.

Et ce responsable de poursuivre qu'il est question de 17 vols de retour depuis les lieux saints

de l'islam, dont les trois premiers, programmés pour les 12, 14 et 17 octobre, viendront de Djedda alors que les 14 restants auront pour départ l'aéroport d'El Madina, ajoutant que le dernier vol est programmé pour le 28 octobre en cours. Et notre interlocuteur de préciser encore que sur cet ensemble de 17 vols, Air Algérie en assure 9 qui transporteront 250 hadjis dans chaque avion, alors que la compagnie saoudienne assurera 8 vols transportant chacun jusqu'à 300 pèlerins. La direction générale de la compagnie Air Algérie a pris toutes les dispositions nécessaires pour le bon accueil et l'orientation des personnes concernées, dans les meilleures conditions et en conformité avec les instructions de sa direction générale, soulignera-t-il. Et d'indiquer, dans ce cadre, «nous avons au niveau de l'agen-

ce de Constantine recruté des vacataires, surtout pour ce qui concerne les facilitations à offrir en matière de manutention, en matière d'orientation et également en aide et assistance diverses à dispenser aux pèlerins».

D'autre part, à l'occasion des retours des hadjis, la direction de la Santé et de la Population de Constantine a, pour sa part, densifié les moyens mobilisés en équipes médicales travaillant 24h/24 au niveau de l'aéroport. Selon le premier responsable du secteur, M. Assassi, un véritable dispositif de prévention et de surveillance a été mis en place, renforcé par la mise à disposition d'une ambulance et des caméras thermiques pour le contrôle de la température des personnes concernées, afin de vérifier qu'ils sont indemnes de maladies, à l'instar des virus de Corona et d'Ebola.

Des coupures de téléphone et des «dysfonctionnements»

A. Mallem

Depuis plusieurs jours, l'agence commerciale d'Algérie Télécom est assaillie par les réclamations des abonnés au téléphone fixe qui protestent contre les coupures opérées sur leurs lignes devenues brusquement muettes. «On nous reproche de n'avoir pas payé l'abonnement et les redevances téléphoniques des mois de juillet et août alors que nous n'avons pas reçu la facture de la période considérée. Comment pouvons-nous nous acquitter de l'abonnement de la période considérée si nous ne connaissons pas la somme à régler?», se plaignent les abonnés. Et ces derniers s'entendent répondre invariablement par les agents du comptoir que la faute n'incombe pas à Algérie Télécom et que s'ils n'ont pas reçu la facture il faudrait voir du côté de la direction régionale de la distribution du courrier au niveau d'Algérie Poste.

A ce propos, M. Maouche, le directeur de l'agence commerciale que nous avons contacté nous expliquera la procédure suivie par son secteur. Au départ, il y a le centre spécial d'impression qui établit les factures grâce à des machines sophistiquées. Les factures sont ensuite mises sous enveloppes, regroupées et mises dans des cartons que les agents d'Algérie Télécom déposent au service de distribution de la poste en s'acquittant de la valeur de 15 dinars pour chaque enveloppe représentant un timbre ordinaire. «Et si les factures ne parviennent pas à leurs destinataires, nous prenons soin de le confirmer avec le client en relevant son adresse et son numéro de téléphone. Donc, le pro-

blème se trouve chez Algérie Poste et non chez nous. Et nous sommes obligés d'effectuer les coupures après l'expiration de la période limite de paiement indiquée sur la facture. Malgré cela, nous temporisons souvent en y ajoutant 7 jours supplémentaires encore avant de couper la ligne». Et M. Maouche de porter la faute sur l'abonné qui possède des moyens alternatifs et ultrarapides pour s'acquitter de ses redevances téléphoniques sans attendre l'arrivée de la facture en éditant cette dernière à son domicile même et se présenter à l'agence pour s'en acquitter. Et ce moyen, c'est internet. «Cette méthode est affichée et bien visible dans toutes nos structures, mais malheureusement, la culture électronique n'est pas encore incrustée dans la culture de nos concitoyens», dira notre interlocuteur.

Joint au téléphone, M. Kourta, directeur régional de la distribution, nous a affirmé que sa structure s'occupe uniquement de l'acheminement, c'est-à-dire le transport du courrier et que la distribution par les facteurs aux citoyens se fait encore au niveau de la direction de wilaya d'Algérie Poste. «Non, a rétorqué le directeur de wilaya d'AP, M. Doukhane, la distribution est de la compétence de la direction régionale de laquelle dépendent les facteurs». Et pour terminer ce jeu de ping-pong, le directeur de wilaya d'AP a estimé que c'est l'absence de boîtes à lettres dans les immeubles qui a peut-être empêché les facteurs de faire parvenir le courrier aux destinataires. Et les abonnés au téléphone de répondre qu'ils ne sont pas convaincus par ces explications. Et le problème reste posé.

Agression à l'arme blanche à Ziadia

Le bilan de la protection civile de Constantine pour la journée du vendredi 10 octobre 2014 indique une agression nocturne commise par un groupe d'inconnus sur un jeune homme de 18 ans, deux incendies et deux accidents de la route.

Le fait saillant de la journée est donc cette agression intervenue à 23 heures au niveau de la cité Ziadia de Constantine et dont a été victime un jeune homme âgé de 18 ans identifié par les initiales S.M.N. Ce dernier souffrait de blessures au dos, à la poitrine et aux jambes provoquées par des objets contondants. Il a été secouru par la protection civile puis transporté au Chu Benbadis de Constantine pour des examens approfondis et des soins complémentaires.

Durant la même journée, les sapeurs-pompiers sont intervenus à 17h30 pour éteindre un incendie qui a pris sur une étendue de 4 hectares de broussailles (diss et kandoul) située à la mechta Ayata, dans la commune de Zighoud Youcef. Le feu a été éteint et les pompiers ont pu préserver la petite forêt toute proche de l'endroit brûlé, ainsi que des serres vides.

La protection civile est venue également à bout d'un incendie qui avait pris dans des traverses en bois usées stockées au niveau de la gare SNTF de Hama

Bouziiane. 40 traverses ont été détruites par les flammes et les pompiers ont pu sauver plus de 300 autres. Le communiqué donné par l'officier de permanence de la protection civile indique que les causes de ces deux incendies restent indéterminées.

Enfin, en ce qui concerne les accidents de la route, la même source a signalé deux accidents sans gravité qui se sont produits au cours de la journée de vendredi. Le premier s'est produit à 8h50 lorsqu'un véhicule de tourisme a percuté un piéton âgé de 20 ans répondant aux initiales de S.F.F. au niveau du boulevard de l'ALN de Didouche Mourad.

La victime souffrait de douleurs au bassin, au cou et présentait des blessures à l'épaule droite. Il a été secouru et soigné par les agents de la PC avant d'être transféré au Chu de Constantine. Le second accident est intervenu à 11h dans la descente de Zouaghi et s'est traduit par le dérapage et le renversement d'un autre véhicule léger ayant à son bord un couple. Le chauffeur s'en est tiré indemne de l'accident, mais sa compagne âgée de 25 ans présentait apparemment une fracture à la main gauche. Elle a été secourue et évacuée vers le Chu de Constantine.

A. M.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

| 18 dhou el hidja | | | | |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr 05h13 | Dohr 12h20 | Assar 15h34 | Maghreb 18h06 | Icha 19h23 |



BECHAR

Le foncier agricole objet de transactions illicites

Hadj Fenadaoui

A Bechar, la dernière circulaire émanant du ministère de l'agriculture exhortant les responsables concernés à agir sur le terrain afin de mettre fin au détournement des terres agricoles à des fins de construction, a été bien accueillie. Elle semble avoir eu des échos favorables au sein de la population locale, eu égard au trafic que connaît le foncier agricole. En effet, les transactions illicites du foncier agricole qui se pratiquent au grand jour face à l'immobilisme et au silence radio, des services concernés, censés être aux premières loges pour protéger et défendre les terres agricoles, des agissements néfastes des faux fellahs et autres spéculateurs qui ne reculent devant rien pour porter atteinte au développement agricole dans cette wilaya. Cette directive prise par le ministère de l'agriculture, se veut un rappel à l'ordre des responsables en charge du secteur au niveau local pour agir sans concession, et veiller sur la stricte application de la réglementation toujours en

vigueur. Dans certains endroits publics, ces derniers jours à Bechar, des informations circulent faisant état d'un certain nombre d'agriculteurs, détenteurs de concessions agricoles dans le cadre de la mise en valeur des terres, n'hésitent pas à vendre, une parcelle de terrain agricole ou une partie, à des prix faramineux grâce à des complicités. Ces agriculteurs avaient acquit gracieusement ces terres agricoles pour les travailler et rendre le secteur agricole prospère. Certains d'entre eux avaient même bénéficié des avantages, des aides financières et prêts bancaires, dont ils ont été absous du remboursement par décision du chef de l'Etat prise en 2004, les voilà recyclés cette fois-ci en spéculateurs dans le foncier agricole raflant des milliards de dinars dans l'impunité totale. Un de ces spéculateurs aurait vendu à prix d'or deux hectares sur les cinq qu'il possède, situé sur le périmètre agricole, route de Kenadsa. Une parcelle où une somptueuse villa est en cours de construction. Contacté par nos soins sur le sujet, le maire de Kenadsa dira : «tous les res-

ponsables se rendant par route à Kenadsa ont vu, la construction de la villa sur le terrain agricole sans aucune réaction de leur part, je ne sais pas comment, son propriétaire a pu obtenir l'autorisation d'achat, puisqu'il s'agit d'une concession agricole réglementée par des textes, et surtout le permis de construire. De toutes les façons cette opération a été réalisée avant mon élection à la tête de cette municipalité». Il est à signaler que le ministère de l'agriculture avait bien signalé dans cette circulaire que : «les bilans établis dans le cadre des opérations de déclassement des terres agricoles, révèlent, d'une manière claire, une consommation effrénée et sans précédent des terres agricoles à des fins d'urbanisation et d'industrialisation et ce, au mépris, des dispositions législatives et réglementaires en la matière». La sonnette d'alarme est tirée, afin d'ouvrir une enquête sur ces transactions illicites, et mettre un terme à ce genre de spéculation du foncier agricole qui porte un préjudice certain au développement de l'agriculture dans cette région du sud du pays.

TLEMCEM

Inauguration officielle du tribunal de Bab El Assa

Khaled Boumediène

Les affaires judiciaires (contentieux civil, divorces et requêtes après divorce, infractions pénales, à l'exception des crimes, qui sont soumis à la cour d'assises), des habitants de la bande frontalière de Bab El Assa et Marsat Ben M'hidi seront, désormais, traités au niveau du "nouveau" tribunal de Bab El Assa, auparavant, une annexe relevant du tribunal de Ghazaouet. Ainsi, la nouvelle juridiction de première instance, dotée de pleine compétence, et de magistrats, assesseurs, juges spécialisés, substituts, et de secrétariat-greffe divisé en un secteur civil et un secteur pénal, avec différents services, dispensera les habitants des régions précitées de se rendre au tribunal de Ghazaouet, à environ 50km, dont ils dépendaient juridiquement. C'est une délégation de magistrats conduite par MM. Hamouche Mohammed et Bey Benali, respectivement président de la cour de Tlemcen et procureur général, qui a procédé à l'inauguration officielle de cette institution judiciaire instance relevant de la cour de Tlemcen. La cérémonie a d'ouverture eu lieu samedi dernier en présence des chefs de daïra, des élus, des représentants de corps de sécurité et judiciaires et d'une

foule nombreuse représentée essentiellement de la société civile de ces deux villes frontalières. Lors de cette même cérémonie, il a été également procédé à l'installation des magistrats de ce nouveau tribunal. Ainsi, l'on apprendra, que Madame Houari Karima auparavant présidente de l'annexe judiciaire de Bab El Assa, a été nommée présidente du tribunal de Bab El Assa, M. Latrache Tarik, ancien procureur adjoint près la cour de Tlemcen, occupera la fonction de procureur de la république près le tribunal de Bab El Assa, tandis que, M. Abdelkrim Rachid, qui assurait le poste de juge d'instruction près le tribunal de Ghazaouet, assurera la même fonction près le tribunal de Bab El Assa. A noter, que la cour de Tlemcen dispose de 08 tribunaux (Remchi, Ghazaouet, Maghnia, Seboud, Ouled-Mimoun, Nedroma, Tlemcen et Bab El Assa). Par ailleurs, dans le cadre du mouvement des magistrats, opéré ces derniers jours, par le président de la république, Abdelaziz Boutefli-



Photo : Siège de la cour de Tlemcen

Ph: K. B.

ka, le président de la cour de Tlemcen, M. Hamouche Mohammed, a été muté à Relizane où il occupera les mêmes fonctions. Il a été remplacé à son poste par, M. Belabadi Mohammed, qui assurait les fonctions de président de la chambre d'accusation près la cour d'Oran. M. Felouh Mohammed, qui exerçait comme président de la chambre pénale près la cour de Tlemcen, a été désigné président du tribunal administratif de Relizane. Enfin, M. Bekhelifi Mohammed, qui exerçait comme juge d'application des peines près la cour de Tlemcen, puis comme inspecteur au niveau de l'inspection générale, a été nommé procureur général près la cour d'Oran.

AÏN-TEMOUCHENT

22 postes ouverts au concours d'accès au doctorat

Mohamed Bensafi

Ils seront, au total, 311 d'étudiants, ayant déjà en poche le master, à se présenter très prochainement au concours national d'accès au doctorat du LMD, ouvert par le centre universitaire d'Aïn-Temouchent (CUAT), au titre de l'année universitaire en cours. Parmi les candidats, 160 ont choisi l'option géotechnique sur les 10 spécialités retenues. Prévu au nombre de 16, les 22 postes ouverts aux études doctorales sont respectivement génie civil (06), génie de l'eau et de l'environnemental (4), génie mécanique (6) et lettres et langues (6). Cette offre, bien que s'adressant à tous les diplômés en master (500 sont sortis en juillet du CUAT), autrement dit les détenteurs d'une licence en sus de deux années de master, est, par

contre, extrêmement sélective. Puisque n'ont été finalement retenus que les candidats disposant d'un cursus universitaire exemplaire. Une fois sélectionnés, les candidats au doctorat devront, par la suite, passer par l'étape de l'épreuve écrite.

A noter ici qu'il s'agit des premiers postes ouverts selon le principe du concours duquel le rectorat du CUAT a obtenu le feu vert de la commission régionale chargée de la formation supérieure de post-graduation, de l'habilitation universitaire et de la recherche scientifique, matérialisé en sus par un arrêté ministériel. A rappeler que le doctorat est le plus haut diplôme universitaire d'une durée minimale de trois ans (six semestres). Il couronne des études en licence (3 ans) et en master (2 ans), soit huit ans d'études au moins.

MOSTAGANEM

Il y a 56 ans, l'exécution de Si Hadj Ahmed

Il y a 56 ans, le moudjahid Hadj Ahmed Si Afif, (1925-1958) fut exécuté. Cette date a été commémorée, jeudi au musée de la révolution de Sidi Ali, en présence de membres de la famille du chahid, de moudjahidine et de nombreux citoyens. Ce moudjahid né le 13 avril 1925 au village de Sidi Ali (Mostaganem), se consacra au militantisme pour la cause nationale à l'âge de 17 ans en

militant au PPA. Il activait, sous le commandement de Benabdellmalek Ramdane, Bordji Amar, Sahraoui Abdelkader..., responsables de l'action politique dans les zones du Dahra à Mostaganem. Il a participé, le 28 octobre 1954 à une réunion préparatoire des actions commando prévues pour leur exécution le 1er novembre 1954, contre la brigade de gendarmerie de Sidi Ali, incendie

des fermes de colons, sabotage des réseaux électriques et téléphoniques. Interné au camp de concentration de Cassaigne, il fut ensuite exécuté lâchement au croisement des forêts Petit Port -Ain Brahim (Sidi Lakhdar) dimanche 5 octobre 1958, alors qu'il était âgé d'à peine 33 ans, laissant derrière lui une veuve et quatre enfants et tous ses biens.

H. B.

SAIDA

Deux résidences de 2000 places fermées pour une réhabilitation latente

Tahar Diab

Créée en tant que centre universitaire en 1998, l'Université Docteur Moulay Tahar n'a été promue qu'en 2009. Ses 6 facultés qui englobent 19 départements sont encadrées pédagogiquement par 639 enseignants au profit de 11 000 élèves dont 1940 nouveaux inscrits soit 19.40%. L'année universitaire écoulée a comptabilisé en ingéniorat, master et licence 2300 diplômés dont 129 étudiants étrangers issus de 4 pays africains (Mali, Niger, Tchad et Burundi) et également 4 pays arabes (Yémen, Palestine, Mauritanie Sahara Occidental qui arrive en tête avec ses 60 diplômés. La réparation dégressive par catégories illustre l'attente de promotions de nos encadreurs appelés à gravir les classes supérieures pour former des Intellectuels, donc de futurs cadres crédibles et ne pas se contenter de statistiques trompeuses de diplômés qui reconnaîtront eux-mêmes leurs tares dans le monde du travail.

Avec 3.12 % de professeurs seulement qui au nombre de 20 n'en représentent qu'un seul par département, 65 maîtres de conférences (10.17% en A) 85 maîtres de conférences B (13.30 %), 317 maîtres assistants (49.60% en A) et 152 maîtres assistants (2.34% en B) Ajouter à cela que parmi ces spécialités sont incluses 63 licences habilitées et 75 master dont 3 par convention. Pour combler le déficit en certaines disciplines, il est prévu tout prochainement le recrutement de 15 maîtres assistants Le taux d'encadrement est de 16 étudiants par professeur, donc inférieur à la moyenne nationale d'un Professeur pour 24 élèves. L'université du Nom du Docteur Moulay Tahar

Médecin -officier de l'ALN DE L'HOPITAL MILITAIRE DE Ghardimaou (Tunisie) compte 3 sites implantés dans la zone nord de la ville et le quatrième à Ain El Hadjar - 11km au sud du Chef-lieu- (Hydraulique, Génie Civil et Biologie).

La restauration est assurée par 4 établissements fonctionnels dont 2 intégrés au service de 4330 étudiants dont 2630 filles et 2 autonomes dont l'un à Ain El Hadjar avec 1200 repas /jour et le second dans la cité 3000 avec 4000 repas. Les 7.320 boursiers comptent 58 résidents étrangers. Le nombre de travailleurs étant de 1.008 personnes peut couvrir largement les besoins Si les 5 résidences d'une capacité de 70000 places offrent 75 % d'occupation pour les garçons, il est malheureusement en déshérence avec 131.5% pour les 2630 filles dont 632 d'entre elles (en master) ne peuvent être hébergées à cause des résidences fermées d'Erriadh (500 places) et Soummam (1500 places) En dépit de conventions déjà engagées, cet état de faits demeure tributaire de l'Ordre De Service (O.D.S) à l'indicatif des entreprises qui doivent mesurer à leurs justes valeurs ce retard insupportable surtout envers nos jeunes filles qui sont entassées à 5 dans des chambres à 2 lits. Hormis ce gros problème d'hébergement à résoudre en urgence, il est à signaler que l'orientation s'est effectuée en temps voulu, les examens de rattrapage en retard réalisés, cette rentrée s'est également déroulée dans de bonnes conditions et qui seraient encore améliorées avec la venue d'un nouveau recteur capable d'insuffler une dynamique nouvelle dans le sens d'asseoir un véritable centre de rayonnement culturel et scientifique.

EL-BAYADH

Des logements ruraux pour les agglomérations secondaires

Hadj Mostefaoui

Le maire de la ville aura certainement du pain sur la planche dans les prochains jours et aura du mal à faire passer la pilule aux milliers de demandeurs de logements ruraux. Il s'agit des résidents dans les quatre agglomérations secondaires de sa commune et dont le nombre dépasse allégrement la barre des 8.000 postulants au moment où le maire ne dispose entre ses mains que d'une centaine de logements ruraux. S'arrachant les cheveux et craignant

de faire des mécontents, le porteur de l'écharpe tricolore, voire même plus où donner de la tête au fur et à mesure que la date fatidique, dite d'élaboration de la liste des bénéficiaires, se rapproche et de l'aveu même de cet élu communal, qui prend à témoin l'opinion publique locale, il lui est d'ores et déjà difficile de sélectionner la centaine de candidat qui sera portée sur la liste des heureux bénéficiaires, tout en nous déclarant qu'il sera le seul à porter le chapeau.

CHLEF

Un réseau international de vol des véhicules démantelé

Abbad Miloud

Ce jeudi, le Colonel Bouaroudj Amar, commandant du groupement de wilaya de la gendarmerie nationale, a présenté les diverses activités du mois de septembre 2014 dans un bilan marqué par une analyse approfondie.

Pour le crime dit ordinaire, le nombre a atteint 215, contre 361 durant le même mois de l'année 2013, soit une diminution de 146 affaires. Les coups et blessures volontaires occupent la première place et trouvent origine dans les conflits opposant des familles et des individus qui font usage de violence au lieu de recourir à la justice. Le nombre de personnes arrêtées a été de 218 dont 71 ont été écrouées et les 147 autres ont bénéficié d'une liberté provisoire.

Concernant le crime organisé, pour la consommation et la commercialisation de la drogue, 16 affaires ont été enregistrées durant le mois de septembre dans lesquelles 17 personnes sont impliquées dont 15 ont été écrouées. Il a été saisi 30,40 kg de kif, traité et une boîte de psychotropes. D'autre part, un

véhicule de type Mercedes immatriculé dans la wilaya d'Oran, volé d'Italie, recherché par Interpol, a été intercepté.

Le réseau international spécialisé dans le vol des véhicules et la falsification de leurs documents, a été démantelé.

Concernant les accidents de la route, le facteur humain demeure la principale cause avec un taux de 91,66% identique à celui du mois d'août passé. Leur nombre a également connu une diminution par rapport au mois de septembre 2013. En 2014, il a été dénombré 48 accidents qui ont fait 15 morts et 78 blessés, contre 124 accidents durant le mois de septembre 2013 avec 27 morts et 243 blessés. Cette diminution s'explique par les actions préventives menées, et accentuées depuis 2014, l'utilisation du radar et la multiplication des barrages routiers, notamment sur les routes nationales 4,11 et 19 et sur l'autoroute. Elle s'explique aussi par les mesures coercitives, contraventions et retraits de permis de conduire. Pour le seul mois de septembre passé, il a été procédé au retrait de 3292 permis de conduire.

Journée mondiale de la santé mentale Dix nouveaux cas de troubles mentaux enregistrés chaque jour à Oran

J. Boukraâ

À l'instar des autres villes du monde, Oran célèbre la journée mondiale de la santé mentale. Alors que le monde célèbre cette journée sous le thème «La santé mentale et le bien-être», les spécialistes sont unanimes : les troubles mentaux en Algérie sont en nette progression. A Oran, dix nouveaux cas de troubles mentaux sont enregistrés quotidiennement au niveau des dispensaires d'hygiène mentale et au niveau du service de psychiatrie du CHU d'Oran (pavillon 35), sans compter les cas pris en charge au niveau des cliniques privées. Selon un médecin: «A Oran, le nombre de cas de dépression ne cesse d'augmenter. Dans bien des cas, cela nécessite des consultations car cela peut déboucher sur des maladies psychosomatiques telles que le diabète, les ulcères et les dermatoses multiples». Près de 18.200 cas de troubles mentaux ont été enregistrés à Oran.

Les cas de schizophrénie viennent en tête, suivis par les troubles du comportement. La majorité des mala-

des hospitalisés ou consultants aux urgences sont atteints de cette affection. L'Etat a déployé des efforts en matière de prise en charge et de promotion de la santé mentale en créant des centres intermédiaires pour mieux traiter les malades psychiques et mentaux. A Oran, cinq centres sont ouverts (Ain El-Turck, Arzew, Es-Seddikia, Miramar et Yaghmoracen), mais ce nombre reste insuffisant. Les malades mentaux errants ont envahi, depuis quelques années, villes et grandes villes du pays. Oran en est l'exemple le plus illustratif. Mais il y en a d'autres qui croupissent dans des asiles mouroirs avec, en plus, des carences dans leur prise en charge. Dans ces hôpitaux, on y trouve des malades chroniques et ceux qui sont récupérables, notamment des dépressifs, des arriérés mentaux, des toxicomanes, des épileptiques et des personnes atteintes de troubles psychosociaux (traumatismes), etc.. Sans aucune différence, au point où le malade récupérable, à force de côtoyer les autres, devient... irrécupérable à son tour. S'il est un fait que des malades

mentaux ont toujours existé, il faut souligner que la décennie 90 a créé une nouvelle catégorie de malades mentaux. Pauvreté et terrorisme aidant. Cette catégorie a plus besoin de prise en charge psychologique que psychiatrique. Dans ce cadre, les spécialistes affirment que la prise en charge des malades mentaux pose plus que jamais un grand problème.

Les traumatismes liés au terrorisme, au stress, aux maladies, à la toxicomanie, à la violence, à la frustration sociale, engendrant la dégradation de la santé mentale, sont accentués par l'insuffisance de structures de prise en charge et de personnels. Le secteur extrahospitalier, lieu privilégié de la prévention et de premier traitement des problèmes de santé mentale, est très peu développé à Oran, ajoutent nos sources. Pour rappel, la célébration de cette journée vise à sensibiliser l'opinion aux problèmes de santé mentale. A cette occasion, les discussions franches sur les troubles mentaux et les investissements dans les services de prévention, de promotion et de traitement sont à encourager.

Route de la corniche supérieure Le dernier tronçon en cours d'achèvement

Rachid Boutlélis

La dernière opération de revêtement de la chaussée, ciblant la route de la corniche supérieure, à proximité de la bretelle desservant la commune d'Ain El-Turck, celle de Mers-el-Kébir et l'axe menant à Oran, est en phase d'achèvement. Selon une source proche du dossier, les entreprises chargées du projet s'attellent aux dernières retouches ciblant notamment les accotements de cette route, désormais complètement restaurée et transformée en double voie, qui contribuera grandement, notamment au cours de la saison estivale, au désengorgement de la RN 2, principal axe routier reliant Oran à Ain El-Turck. Il importe de noter qu'en inaugurant, près de deux mois avant la célébration de la fête de l'Aïd, dans les délais de la deuxième et dernière tranche des travaux de la route de la corniche supérieure, M. Zâalane, wali d'Oran, a prouvé qu'il relevait un grand défi que rares étaient ceux qui y croyaient et ce, en raison des

grosses difficultés ayant entravé au départ ce projet de grande envergure. Le chef de l'exécutif a ainsi, dans la foulée, démontré encore qu'il tenait à ses engagements, en promettant cinq mois auparavant, lors de sa dernière visite dans la daïra d'Ain El-Turck, qu'il veillera à ce que le délai de réalisation soit respecté. Il a réitéré les mêmes instructions à propos du respect des délais dans l'achèvement des travaux, de ladite bretelle sur une distance de 200 mètres, qui ciblent actuellement les accotements au niveau de cet axe routier serpentant au pied de la montagne Murdjadjo. Notons que les travaux de ce projet de grande envergure, pour lequel un apport financier d'un montant de 123 milliards de centimes a été dégagé, se sont étendus jusqu'à la bretelle desservant le village Fillaoucène, communément appelé El Qaria, sur le territoire de la municipalité de Bousfer et l'accès ouest du chef-lieu de la daïra d'Ain El-Turck. Cet axe routier, n'ayant jamais fait auparavant

l'objet d'une quelconque opération de restauration et qui se trouvait par conséquent dans un état plus que lamentable, a été également transformé en une double voie. Les travaux de réhabilitation ont ainsi éradiqué le virage en épingle à cheveux, aboutissant sur la route menant à El Qaria, qui constituait un véritable angle mort et a été à l'origine d'un nombre indéterminé d'accidents de la circulation. Cette bretelle, qui a été également totalement réhabilitée, a constitué, rappelons-le, une autre halte lors de cette visite du chef de l'exécutif, qui s'est dit satisfait des efforts consentis pour ce projet. Il a aussi, signalons-le, donné d'autres instructions pour le lancement dans un proche délai d'une opération d'installation de l'éclairage public sur ces deux routes, dont la restauration a embelli le paysage de cette zone côtière, qui renferme d'énormes potentialités en matière de tourisme, l'un des principaux piliers économiques de la wilaya d'Oran.

En présence de M. Yousfi et du sous-secrétaire d'Etat US à l'Energie fossile Ouverture aujourd'hui de la Conférence internationale sur l'industrie du gaz

K. Assia

La Conférence internationale sur l'industrie du gaz en Algérie s'ouvrira aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 13 octobre prochain, en présence du ministre de l'Energie, M. Youcef Yousfi, et du sous-secrétaire d'Etat US à l'Energie fossile, M. Christopher Smith, au Centre des conventions d'Oran. Organisée par Sonatrach, cette conférence sera animée par des responsables du secteur de l'énergie et de Sonatrach, des experts reconnus dans le domaine de l'industrie du gaz en plus de compagnies internationales. Les organisateurs ont choisi comme thème les ressources non conventionnelles en Algérie: un potentiel et des perspectives et 50 ans dans l'industrie du gaz. Deux impor-

tants thèmes qui mettront en exergue, lors de la première journée de cette conférence, le potentiel de l'Algérie en ressources non conventionnelles, notamment en gaz de schiste.

Des communications seront donc animées autour des objectifs et les perspectives de développement sur le long terme. La deuxième journée sera consacrée à valoriser l'expérience algérienne dans l'industrie du gaz naturel liquéfié (GNL) par la célébration du cinquantenaire de la mise en service en 1964 de la CAMEL à Arzew, première usine de liquéfaction du gaz naturel au monde.

Notons que l'Algérie, pays producteur, consommateur et exportateur de gaz, a développé très tôt une importante industrie des gaz (gaz naturel, GNL et GPL) et a participé activement à l'expansion du com-

merce international du gaz, notamment sous forme liquéfiée. Les pionniers de l'industrie du gaz en Algérie se sont organisés, dès 1968, au sein de l'Union algérienne du gaz (UAG), qui fut membre actif de l'UIG et organisatrice de la 4^e Conférence internationale sur le GNL à Alger, en 1974. En 1993, l'AIG a repris le flambeau de l'UAG et s'est fixé pour missions d'être au service de l'industrie algérienne du gaz en tant qu'espace de convergence et de compétence dans les spécialités variées et venant d'horizons diversifiés, de participer activement aux travaux et manifestations de l'UIG et dans les espaces internationaux spécialisés et de développer des relations de coopération avec les associations similaires en tant que relais de l'industrie algérienne du gaz.

Congrès international de l'AMOPREC sur le diabète Les spécialistes recommandent le dépistage précoce

K. Assia

Les intervenants au 7^e Congrès international sur le diabète - complications et thérapeutique (actualisations)-, organisé depuis vendredi à l'hôtel Sheraton d'Oran, par l'association des médecins d'Oran pour la prévention AMOPREC, sont unanimes quant à l'importance et la nécessité du dépistage précoce pour la prévention contre la maladie. Diabétologues, néphrologues, cardiologues et médecins internes ont tous appelé au dépistage pour une meilleure prise en charge du malade. Ces journées scientifiques dédiées au développement de la recherche scientifique et à la formation médicale continue s'inscrivent désormais dans le sillage de toutes les actions consenties par l'AMOPREC pour garantir des résultats concrets, comme l'a indiqué le professeur Benachenhou, président de cette association, et d'ajouter que la prévalence du diabète prend de plus en plus d'ampleur en Algérie, avec plus de 3 millions de diabétiques, à tel point qu'on s'achemine vers une véritable épidémie. La pathologie du diabète vient, désormais, en deuxième position du classement des maladies chroniques après l'hypertension artérielle (HTA). Les complications de cette maladie sont connues, selon les spécialistes, comme l'a souligné le professeur Rayane, chef de

service néphrologie de l'hôpital Hussein Dey et chef du projet de l'Institut national du rein. Le diabète reste la première cause de l'insuffisance rénale. Ceci représente 30 à 45% des causes, ajoute-t-il. Même constat pour le professeur Benothmane, ex-chef de la clinique Laribère installé à Paris, qui, à son tour, a mis l'accent sur la nécessité de changer les habitudes alimentaires et d'éviter la sédentarité. Quelle que soit la pathologie, le diabète est un facteur aggravant, a-t-il affirmé et d'ajouter qu'un nouveau concept a été introduit à l'étranger lequel repose sur une prise en charge centrée sur le patient. Autrement dit, ce procédé adopté par certains professeurs et médecins algériens permet, selon notre interlocuteur, une prise en charge globale du malade et des complications que peut engendrer la pathologie. Le patient doit être autonome vis-à-vis de sa maladie; dans le cas où il l'ignore, celui-ci subira des séances d'éducation thérapeutique avec un diagnostic grâce à ce concept de prise en charge. Tout en appelant à une étroite collaboration de tous les services concernés chargés de prévenir contre la maladie, dont le service de cardiologie, de néphrologie, de neurologie, le docteur Chenini a noté, pour sa part, que 20 à 30% des diabétiques sont admis au service de néphrologie. Ainsi et en explicitant ces complications

qui sont, selon le docteur Merad, l'œil, l'organe le plus touché du fait que cette altération des vaisseaux sanguins est souvent à l'origine des accidents cardiovasculaires et cérébraux et les membres inférieurs qui peuvent être également atteints sans oublier le retentissement sur le rein qui pourrait être à l'origine d'une insuffisance rénale. Les spécialistes venus des quatre coins du pays ont rappelé que cette maladie est devenue un véritable fléau et est considérée comme un sérieux problème de santé publique. Plusieurs thèmes ont été débattus pendant ce congrès, à savoir la maladie du diabète, son origine, ses symptômes, la physiopathologie et les nouvelles perspectives du diabète du type 2, la nutrition et le risque cardiovasculaire, le diabète et la dialyse, le diabète et l'anesthésie. Il est également question de revoir le diabète chez l'enfant, le diabète principale cause de l'IRC en Algérie, la prise en charge du pied diabétique, entre autres. Cette rencontre a permis de développer et d'élargir, selon le président de l'AMOPREC, le champ de la concertation et l'échange d'expériences entre confrères. Un riche débat a sanctionné ces deux journées d'études lesquelles s'inscrivent dans la promotion de la formation continue au profit de la corporation venue des quatre coins du pays. Notons que plus de 250 participants ont pris part à ce congrès.

Publicité

| | | | |
|--|--|---|--|
|  Ecole de Gestion d'Informatique et de Commerce EGIC IBN SINA | |  Institut Supérieur de Management Avicenne I S A | |
| Technicien Supérieur Diplôme d'Etat algérien | CMP Certificat de Maîtrise Professionnelle | DEP Diplôme d'Etat canadien | Diplôme Européen & Master Européen Diplôme d'Etudes Supérieures & |
| Commerce International, Marketing Banque & Assurances, Informatique Comptabilité & Finances | Informatique Aide Comptable Agent d'Assurance | Informatique Techniques de vente Comptabilité, Tourisme, ... | Management, Finances, RH, Communication, Marketing, Informatique Tourisme, Qualité Sécurité Environnement, ... |
| Oran : rue Tolozane (face lycée technique les Palmiers) Tél & Fax : 040 21 44 44 // 040 21 45 45 // 0770 33 21 28 // 0770 96 40 83 | | www.egicibnsina.com Alger : 19 rue Nacer Agoulmine vieux kouba Tél & Fax : 021 280 366 // 021 280 363 | |

تحت الرعاية السامية لخاتمة رئيس الجمهورية السيد عبد العزيز بوتفليقة
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

WORLD TRADE CENTER ALGERIA
BASTP
Boulevard Algérien de Sous-Traitance et de Partenariat

Organisat

3^{ème} EDITION | DU SALON INTERNATIONAL DE LA SOUS-TRAITANCE
PROFESSIONNELS DE L'INDUSTRIE CECI VOUS INTERESSE

2014
Algest
Le rendez-vous des sous-traitants et des donneurs d'ordre

DU 20 AU 23 OCTOBRE 2014
Centre de Conventions Oran

Une opportunité pour rencontrer pendant 4 jours, les Grands Donneurs d'Ordres et les Sous-traitants dans les secteurs suivants :

- > Transformation des métaux et mécanique de précision,
- > Moulés et outillages,
- > Industrie sidérurgique et métallurgique,
- > Industries Electrique, Electronique et automatisme,
- > Industrie du caoutchouc, Plastique et Composite,
- > Pièces de rechanges,
- > Fourniture et fixation industrielle,
- > Services et Produits Pétroliers, Ferroviaires,
- > Industrie chimique, Verre et papier
- > Produit et distribution (énergie, gaz)
- > Services liés à l'Industrie (maintenance industrielle, formation, Engineering, Conseil, Transport, NTC.

Soyez les Bienvenus |

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

WTCA : 13, Rue Mohamed SEMANI, Hydra, Alger, Algérie
Tel.: +213 21 69 43 07 à 09 - Fax.: +213 21 69 29 05
Mail : k.idir@wtcalgeria.com
Mobile : 0555 029 293

BASTP: Site SIDER, Chemin du Paradou, Hydra
Tel.: +213 (0)23 53 41 70 / Fax : +213 (0)23 53 42 27
Mail : bastpcentre@gmail.com
Mobile : 0661 59 46 16

www.salon-algest.com

Partenaires :

Sponsors: eden edens HOTEL

SPA DIPHACO
Distribution et Commercialisation de Produits Pharmaceutiques

En vue de l'ouverture prochaine de notre Direction Régionale, à Alger, nous recrutons :



- ❖ Assistante de Direction
- ❖ Comptable
- ❖ Télé commerciales
- ❖ Délégués commerciaux
- ❖ Ingénieur en informatique
- ❖ Réceptionniste
- ❖ Agents de Facturation
- ❖ Contrôleurs de préparation
- ❖ Préparateurs de commande

Qualités requises :

Expérience professionnelle dans le domaine, souhaitée.

Résidence à Alger et environs.

Envoyer C.V. et lettre de motivation à l'adresse mail suivante : diphacoalger@gmail.com

الديوان العمومي لمكتب الأستاذ سعد الله عبد الكريم
محضر قضائي لدى محكمة عين تموشنت
لدى اختصاص مجلس قضاء سيدي بلعباس
الذي مكتبه بشارع امبارك بوسيف رقم 15 - عين تموشنت

إعلان بالبيع بالمزاد العلني
Tel : 043-78-10-80

تنفيذا للنسخة التنفيذية للحكم الصادر عن محكمة حمام بوججر القسم العقاري المؤرخ يوم 2014/03/02 تحت رقم 14/00245، سيتم البيع بالمزاد العلني للعقار الواقع ببلدية حمام بوججر والذي يتمثل في: محلات معدة للسكن في طور الإنجاز (مشيدة بنسبة 65%) الكائنة ببلدية حمام بوججر لبلدياتها ودانيتها ولاية عين تموشنت المتمثلة في منزل فردي من طابق أرضي يحتوي على مدخل، بهو، محل، مراب، ودرج يؤدي إلى الطابق الأول، وطابق أول يحتوي على ثلاث (03) غرف، قاعة استقبال، مطبخ، حمام، مرحاض، بهو وسقيفة، مجموع المياني وما تحتويه مشيدة فوق قطعة أرض مساحتها مائتان وثمانية وسبعين متر مربع (278.00 متر مربع) تحمل رقم 07 من المخطط الخاص للجزيرة مقطوعة من قطعة مساحتها 4.280.00 متر مربع تحمل رقم 209 5 JII قطع أرقام 1/1 - 2/1 - 3/1 من مخطط مسح الأراضي، الكل يحده: شمالا: عقار مبني، جنوبا: طريق، شرقا: عقار مبني، غربا: طريق.

وذلك يوم الأحد 2014/11/02 على الساعة 11:00 الحادية عشرة صباحا بمحكمة حمام بوججر لصالح ورثة المرحوم صايم حداد قويدر ولد ميلود وهم: ابنته صايم حداد فوزية بنت قويدر - صايم حداد بوججر ولد ميلود - صايم حداد مختارية - صايم حداد خالد - صايم حداد فاطمة بنت ميلود ضد ورثة المرحوم صايم حداد قويدر وهي صايم حداد ياسمين بنت قويدر.

- حدد السعر الافتتاحي للمزايدة بـ 17.000.000.00 دج (سبعة عشرة مليون دينار جزائريا).

- على الراعي أن يدفع حالا انعقاد الجلسة خمس الثمن (5/1) والمصاريف والرسوم المستحقة.

- للإطلاع على دفتر الشروط الاتصال بكتابة الضبط لدى محكمة حمام بوججر أو لدى مكتب المحضر القضائي الأستاذ سعد الله عبد الكريم الكائن مقره بـ 15 شارع امبارك بوسيف عين تموشنت.

المحضر القضائي

Promotion Immobilière à Oran
Met en vente

- Locaux commerciaux à Belgaid et Akid Lotfi, superficie de 40 à 100 m².
- Showroom de 800 m², 3 façades, 13 rideaux, climatisation, En plein boulevard de Belgaid.
- Villa de 500 m² avec piscine 200 m² bâtis au 10^{ème} étage
- Bureaux 100 m² et 158 m² en face l'hôpital Canastel, climatisés et finis à 100%.

Pour plus d'information veuillez nous contacter au :
0561.69.87.71 / 0561.69.16.93

ORAN Expo B.T.P.H

تحت الرعاية السامية لوالي ولاية وهران
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE MONSIEUR LE WALI D'ORAN

5^{ème} Salon International de la Construction et de la Gestion Urbaine
Du 12 au 15 Octobre 2014
Centre de Conventions d'ORAN (Mohamed Benahmed) colonel lotfi

منظم من طرف :

الصالون الدولي 5^{ème} للبناء و التسيير العمراني
من 12 إلى 15 أكتوبر 2014
مركز المؤتمرات وهران (محمد بن أحمد) العقيد لطفى

SPONSOR PLATINUM
HYUNDAI MOTOR ALGERIE
DISTRIBUTEUR OFFICIEL HYUNDAI
HYUNDAI HEAVY INDUSTRIES CO., LTD.

SPONSOR GOLD
HYUNDAI Truck & Bus

SPONSOR BRONZE
TIZIRI MOTOR ALGERIE

Projet de la nouvelle ville, à l'ouest d'Oran Le gouvernement donne, enfin, son aval

Houari Barti

« Oran Métropole Méditerranéenne en devenir ». Un thème déjà débattu, à plusieurs occasions, par les instances locales mais qui est revenu, hier, sur la scène des débats, à l'occasion de la tenue, au siège de la wilaya, d'une rencontre qui lui a été, spécialement, consacrée. Parler de cette ambition de métropoliser Oran, ne peut se faire sans qu'on n'évoque le projet de création du nouveau pôle urbain, où comme on l'appelle souvent, le projet de la nouvelle ville, prévue à l'ouest d'Oran, qui doit abriter quelque 200.000 habitants. Un projet qui vient de « recevoir l'aval du gouvernement ». Information transmise, jeudi dernier,

aux autorités locales, par le ministre du Logement et de l'Urbanisme, a affirmé, hier, le président de l'APW d'Oran, M. Abdelhak Kazi Tani, à l'ouverture de la rencontre, marquée par la présence du directeur de l'Urbanisme et de la Construction (DUC), M. Aït Belaïd, d'élus locaux, de plusieurs directeurs de l'exécutif et des représentants de la société civile. Pour animer la rencontre, il a été fait appel à un invité de marque, l'Atelier parisien d'Urbanisme (APUR), un bureau d'étude français, créé en 1967, par le Conseil de Paris. Selon la présentation présentée par un de ses représentants, l'APUR a pour missions d'étudier et d'analyser les évolutions urbaines et sociétales, participant à la définition des politiques publiques

d'aménagement et de développement, de contribuer à l'élaboration des orientations de la politique parisienne et notamment de ses documents d'urbanisme et de projets, à l'échelle de Paris et de sa métropole. Six thèmes majeurs font partie des activités de l'APUR, en France : la nature en ville et l'espace public, le plan « Climat », l'évolution du paysage urbain, notamment avec la réalisation de véritables nouveaux quartiers, la mobilité et les déplacements et enfin, la place de Paris dans la dynamique de Paris Métropole. A l'International, le bureau d'étude parisien a réalisé plusieurs contrats sur financements européens. Il est notamment, présent à Rabat (Maroc), Rio (Brésil) et Medellin (Colombie).

Elle reliera Es-Sénia à Aïn El Beïda, par la cité des '200 logements' Ouverture totale de la nouvelle voie d'accès, le mois prochain

Djamel B.

La double voie d'accès, reliant la cité des '200 logements' (Es Senia) à la localité de Aïn El Beïda sur près d'un kilomètre, sera réceptionnée, au courant du mois prochain, apprend-on auprès de l'APC d'Es Senia. Les travaux, assurés nos sources, sont en voie d'achèvement. Nos interlocuteurs indiquent qu'en parallèle à l'ouverture totale de ce tronçon, à la circulation automobile, les travaux d'aménagement des espaces, jouxtant l'axe, ainsi que l'installation des trottoirs, se poursuivront. Pour le moment seule une des deux voies est ouverte à la circulation. Sur place, nous avons constaté qu'effectivement, les travaux ont atteint un taux d'avancement appréciable. En continuation de cette voie, à l'intérieur de Aïn El Beïda, d'importants travaux sont, actuellement, en cours pour la pose de trottoirs et celle de bitume sur les dernières artères non encore bitumées. Cette voie d'accès devrait permettre aux automobilistes d'éviter une très longue déviation pour rallier la cité des '200 logements' et le chef-lieu de commune à partir de Aïn El Beïda. Elle permettra, aussi, d'atténuer le flux des automobilistes, notamment, sur l'axe reliant Oran à Aïn El Beïda. Par ailleurs, d'importants travaux de réhabilitation du tronçon routier, menant de l'entrée à la station-service de Aïn El Beïda, ont été achevés, au grand soulagement des habitants de cette localité. Ce tronçon, d'une longueur de plus de 500 m, constituait un véritable

point noir et un calvaire pour les centaines d'automobilistes qui l'empruntent, quotidiennement. Ces travaux viennent compléter, le grand chantier engagé dans cette localité, où une grande partie des artères ont été complètement bitumées. Les citoyens qui ont accueilli favorablement ces travaux, ont, toutefois, tenu à alerter les responsables concernés sur la nécessité de la pose de ralentisseurs, notamment au niveau des ruelles qui se trouvent à l'intérieur de la localité. « Depuis la réfection de la voirie, c'est un véritable cauchemar que nous vivons. Nous avons peur pour nos enfants car les automobilistes, notamment les transporteurs clandestins qui préfèrent échapper au contrôle des policiers préfèrent emprunter ces artères, à toute vitesse », indique un habitant de la localité. Il y a lieu de signaler que les habitants de Aïn El Beïda avaient, à maintes reprises, interpellé les autorités pour entamer des travaux sur le tronçon, très dégradé. à l'entrée de la localité. Il y a lieu de rappeler que dans le cadre du programme de développement de la commune et des localités d'Es Senia, une enveloppe de quelque 100 millions de dinars a été consacrée à la réhabilitation de la voirie urbaine. Les travaux, lancés en 2013, ont touché plusieurs quartiers de la commune, notamment au Douar 'Kara', cité '200 logement' et sur plusieurs artères au centre de la commune. Cette opération, autofinancée par le budget supplémentaire de l'année 2013, a été précédée par d'autres opérations de revêtement dont certaines ont été ache-

vées et d'autres sont en cours. D'autre part, un avis d'appel d'offres national restreint vient d'être lancé pour les travaux de revêtement de la voirie, en béton bitumineux, à la cité 'Fonal Es-Senia' ainsi que pour le revêtement de la voirie aux alentours de la nouvelle Polyclinique de Aïn El Beïda. D'autres opérations similaires sont en cours de réalisation, notamment à la cité Sidi El Khiair et à Aïn Beïda. La wilaya vient aussi de débloquer plus de 650 millions de DA pour réhabiliter le réseau de voirie de la commune de Benfrehâ, à l'issue des nombreuses doléances des habitants et après un constat des services concernés, faisant état de la dégradation, très avancée, des routes de cette commune. Cette manne financière devrait permettre de traiter plus de 90% du réseau routier de la commune. Signalons, enfin, que plus de 10 milliards de centimes ont été consacrés, par la commune d'Es-Sénia, aux travaux de bitumage, notamment dans les quartiers Kara, Sidi Lakhiair et à Es-Sénia-centre. En parallèle au parachèvement du programme 2013, la commune a, déjà, élaboré la fiche technique pour la réhabilitation de la voirie à la cité 'FONAL', à Kara 2 et à la cité Cdt Chérif Yahia (ex-200 logements). Ces sites ont été classés prioritaires, au vu de la dégradation du réseau de voirie. D'autres travaux concerneront le bitumage des voies menant vers la nouvelle polyclinique, ainsi que les artères détériorées, au centre de la commune.

Des élèves sous la menace quotidienne des chauffards La sécurité aux abords des établissements scolaires pose problème



J. Boukraâ

Le problème de sécurité, aux alentours des établissements scolaires, revient, lors de chaque rentrée scolaire. Ce problème concerne, essentiellement, les établissements scolaires qui donnent, directement sur les routes, comme c'est le cas des écoles primaires de la commune de Boutlelis. Même si, jusqu'à aujourd'hui, aucun accident grave n'a été enregistré, les enfants sont, quotidiennement, sous la menace des automobilistes qui ne respectent pas le code de la route. Les accidents sont redoutés, à la sortie des classes, ou encore avant la rentrée, d'autant plus que ces tronçons routiers, enregistrent un trafic dense de véhicules. Faute de ralentisseurs, des automobilistes, épris de vitesse, ne se soucient guère de la vie des autres. Les parents, très inquiets pour leur progéniture, lancent un appel pressant aux autorités concernées, afin d'intervenir pour, au moins, installer des ralentisseurs à ces endroits. « Nous voulons que cela cesse. Il faut une solution rapide à ce problème de sécurité. Les enfants doivent pouvoir traverser en toute quiétude », dira cette mère de famille qui accompagne sa fille, en

2^{ème} année primaire, tous les jours. Les risques d'accidents, aux abords de certaines écoles, situées à proximité de l'itinéraire du tramway, inquiètent, aussi, les parents. Le cas le plus édifiant demeure celui des établissements scolaires situés à proximité des voies, notamment aux quartiers de Saint Eugène, Haï Sabah, Dar El Hayat. « Le danger est imminent, aux heures de sortie des classes, nos bambins s'aventurent à traverser la voie du tramway en s'exposant, à tous les risques », dira un parent. Un élu de l'Assemblée populaire communale d'Oran avait annoncé, l'année dernière, que des mesures devaient être prises, notamment par la mobilisation d'équipes de police communale pour assister les enfants à traverser et les protéger contre les dangers de la route. Il a aussi annoncé la mise en place de barrières de protection sur les tracés du tramway, situé à proximité des écoles. Mais, à ce jour, rien n'a été concrétisé. Pour rappel, une campagne de sensibilisation sur les dangers du tramway a été organisée, l'année dernière, par la Société d'exploitation des tramways d'Algérie (SE-TRAM) et la sûreté de wilaya.

Fête nationale d'Espagne Le consulat général à Oran fête l'événement

Le consulat général d'Espagne à Oran organise aujourd'hui une cérémonie à l'occasion de la célébration de la fête nationale en commémoration de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492 et qui coïncide avec le 12 octobre de chaque année. Les autorités locales, des personnalités de la wilaya et des représentants de la société civile prendront part à cette cérémonie. La fête na-

tionale d'Espagne (Fiesta Nacional de España en castillan, Festa Nacional d'Espanya en catalan, Festa Nacional de España en galicien, Espainiako Jai Nazionala en basque, Hèsta Nacionau d'Esplanha en aranaï) ou Jour de l'hispanité, commémore la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb et les Rois catholiques après la signature des capitulations de Santa Fe. J. B.

Vol et agression avec arme blanche à la cité HLM L'auteur appréhendé

Les éléments de la police judiciaire de la 3^e Sûreté urbaine sont parvenus à mettre la main sur un jeune de 24 ans, auteur de plusieurs vols avec agression sous la menace d'arme blanche. Celui-ci a été poursuivi par les policiers après avoir menacé une femme pour s'emparer de son sac à main. Il a été appréhendé quelques instants après en possession du sac à

main. Il a été présenté au tribunal et placé sous mandat de dépôt. Par ailleurs, un jeune de 25 ans a été également arrêté pour vol de portable de l'intérieur d'un véhicule. Les enquêteurs ont récupéré une somme d'argent provenant de la vente de l'appareil cellulaire. Il a été présenté au tribunal et placé sous mandat de dépôt. K. A.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Chaïb Saïda, 78 ans, Saint-Eugène
Chérif Badra, 72 ans, Les Castors
Bennacef Med, 77 ans, Gambetta
Khaldi Med, 78 ans, El-Hassi

Horaires des prières pour Oran et ses environs

18 dhou el hidja 1435

| | | | | |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr 05h41 | Dohr 12h48 | Assar 16h03 | Maghreb 18h35 | Icha 19h51 |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|



Tranche de Vie

Par El-Guellil

Stérile



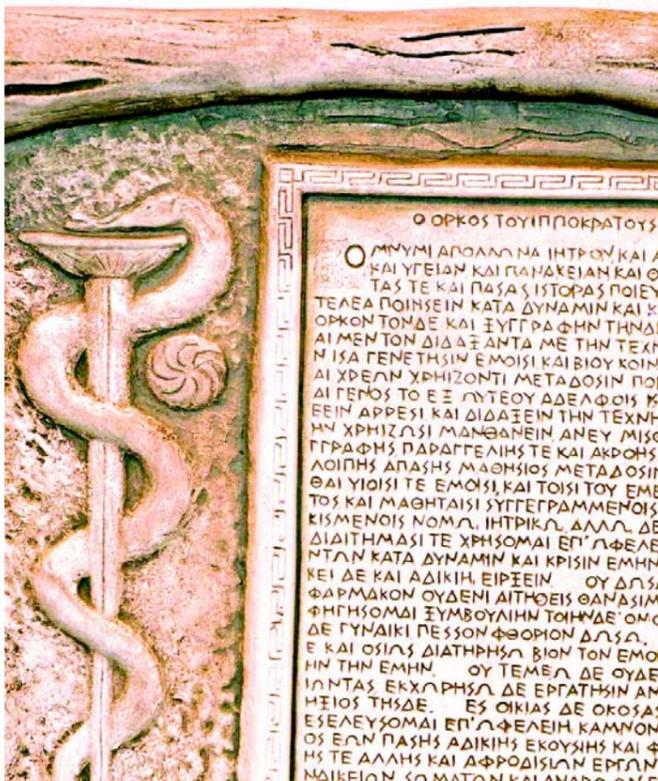
quement, une sommation doit être adressée au Maroc mais qu'en est-il ? Au contraire, la Présidence envoie des fleurs au Makhzen. - Le petit enfant Islam, âgé seule-

ment de 14 ans, a croupi dans les geôles marocaines pendant toute une année pour agression sexuelle, inouïe comme accusation, mais les Marocains n'ont pas trouvé mieux pour faire mal aux Algériens. Le comble dans tout ça, c'est le geste irréfléchi du monarque marocain qui gracie un pédophile espagnol qui a violé plus de 11 petits marocains. La violation de l'enceinte consulaire d'Algérie par un énergumène avec la complicité sornoise des forces de sécurité du Makhzen, en arrachant et en souillant l'emblème national devant le mutisme de nos politiques et que font nos décideurs ? Ils font l'apologie de ce pays. Quelle aurait été la réaction du défunt H. Boumediene devant cet acte infâme s'il était encore de ce monde.

La contrebande fait le bonheur de beaucoup de Marocains, une gangrène pour l'économie nationale, plus de 1,5 milliard de litres de carburant sont détournés annuellement (25% de la production de carburant sortent frauduleusement du pays. Enorme !).

Il était complètement déconcerté, Benttoul Benaouda de Mendès. Désarçonné, pantois, éberlué et béat lorsque il entendait à la télévision le communiqué que la Présidence a adressé à Mohammed VI à l'occasion de son intronisation. Toutes ces congratulations, félicitations et toutes ces fleurs et que de fleurs dont Mohamed VI a été gratifié. Le Makhzen marocain qui nous voue une haine viscérale depuis longtemps, car lorsque ma mémoire remonte très loin vers la guerre des sables que le Maroc voulait nous imposer tout juste après notre indépendance et qui avait des visées expansionnistes comme c'est le cas aujourd'hui pour le Sahara Occidental. Le Maroc qui, jour après jour, déverse sur nous des tonnes et des tonnes de cannabis (8 tonnes de cannabis saisies à la frontière marocaine dans un camion Shacman; 154 tonnes de kif saisies pour la seule année 2012; 95 tonnes de résine de cannabis saisies le 1^{er} trimestre de l'année en cours). Logi-

La prestation du serment du praticien médical en Algérie Entre textes et réalité



Par Driss Refas*

Le serment prononcé par le praticien médical, identifié à sa juste valeur l'importance de la relation morale qui le lie avec son malade. En dehors de l'aspect socio-économique du malade, ce dernier se confie. La relation entre le médecin et le patient s'inscrit dans la confiance établie d'emblée dans l'accueil et le discours humaniste. Le serment ne s'éloigne nullement du respect du droit humain, car il demeure une inspiration fondamentale. Depuis la création de la vie, le statut du malade demeure sans changements, car dans la difficulté de sa santé, il se livre au médecin. Ce dernier, sans frontières, évolue dans sa pratique qui lui confère un pouvoir technique de guérison, tant recherché par le malade, réduit moralement par sa déchéance physique et morale. Le serment abolit la notion de «pouvoir» du médecin sur le malade. De par le monde, le médecin, autorisé à exercer, est dans l'obligation de prononcer un serment, souvent simplifié et modifié par rapport aux valeurs de chaque nation. L'essentiel, est que le fond demeure universel, à savoir le respect des exigences morales ou éthique. Un véritable engagement dans le respect de la dignité humaine. La médecine, c'est avant tout, une pratique d'ordre humanitaire qui se soucie d'autrui, et s'efforce d'apporter le soulagement approprié. Il ne peut y avoir de médecine sans sollicitude. La philosophie du serment repose sur la relation quotidienne entre le médecin et son malade qui peut durer dans le temps en éloignant tout signe qui peut frustrer le confident et l'amener à remettre en cause l'acte noble de la pratique médicale. Le médecin adhère à la situation du malade pour une prise en charge d'abord psychologique afin d'accroître les chances éventuelles de guérison. Du serment d'Hippocrate, est né l'essentiel de la déontologie médicale.

En Algérie, la prestation du serment est devenue officielle avec l'avènement de la loi 85-05 relative à la protection et à la promotion de la santé, notamment dans son article 199 qui stipule : 'Le médecin, le chirurgien dentiste et le pharmacien autorisé à exercer, prononce un serment devant ses pairs, suivant des modalités fixées par voie réglementaire.' L'article a été modifié par la loi 90-17, modifiant et complétant la loi mère à savoir la loi 85-05 relative à la protection et à la

promotion de la santé pour devenir l'article 3 : ' Pour être autorisé à exercer, tout médecin, chirurgien dentiste ou pharmacien remplissant les conditions prévues aux articles 197 et 198 ci-dessus, doit s'inscrire auprès du conseil régional de l'ordre territorialement compétent, prévu par la présente loi et prononcer, devant ses pairs, membres de ce conseil, un serment fixé par voie réglementaire'. Ainsi, l'autorisation d'exercer une profession est intimement liée à deux actes obligatoires :

- 1- L'inscription au tableau de l'ordre et,
- 2- Prononcer un serment devant ses pairs.

La même loi, dans son article 9, précise que le titre IX de la loi modifiée(85-05), est désormais intitulé «Déontologie médicale», et l'article 267 est remplacé par l'article 267/1 qui rappelle les sanctions disciplinaires en cas de manquement aux obligations fixés par loi ainsi qu'aux règles déontologiques et l'article 267/2 qui indique la création du conseil national de déontologie médicale constitué par trois sections (médecin, chirurgien dentiste et pharmacien) ordinales, et trois sections ordinales régionales. L'article 267/6 clarifie : 'Un décret portant code de déontologie médicale fixera les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil national et des conseils régionaux de déontologie médicale, ainsi que les règles de déontologie et les sanctions disciplinaires relatives aux infractions en la matière.

Effectivement, le décret exécutif portant code de déontologie a vu le jour deux ans après la loi suscitée (loi 90/17). Malheureusement, l'ambiguïté est de taille entre la loi et le décret exécutif 92/276 du 06 juillet 1992, sur la pratique officielle des professions de la santé, notamment la prestation du serment.

Concernant l'autorisation d'exercer une profession médicale, dans la loi 90-17, elle soumet à deux actions obligatoires à savoir, l'inscription au tableau du conseil régional de l'ordre et la prononciation du serment fixé par voie réglementaire devant ses pairs élu(es) du même conseil. Ce qui veut dire à notre humble avis, le serment ; même établi par le conseil national de déontologie médicale, il doit avoir l'aval des pouvoirs publics à travers une décision officielle. A ce jour, il n'existe pas de serment fixé par voie réglementaire. Un vide qui met dans l'embarras les conseils régionaux de déontologie médicale. Ce qui veut dire tout simplement, que l'inscription au tableau

se limite à ce jour, à fournir un dossier administratif (photos, extrait de naissance, photocopie du diplôme, attestation de travail) accompagné d'une demande d'inscription et d'une déclaration sur l'honneur où le praticien s'engage à respecter les règles de déontologie médicale.

En consultant le décret 92-276 portant code de déontologie, qui fixe les modalités d'organisation et de fonctionnements des divers conseils (national et régional) de déontologie médicale, on se rend compte que l'inscription au tableau est en contradiction avec l'article 3 de la loi 90-17. En effet, dans l'article 5 du décret cité, il est mentionné : 'Le médecin, le chirurgien dentiste et le pharmacien, lors de son inscription au tableau doit affirmer devant la section ordinaire régionale compétente qu'il a eu connaissance des présentes règles de déontologie et s'engager par écrit à les respecter.' La prestation de serment qui demeure obligatoire dans le processus de l'inscription au tableau régional, n'est pas évoquée. La rédaction de l'article incomplète, installe l'ambiguïté, il aurait été préférable de recopier correctement l'article 109 du code de déontologie médicale Français à travers lequel le notre s'est fortement inspiré à savoir : «Tout médecin lors de son inscription au tableau, doit affirmer devant le conseil départemental de l'ordre qu'il a eu connaissance du présent code et s'engager sous serment et par écrit à le respecter...». Selon l'article 205 du chapitre V (De l'inscription) du code de déontologie médicale, l'inscription telle que prononcée dans l'article 5 qui fait fi au serment, rend licite l'exercice des trois professions médicales. De ce qui précède, on peut affirmer que le corps médical exerçant à ce jour en Algérie et inscrit aux tableaux régionaux territorialement compétents, n'est pas autorisé à exercer, car il n'a pas prononcé de serment, acte obligatoire qui complète son inscription.

En conclusion, la procédure dans l'acquisition de l'autorisation d'exercer une profession médicale, n'étant pas respectée, faute de la promulgation du serment par voie réglementaire, évoque le marasme entretenu dans la gestion de notre système de santé. Vingt quatre années après la modification de la loi 85-05, qui a permis l'annonce de la création du conseil national de déontologie médicale, et des différentes sections régionales ordinales, et vingt deux ans après le décret exécutif portant code de déontologie médicale, le serment n'est pas encore fixé par voie réglementaire. Une entrave au fonctionnement des sections régionales, qui en dehors de leurs rôles déontologiques et disciplinaires, leur force réside dans leur rôle administratif qui consiste à l'inscription obligatoire au tableau régional pour être autorisé à exercer. Une décision ministérielle d'affectation ne peut être valide sans l'inscription ordinaire. Ce «contre-pouvoir» mal accepté, retarde l'officialisation du serment qui entretient l'équivoque quant à l'autorisation d'exercer. Les ordres médicaux sont universels, et ils ont permis à beaucoup de pays dans la concertation, à instaurer la complémentarité dans la recherche de la qualité dans la pratique médicale à tous les niveaux, particulièrement dans la médecine de libre pratique. Dans la recherche de l'optimisation de la santé, les ordres médicaux demeurent incontournables. Espérant, que le projet sur le nouveau code de la santé apportera les méthodes universelles innovatrices pour une santé de qualité à la portée de tous. Il suffit de bien copier.

*Président du conseil régional de l'ordre des chirurgiens dentistes- Région de Tlemcen. Conseiller national de la section ordinaire nationale.

Certains acides gras protègent contre le diabète



Des chercheurs américains ont identifié une nouvelle catégorie d'acides gras produits par le corps humain qui ont des effets protecteurs contre le diabète, une découverte qui pourrait aboutir à de nouveaux traitements. Les auteurs de ces travaux ont constaté qu'en donnant ces nouveaux lipides à des souris de laboratoire modifiées génétiquement pour développer l'équivalent du diabète adulte (type 2) humain, ces rongeurs avaient une réduction de leur niveaux élevés de sucre sanguin. Ces chercheurs ont également déterminé que les personnes avec des teneurs très basses de ces acides gras avaient un risque très élevé de diabète.

Ils ont aussi découvert que les niveaux de ce type de lipides étaient élevés chez des souris résistantes au diabète. Tout cela suggère que ces lipides pourraient être utilisés à des fins thérapeutiques contre le diabète, estiment ces scientifiques de l'Institut Salk à La Jolie en Californie et du Beth Israel Deaconess Medical Center (BIDMC) à Boston, auteurs de cette découverte. «Des niveaux élevés de ces lipides paraissent être liés à des effets bénéfiques chez les souris comme chez les humains», relève la Dr Barbara Kahn, vice-présidente de la faculté de médecine du BIDMC, la principale auteur de cette étude publiée en ligne jeudi dans la revue Cell. «Basé sur leur biologie, on peut ajouter ces lipides à

la petite liste des bons lipides», souligne Alan Saghatelian, professeur de biologie à l'Institut Salk, un des principaux auteurs de cette recherche. «Ces acides gras sont étonnants car ils peuvent aussi réduire les inflammations, ce qui laisse penser que outre le diabète, nous pourrions découvrir des possibilités d'utiliser ces molécules pour combattre des inflammations chroniques comme la maladie de Crohn ou l'arthrite», ajoute-t-il. Les lipides comme le mauvais cholestérol sont, en excès, liés à des maladies cardiovasculaires. Mais ces dernières années, les chercheurs ont mis en évidence que certains lipides étaient bons pour la santé, comme l'omega-3 trouvé dans l'huile de poisson et des huiles végétales. Cette nouvelle catégorie de lipides (FAHFA) n'avait pas été identifiée jusqu'alors dans les cellules et tissus parce que leurs concentrations sont très faibles, ce qui les rend difficiles à détecter, expliquent ces chercheurs. «Cette recherche pourrait indiquer que des changements dans les niveaux des lipides FAHFA, inconnus jusqu'alors, joueraient un rôle dans l'apparition du diabète», souligne Alan Saghatelian, professeur de biologie à l'Institut Salk, un autre co-auteur de l'étude. «Nous espérons que cette découverte permettra le développement de nouvelles thérapies capables de doper la capacité de l'organisme humain à contrôler le sucre sanguin», ajoute-t-il.

Aveugle depuis 30 ans, il retrouve la vue grâce à un «œil bionique»



C'est un véritable espoir pour toutes les personnes souffrant de maladies oculaires, affectant leur vision. Grâce aux recherches menées sur l'œil et son anatomie, les médecins ont aujourd'hui trouvé des pistes pour combler les dommages provoqués et restaurer la vue chez des patients qui l'auraient perdue.

Certains scientifiques sont même allés plus loin en concevant des dispositifs qui ont déjà prouvé leur efficacité. C'est l'un de ces dispositifs que vient de tester Larry Hester, un Américain âgé de 66 ans. Cet homme a perdu la vue à cause d'une maladie appelée rétinite pigmentaire qui a progressivement détruit tous les photorécepteurs de son œil. «Ça a été un choc assez accablant, vraiment. J'avais 33 ans à l'époque», a raconté Larry Hester cité par Today. Avec le

soutien de sa famille, l'Américain a appris à vivre le plus normalement possible, en se fiant à sa mémoire pour s'orienter chez lui notamment. Un jour, sa femme a entendu parler d'un dispositif qui pourrait lui venir en aide. Ce dernier venait juste d'être approuvé par la Food and Drug Administration (FDA) qui avait donné son feu vert pour le tester chez des patients atteints de la même maladie que Larry, comme 50.000 à 100.000 personnes aux États-Unis.

C'est ainsi que l'Américain est devenu le premier à tester le système Argus II Retinal Prosthesis à l'Université de Duke. L'Argus II Retinal Prosthesis est composé de plusieurs parties dont l'objectif est de combler la perte des photorécepteurs en envoyant directement les signaux vers les cellules en contact avec le nerf optique.

Ebola

Une plaisanterie immobilise un avion

Pas question de plaisanter sur Ebola, dont la peur se répand dans le monde: un avion américain été immobilisé à son arrivée en République dominicaine et inspecté par des hommes en tenue de protection, après qu'un passager eut affirmé qu'il était contaminé par le virus.



Après avoir éternué, l'homme aurait affirmé «j'ai Ebola, vous êtes foutus», à bord du vol US Airways 845 qui effectuait mercredi la liaison Philadelphie - Punta Cana en République dominicaine. Après l'atterrissage, une hôtesse a demandé via l'interphone de l'avion à tous les passagers de rester assis et les a mis en garde. «Cela va paraître pire que c'est», leur a-t-elle dit. «Je fais ça depuis 36 ans. Je pense que cet homme est un idiot», a-t-elle ajouté, juste avant que n'entrent dans l'avion quatre inspecteurs en énorme combinaison bleue NRBC, de protection contre les produits dangereux. Une vidéo amateur prise à l'intérieur de l'avion a fait un tabac sur YouTube, regardée plus de 2,8 millions de fois. On y voit les passagers photographier les inspecteurs, on entend des rires... sans comprendre vraiment ce que font les inspecteurs. L'homme à l'origine de l'incident est finalement es-

corté hors de l'avion. On l'entend dire «je plaisantais» et murmurer «je ne suis pas d'Afrique». US Airways a indiqué dans un communiqué vendredi que le vol avait été immobilisé à son arrivée en raison «d'une possible question de santé à bord», et a présenté ses excuses pour la gêne occasionnée. Mais la compagnie aérienne a souligné que la sécurité des passagers et de son personnel étaient «la première priorité».

«Nous suivons strictement toutes les directives des Centres de prévention et contrôle des maladies (CDC, instance fédérale de la santé) mises en place pour les avions, en réponse au virus Ebola», a ajouté la compagnie. Elle a ajouté qu'après inspection, tout risque avait été écarté. Par ailleurs, un autre avion opéré par la compagnie Delta Airlines, qui venait d'atterrir à Las Vegas après un vol depuis New York, a également été brièvement mis en quarantaine après qu'un

passager qui venait de voyager d'Afrique eut été pris de vomissements. L'incident a été twitté en direct par au moins deux passagers. Des médecins du CDC se sont joints à des pompiers pour réaliser des tests sur le passager en question pendant que les autres restaient à bord. L'aéroport McCarran de Las Vegas a expliqué dans un communiqué qu'après «une évaluation attentive, il a été estimé que ce passager ne présentait pas de (symptômes) d'Ebola». Une première victime du virus est décédée mercredi aux Etats-Unis, à Dallas, et les grandes villes américaines se préparent au mieux pour éviter la propagation éventuelle du virus, qui a fait plus de 4.000 morts, principalement en Guinée, Liberia et Sierra Leone. Cinq aéroports américains vont aussi renforcer leurs contrôles pour les personnes arrivant des trois pays d'Afrique de l'ouest les plus touchés. JFK à New York doit commencer ces contrôles dès samedi.

Allemagne

L'interdiction de la «chasse au chat» fait polémique

Un projet de loi visant à interdire la «chasse au chat» dans le Land allemand de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a déclenché la colère des associations de chasseurs qui défendent ce droit pour des raisons écologiques. Le texte qui fait polémique doit être présenté au parlement régional «avant la fin de l'année» pour une adoption possible au printemps prochain, a affirmé à l'AFP Wilhelm Deitermann, porte-parole adjoint du ministère de l'Environnement de cette Etat gouverné par une coalition des sociaux-démocrates et des Verts. Depuis les années 30, tirer sur les chats est autorisé sous condition, a-t-il expliqué. «Les chasseurs ont le droit de tirer sur les chats à partir du moment où ils se trouvent à plus de 200 m de la dernière habitation, dans un champ, une lisière de forêt» par exemple, au motif que le chat est un pré-

dateur potentiellement nuisible qui s'attaque aux oiseaux ou aux rongeurs. Mais selon le ministère, dirigé par l'écologiste Johannes Remmel, les dégâts causés par les chats «ne justifient pas une telle réglementation». Faux, répond la fédération des chasseurs de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, très mobilisée sur le dossier. Sur son site internet, elle affirme qu'un seul chat tue chaque année «jusqu'à 1.000 oiseaux sauvages» et réclame le maintien de l'ancienne législation. Côté félins, le bilan est en tout cas très lourd. Lors de la dernière saison de chasse, «environ 8.000 chats» ont été abattus dans le Land, et jusqu'à 11.000 à 12.000 certaines années, selon M. Deitermann. Dans d'autres pays européens, notamment en France, il est déjà interdit aux chasseurs d'abattre des chats.

USA

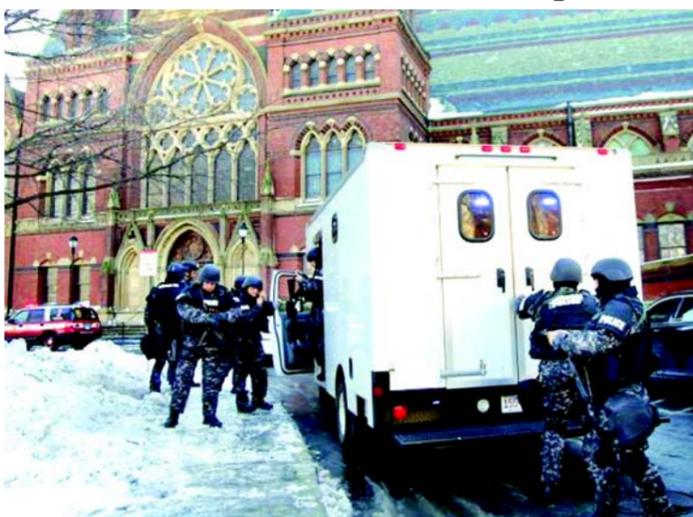
La vidéo d'une femme malade qui planifie sa mort au 1er novembre émeut le web

Une américaine atteinte d'un cancer en phase terminale a annoncé qu'elle prévoyait de mettre fin à ses jours le 1er novembre pour mourir avec dignité sans trop souffrir, dans une vidéo qui a ému le web. En début d'année, à 29 ans, Brittany Maynard, qui venait de se marier, a appris qu'il lui restait six mois à vivre à cause d'un cancer du cerveau très agressif, et que son agonie serait longue et douloureuse. «Ce qui vous vient à l'esprit quand vous apprenez qu'il vous reste si peu à vivre, c'est de dire tout ce que vous souhaitez dire à ceux que vous aimez», affirme-t-elle dans une vidéo qui avait été vue plus de 5,5 millions de fois sur YouTube.com vendredi. Brittany Maynard, qui venait d'épouser son mari Dan Diaz quand elle a commencé à se plaindre de violents maux de tête, a déménagé de Californie pour l'Orégon, «l'un des cinq Etats américains ayant légalisé le droit de mourir dans la dignité» avec le Montana, le Vermont, l'Etat de Washington et le Nouveau Mexique, explique la page de son fonds (www.thebrittanyfund.org). Un médecin peut par conséquent légalement lui prescrire ce dont elle a besoin pour mettre fin à ses jours comme elle le souhaite, dans sa chambre, entourée par ses proches, principalement son



mari, sa mère, et sa meilleure amie. «Je n'ai pas lancé cette campagne pour recevoir de l'attention (...) Je l'ai fait parce que je souhaite un monde où tout le monde a le droit de mourir dans la dignité comme moi», affirme-t-elle sur son site, destiné promouvoir la légalisation de l'euthanasie partout aux Etats-Unis, où est disponible la vidéo. «J'ai les médicaments, je ne les regarde pas tous les jours mais ils sont là (...). C'est un grand soulagement de savoir que je n'ai pas à mourir de la façon (douloureuse) qui m'avait été prédite», ajoute-t-elle.

Un étudiant de Harvard inculpé pour fausse alerte à la bombe sur le campus



Un étudiant de la prestigieuse université américaine de Harvard a été inculpé pour avoir lancé en décembre dernier une fausse alerte à la bombe sur le campus, qui avait entraîné l'évacuation du site et perturbé les examens, ont indiqué vendredi les services du procureur. Eldo Kim, âgé de 21 ans, est accusé d'avoir envoyé par email un message à la police de l'université ainsi qu'au journal universitaire et à des responsables de l'établissement. Ce message avait été reçu une demi-heure avant le début de l'examen que devait passer Eldo Kim, et indiquait que des bombes avaient été placées dans quatre bâtiments du campus. «Faites vite, elles vont bientôt exploser», avertissait-il. Malgré cette inculpation, le jeune homme pourrait ne jamais être jugé car le gouvernement a demandé un report de 18 mois, le temps qu'Eldo Kim accomplisse un programme com-

prenant «une assignation à domicile de quatre mois, le remboursement de frais aux agences qui avaient été mobilisées à cause de la fausse alerte à la bombe de Kim et 750 heures de travaux d'intérêts général», a indiqué le procureur fédéral Carmen M. Ortiz, dans un communiqué. Eldo Kim «a également accepté de présenter des excuses publiques», a-t-elle ajouté, précisant que si le jeune homme respectait ce programme, il échapperait à un procès. Fondée en 1636, Harvard est l'une des plus prestigieuses universités au monde et compte environ 21.000 étudiants. L'actuel président américain Barack Obama y a étudié le droit. Elle est installée à Cambridge, dans la banlieue de Boston. En avril 2013, Boston a été endeuillée par un double attentat à la bombe lors de son marathon qui a fait trois morts et 260 blessés.

Naufrage d'une pirogue en Guinée: 9 morts, des dizaines de disparus

At moins neuf personnes ont péri et plusieurs dizaines étaient portées disparues en Guinée après le naufrage d'une pirogue surchargée vendredi dans le sud du pays, a-t-on appris de sources concordantes.

«Une pirogue avec à son bord 69 passagers qui a quitté le port de Farmoriah en partance pour le marché hebdomadaire de Benty a chaviré en mer non loin du port de Benty, faisant 9 morts, 18 rescapés», les autres étant portés disparus, selon un communiqué de l'Agence nationale de navigation maritime lu à la télévision. Une source de sécurité locale a également fait état d'un bilan de 9 morts noyés et 18 rescapés, ainsi que d'une trentaine de disparus. La pirogue, surchargée, a sombré quelques minutes après son départ dans l'après-midi, selon cette source.

«Elle a heurté de plein fouet un bateau minier de la société Forécariah Guinée Mining et elle s'est renversée», a-t-on affirmé. Forécariah Guinée Mining est une joint venture entre l'entreprise australienne Bellzone et la China International Fund (CIF) pour exploiter du minerai de fer. La province de Forécariah, où le naufrage s'est produit, est déjà particulièrement touchée par l'épidémie d'Ebola qui sévit en Guinée, ainsi qu'au Liberia et en Sierra Leone voisins. Ce genre d'accidents est fréquent sur la côte guinéenne longue de 300 km, entre la Guinée-Bissau au nord et la Sierra Leone au sud. En août 2012, un de ces accidents avait fait une trentaine de morts près de Conakry.

Quand un faucon attaque un drone



Le faucon a-t-il confondu le drone avec une proie ou voulu défendre son territoire? Toujours est-il qu'il a fondu sur le drone d'un Américain. Christopher Schmidt a publié la vidéo sur Youtube, mercredi 8 octobre. Le faucon s'en est sorti indemne. Sur la site de partage de vidéos, ce développeur informatique explique qu'il essayait son drone Phantom FC40 équipé de quatre hélices, à Cambridge, dans le Massachus-

setts, comme il en a l'habitude. Son appareil est équipé d'une caméra GoPro. C'est alors qu'un faucon a attaqué le drone. Le pilote a immédiatement interrompu le vol, pour éviter de blesser l'oiseau. Selon Christopher Schmidt, il a pris la poudre d'escampette sans demander son reste: «pour autant que je sache, le faucon à queue rouge s'en est sorti indemne et après avoir vaincu sa proie, il était content de se retirer».

AIR ALGÉRIE

| Dimanche | |
|----------------------|--------|
| Vol | Départ |
| Oran - Alger | 07h00 |
| Oran - Alger | 11h00 |
| Oran - Alger | 15h20 |
| Oran - Alger | 19h00 |
| Oran - Constantine | 15h30 |
| Oran - Adrar | 09h00 |
| Oran - Tindouf | 21h45 |
| Alger - Oran | 09h00 |
| Alger - Oran | 13h20 |
| Alger - Oran | 15h15 |
| Alger - Oran | 17h00 |
| Alger - Oran | 19h00 |
| Alger - Oran | 20h30 |
| Constantine - Oran | 17h50 |
| Adrar - Oran | 12h05 |
| Tindouf (j+1) - Oran | 00h45 |

| Lundi | |
|--------------------|--------|
| Vol | Départ |
| Oran - Alger | 07h00 |
| Oran - Alger | 11h25 |
| Oran - Alger | 15h45 |
| Oran - Alger | 19h15 |
| Oran - Alger | 19h00 |
| Oran - Constantine | 15h30 |
| Oran - H. Messaoud | 09h00 |
| Oran - Béchar | 15h45 |
| Oran - Annaba | 15h30 |
| Alger - Oran | 09h30 |
| Alger - Oran | 13h20 |
| Alger - Oran | 17h00 |
| Alger - Oran | 11h45 |
| Alger - Oran | 20h30 |
| Constantine - Oran | 16h00 |
| H. Messaoud - Oran | 11h45 |
| Béchar - Oran | 13h05 |
| Annaba - Oran | 18h10 |

INTERNATIONAL

| Dimanche | |
|--------------------|--------|
| Vol | Départ |
| Oran - Paris-Orly | 08h00 |
| Oran - Barcelone | 08h25 |
| Oran - Toulouse | 08h50 |
| Oran - Marseille | 09h00 |
| Oran - Lyon | 13h30 |
| Oran - (Paris-CDG) | 14h00 |
| Oran - Bordeaux | 14h55 |
| Oran - Alicante | 15h45 |
| Oran - Djeddah | 17h40 |

| Arrivée | |
|---------------------|---------|
| Vol | Arrivée |
| Paris-Orly - Oran | 14h10 |
| Barcelone - Oran | 12h05 |
| Toulouse - Oran | 12h50 |
| Marseille - Oran | 18h05 |
| Lyon - Oran | 19h00 |
| Paris (CDG) - Oran | 20h10 |
| Bordeaux - Oran | 13h55 |
| Alicante - Oran | 18h45 |
| Djeddah(j+1) - Oran | 07h05 |

| Lundi | |
|-------------------|--------|
| Vol | Départ |
| Oran - Paris-Orly | 08h00 |
| Oran - Casablanca | 14h00 |
| Oran - Toulouse | 08h50 |
| Oran - Marseille | 09h00 |
| Oran - Paris-CDG | 14h00 |
| Oran - Madrid | 14h50 |
| Oran - Alicante | 15h15 |

| Arrivée | |
|-------------------|---------|
| Vol | Arrivée |
| Paris-Orly - Oran | 14h10 |
| Casablanca - Oran | 18h00 |
| Toulouse - Oran | 12h50 |
| Marseille - Oran | 13h35 |
| Paris-CDG - Oran | 20h10 |
| Madrid - Oran | 18h30 |
| Alicante - Oran | 18h15 |

| AIGLE AZUR | |
|---------------------------|---------------|
| VOL | DEP/ARR |
| Dim/Mar /Mer / Jeu/ Ven / | |
| Paris-Orly - Oran | 15h00/ 16h25 |
| Lun/ Mer/ Ven | |
| Paris-CDG - Oran | 15h15/ 16h45 |
| Dim/Mar/Mer/Jeu/Ven | |
| Marseille - Oran | 09h00 / 09h40 |
| Dim/ Mar /Mer / Jeu/ Ven | |
| Oran - Paris-Orly | 17h40/ 21h00 |
| Dim | |
| Oran - Lille | 10h40/ 14h15 |

| الخطوط التونسية TUNISAIR | |
|-----------------------------|--------------|
| Tunis/ Oran | Oran / Tunis |
| Arrivée | Départ |
| Lundi / Jeudi | |
| 09h45 | 10h30 |



TRAIN

| Départ | Arrivée |
|---------------------|---------|
| ORAN - ALGER | |
| 06h25 | 11h29 |
| 08h00 | 12h30 |
| 12h30 | 17h39 |
| 15h00 | 19h30 |
| ALGER - ORAN | |
| 06h25 | 11h29 |
| 08h00 | 12h30 |
| 12h30 | 17h39 |
| 15h00 | 19h30 |

| Départ | Arrivée |
|------------------------|---------|
| ORAN - MAGHNAIA | |
| 07h30 | 11h05 |
| 12h50 | 16h22 |
| 16h00 | 19h42 |
| MAGHNAIA - ORAN | |
| 04h45 | 08h09 |
| 08h50 | 12h22 |
| 14h05 | 17h26 |
| ORAN - RELIZANE | |
| 17h15 | 18h47 |
| RELIZANE - ORAN | |
| 05h25 | 07h17 |
| ORAN - BECHAR | |
| 20h30 | 05h46 |
| BECHAR - ORAN | |
| 20h00 | 05h00 |

| Départ | Arrivée |
|--------------------------------|---------|
| ORAN - CHLEF (AUTORAIL) | |
| 16h15 | 18h22 |
| CHLEF - ORAN (AUTORAIL) | |
| 06h50 | 09h11 |
| ORAN - TÉMOUCHENT | |
| 08h10 | 09h11 |
| 17h02 | 18h03 |
| TÉMOUCHENT - ORAN | |
| 06h15 | 07h14 |
| 15h05 | 16h05 |
| ORAN - SBA | |
| 17h00 | 18h22 |
| SBA - ORAN | |
| 05h40 | 06h58 |

| Départ | Arrivée |
|----------------------|---------|
| ORAN - BECHAR | |
| 20h30 | 05h46 |
| BECHAR - ORAN | |
| 20h00 | 05h00 |

| Départ | Arrivée |
|--------------------------------|---------|
| ORAN - CHLEF (AUTORAIL) | |
| 16h15 | 18h22 |

| Départ | Arrivée |
|--------------------------------|---------|
| CHLEF - ORAN (AUTORAIL) | |
| 06h50 | 09h11 |

| Départ | Arrivée |
|--------------------------|---------|
| ORAN - TÉMOUCHENT | |
| 08h10 | 09h11 |
| 17h02 | 18h03 |

| Départ | Arrivée |
|--------------------------|---------|
| TÉMOUCHENT - ORAN | |
| 06h15 | 07h14 |
| 15h05 | 16h05 |

| Départ | Arrivée |
|-------------------|---------|
| ORAN - SBA | |
| 17h00 | 18h22 |

| Départ | Arrivée |
|-------------------|---------|
| SBA - ORAN | |
| 05h40 | 06h58 |



ALGÉRIE FERRIES

| DÉPART | ARRIVÉE |
|------------------------|----------------|
| ORAN / ALICANTE | |
| Dim 12 - 18h00 | Lun 13 - 07h00 |
| Jeu 16 - 18h00 | Ven 17 - 07h00 |
| Mer 22 - 18h00 | Jeu 23 - 07h00 |
| Mer 29 - 18h00 | Jeu 30 - 07h00 |
| ALICANTE / ORAN | |
| Lun 13 - 19h00 | Mar 14 - 07h00 |
| Ven 17 - 19h00 | Sam 18 - 07h00 |
| Jeu 23 - 19h00 | Ven 24 - 07h00 |
| Jeu 30 - 19h00 | Ven 31 - 07h00 |

| Départ | Arrivée |
|-------------------------|----------------|
| ORAN / MARSEILLE | |
| Jeu 16 - 12h00 | Ven 17 - 14h00 |
| Dim 26 - 12h00 | Lun 27 - 14h00 |

| Départ | Arrivée |
|-------------------------|----------------|
| MARSEILLE / ORAN | |
| Mar 14 - 12h00 | Mer 15 - 14h00 |
| Ven 24 - 12h00 | Sam 25 - 14h00 |

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

- **Mardi 14 octobre à 15h au T.R.O**
«MALIK EL HAIRAN»
 Auteur : Abdelkhalek Houari
 Mise en scène : Abdelkhalek Houari
 (Coop/Arous Wahran)
- **Mercredi 15 octobre**
et Jeudi 16 octobre à 18h au T.R.O
«JEU DU MARIAGE»
 Auteur : Mourad SENOUCI
 Mise en scène : Ghaouti AZRI T.R.O
- **Vendredi 17 octobre à 10h au T.R.O**
«MA ASSGHARA MENI»
 Auteur : Cheggas Safia
 Mise en scène : CHEGGAG Safia,
 Boualem Abdelhafid T.R.O
- **Vendredi 17 octobre à 16h au T.R.O**
«HNA FI HANA»
 Auteur et mise en scène : Belhor Zoubir
 (Ass/El Feth)
- **Samedi 18 octobre à 17h au T.R.O**
«1 Heure de Rire»
 Auteur e mise en scène : Kadid Walid
 (Coop/Ikram)
- **Dimanche 19 octobre à 17h au T.R.O**
«EL WAHL»
 Auteur : Belkeroui Mohamed
 Mise en scène : Gouasmi Youcef
 (Ass/Sada/Echabab)
- **Dimanche 20 octobre à 17h30 au T.R.O**
«MON REVE»
 Mise en scène : Djaoued Zahreddine
 (Ass/Noudjoum El Mesrah)
- **Mardi 21 octobre à 15h au T.R.O**
«EN-NAHLA»

CINÉMATÈQUE D'ORAN

- **Aujourd'hui**
 -17h: «Star Wars 5» L'empire contre
 attaque de George Lucas (USA/1980)
 -15h: «Matrix Reloaded» de Andy
 et Larry Wachowski (USA 2003)
- **Lundi 13 octobre**
 -15h: «Star Wars 3» La revanche des
 sith/ de George Lucas (USA/2005)
 -17h: «Matrix Revolutions» de Andy
 et Larry Wachowski (USA 2003).
- **Mardi 14 octobre**
 -15h: «Star Wars 5» L'empire contre
 attaque de George Lucas (USA/1980)
 -17h: «Star Wars 6» Le retour du Jedi
 de George Lucas (USA/1983)

INSTITUT FRANÇAIS
Fête de la science

► **du samedi 18 octobre au jeudi 23 octobre**
 Ce sera cette année la 6 ème édition de la fête de la science à Oran. Le rendez-vous annuel et incontournable des curieux et des passionnés de sciences.

Cinéma
Rencontre avec Maïssa bey



► **Samedi 18 octobre à 18h00 à l'IF d'Oran**
 Philip et Nancy Barwell (association Baraka) - 2012 (56 mins). Dans ce film, Maïssa Bey retrace son parcours qui croise l'histoire du pays. En effet, elle a 12 ans au moment de l'Indépendance, fait ses études à Alger, puis traverse les années noires. Toujours à l'écoute de la rumeur du monde, elle n'hésite pas à mettre en scène dans ses romans des personnages - pour la plupart féminins - confrontés aux silences de l'histoire et aux tabous d'une société prise en étau entre tradition et modernité. Maïssa Bey interpelle toutes les consciences « Romans, pièces de théâtre , recueil de nouvelles constituent son oeuvre , traduite en plusieurs langues et couronnée de nombreux prix aussi bien en France qu'en Algérie .

MÉTÉO

| AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|----------------------------------|------------------------------------|
| ORAN | |
| Averses éparses Max.26-Min.17 | Peu nuageux Max.23-Min.15 |
| MOSTAGANEM | |
| Averses éparses Max.26-Min.16 | Peu nuageux Max.24-Min.16 |
| TLEMCEN | |
| Averses éparses Max.28-Min.16 | Peu nuageux Max.24-Min.13 |
| MASCARA | |
| Averses éparses Max.27-Min.15 | Peu nuageux Max.23-Min.13 |
| TIARET | |
| Averses éparses Max.27-Min.13 | Peu nuageux Max.23-Min.11 |
| CHLEF | |
| Très nuageux Max.30 -Min.17 | Peu nuageux Max.26-Min.16 |
| BÉCHAR | |
| Peu nuageux Max.31-Min.18 | Ensoleillé Max.33-Min.19 |
| ALGER | |
| Nuageux Max.29-Min.18 | Plutôt ensoleillé Max.24-Min.15 |
| CONSTANTINE | |
| Peu nuageux Max.33-Min.18 | Peu nuageux Max.28-Min.16 |
| ANNABA | |
| Peu nuageux Max.34-Min.19 | Peu nuageux Max.27-Min.21 |

7^e SEPTIÈME
CONGRÈS INTERNATIONAL
 ASSOCIATION DES MÉDECINS D'ORAN POUR LA PRÉVENTION
 29, Rue Mirauchaux Oran Tel/Fax : + 213 (0) 41 40 62 19
 E-mail: amoprec2009@yahoo.fr

THEME
Diabète :
Complications & thérapeutique
(Actualisations)

10 & 11 Octobre 2014
 Hôtel Sheraton Oran

L'Association Civ-Oeil
 Présente
Peinture & Poésie
 avec l'Artiste peintre
MERSALI Otmane
 Galerie Civ-Oeil-ORAN
 du 02 au 28 octobre 2014

COURRIER EXPRESS
KAZI - TOUR
 Alger : 021.49.70.84 / 0770.91.38.05
 Oran : 041.58.77.56 / 0770.61.65.31
 Mostaganem: 045.21.96.92/ 0770948973
 Tlemcen: 043.26.10.28 / 0770.87.96.36
 El-Eulma : 0772.96.28.68
 Sétif : 0770.97.62.02

Comment ils ont joué

M'bolhi: Il n'a pas été trop sollicité du fait que le milieu de terrain et la paire centrale ont été complémentaires. Il a été l'auteur de quelques bons arrêts déterminants qui ont donné confiance à ses coéquipiers. D'une manière générale, il reste le number one à son poste.

Mandi: Il s'est bien défendu et a eu beaucoup de travail tant le jeu offensif du Malawi était concentré sur la gauche. Il a réussi quelques montées et créé le surnombre en première période mais en deuxième mi-temps, consignes obligent, il ne s'est pas trop aventuré.

Ghoulam: Avec sa technique et son jeu défensif, il a montré que c'est un joueur qui est difficile à passer dans son couloir. Très à l'aise balle au pied et efficace dans ses interventions, Ghoulam a réussi son retour chez les Verts même s'il a commis une ou deux erreurs de jugement.

Medjani: Assurant tantôt la couverture, tantôt le marquage sur l'avant de pointe adverse, il a fait étalage de sa puissance physique face aux attaquants adverses.

On pourrait cependant lui reprocher, comme à son habitude, quelques mauvaises relances.

Halliche: Associé à Medjani dans l'axe, il a fait preuve de combativité et de sens de placement pour se relayer dans la couverture et le marquage. Bon sur l'homme, Halliche a eu le mérite d'être l'auteur du premier but algérien.

Bentaleb: Mis à part deux fautes, il a été irréprochable par sa technique et son abattage, s'avérant très complémentaire avec Lacen avec lequel il a beaucoup travaillé pour empêcher l'adversaire de construire ses offensives.

Lacen: Accrocheur, Lacen a été l'un des meilleurs joueurs sur le terrain. Il a constitué la pièce maîtresse dans la récupération et fut habile dans la relance par la qualité de ses passes. Il est à accréditer d'un excellent match.

Feghouli: Le sociétaire de Valence n'a pas eu le rendement escompté. Jouant avec excès de zèle, Feghouli a raté des balles faciles. Avec un peu plus de sens de jeu collectif, il avait la possibilité de « tuer » le match s'il avait joué juste et simple.

Brahimi: Le nouveau patron du FC Porto a alterné le bon et le moins bon en première période. Très remuant, il a prouvé qu'il reste le stratège de l'EN, mais il faut l'avouer qu'on attendait plus de lui, surtout après ses prestations avec Porto, mais là ce ne sont pas, il est vrai, les mêmes conditions de jeu.

Belfodil: Il a créé beaucoup de danger pour sa première titularisation en match officiel. Mais nous doit une revanche dans d'autres circonstances et à condition qu'il retrouve la confiance.

Mahrez: Innarrétable balle pied, Mahrez a été un poison pour la défense adverse, mais il ne va pas au bout de ses actions. Il a été l'auteur de plusieurs offensives dangereuses sur son flanc gauche.

Slimani: Incorporé à la place de Belfodil, Slimani n'a rien montré lors des 27 minutes qu'il a jouées. En un mot, son entrée n'a pas apporté le plus escompté.

Taïder: A remplacé Bentaleb à la 81' et ne peut être jugé sur le peu de temps qu'il a passé sur le terrain.

Mesbah: A joué cinq minutes à la place de Mahrez et il a signé sa rentrée par un second but synonyme de KO.

M. Zeggai

Eliminatoires CAN 2015- Malawi 0 Algérie 2 L'Algérie près du but

Le moins que l'on on puisse dire à l'issue de cette troisième sortie de l'équipe nationale dans ces éliminatoires de la CAN-2015, c'est que les protégés de Christian Gourcuff, sans forcer leur talent, ont presque réservé leur billet pour la Maroc qui abritera la phase finale de la compétition. Les camarades de l'excellent Raïs M'bolhi n'ont besoin que d'un point pour atteindre leur objectif avant l'heure. Car on voit mal leur adversaire du jour qui a concédé la défaite sur ses bases tenir la dragée haute aux Verts mercredi prochain au stade Mustapha Tchaker de Blida. En prenant un ascendant psychologique sur leurs vis-à-vis, la mission s'annonce des plus facile pour le centre-avant Belfodil aligné d'entrée à la place de l'habituel titulaire Slimani mais qui fut malheureusement transparent jusqu'à son remplacement à la 67'.

Toujours est-il que le sociétaire de Parme nous doit une revanche tout comme Brahimi et Feghouli qui n'ont pas eu leur rendement habituel en raison de la pelouse synthétique qui arrangeait les affaires des locaux.

Intraitable à domicile depuis cinq ans où des pointures africaines se sont cassé les dents au stadium de Kamuzu, à l'image du Nigéria et de la Côte d'Ivoire, le Malawi devait confirmer cette performance face à l'équipe nationale algérienne qui a gagné en notoriété après

son bon parcours lors du Mondial brésilien avec, à la clé, un passage historique au second tour tout en quittant la scène honorablement après avoir tenu tête au grand vainqueur de l'épreuve, l'Allemagne. Malheureusement pour les locaux, la hiérarchie n'a pas été bousculée et les Verts, une fois de plus, ont fait appel à leur métier et à l'esprit de groupe pour confirmer leur statut de meilleure nation africaine en se référant au classement FIFA.

En somme, les camarades du capitaine Lacen qui ont cueilli à froid leurs vis-à-vis dès la 8' sur une réalisation de Halliche après un corner de Brahimi, ont maîtrisé leur sujet, même si en deuxième période le Malawi est revenu avec de meilleures intentions en mettant à rude épreuve M'bolhi qui découragea les attaquants locaux avant que le remplaçant Mesbah ne plante la deuxième banderille meurtrière dans le temps additionnel, permettant ainsi à l'équipe nationale de conforter sa position de leader dans son groupe. **M.A.**



ANALYSE

Adjal Lahouari

L'empreinte de Gourcuff

Que faut-il retenir de ce match ? Bien évidemment, et avant tout, le bénéfice comptable qui permet à l'équipe d'Algérie de continuer sur sa lancée et de prendre une sérieuse option pour la qualification à la CAN 2015. Certains fans ont été tentés de faire la fine bouche, oubliant que, pour le Malawi, c'est le premier revers subi après cinq années d'invincibilité. Ce match peut être scindé en deux parties : en première mi-temps, les Fennecs ont satisfait leur entraîneur en produisant leur jeu habituel, tandis qu'en seconde période, ce fut beaucoup plus laborieux du fait, d'une part, de cette fâcheuse manie d'oublier les principes fondamentaux du football, à savoir la précision dans les passes. Et pourtant, le but de Halliche a influé sur le jeu

des Malawites qui ont confondu vitesse et précipitation en lançant de longues balles vers l'avant. De fait, l'essentiel de leur stratégie reposait sur les épaules de leur stratège Kamwendo, par des transversales par son ailier droit Ngalande. C'était insuffisant pour passer la défense algérienne bien en place et surtout supérieure dans le jeu aérien. Le stratège du Malawi a bien tenté de s'ouvrir des brèches en changeant de position, de la gauche vers la droite avant de passer dans l'axe. Il est certain que la rencontre, loin d'atteindre le niveau attendu, fut beaucoup plus équilibrée en seconde période pour deux raisons essentielles. D'une part, les Algériens, plus fébriles et plus sensibles à la chaleur, ont versé dans l'à peu près et, d'autre part, parce que les Malawites ont su développer un football plus rationnel. D'autres observateurs ajouteront que la réussite, hier, était du côté algérien, référence faite aux occasions ratées des locaux, des sauvetages de M'bolhi et du poteau droit de ce dernier. Il n'empêche qu'on aura décelé, en première mi-temps seulement, la

volonté des joueurs d'appliquer un tant soit peu la stratégie de base de leur entraîneur, à savoir maîtriser le ballon pour en faire le meilleur usage. C'est un constat de bon augure pour Gourcuff, engagé dans une course contre la montre, étant contraint d'obtenir des résultats immédiats tout en respectant sa philosophie. Quoi qu'il en soit, cette troisième victoire de rang le conforte dans ses options tactiques au cours de ces trois matches, dont deux, rappelés-le, se sont déroulés sur des terrains difficiles. On peut dire que la titularisation de Ghoulam, Bentaleb et Mahrez répondait au désir de Gourcuff de donner plus de profondeur au jeu de l'équipe nationale, tout en misant, par ailleurs, sur les qualités de Bentaleb dans le jeu aérien. En alignant une équipe au profil plutôt offensif, le technicien breton a tenu compte de ses propres observations du comportement adverse. On peut dire aussi que l'entraîneur national est en train d'appliquer sa propre empreinte. Avec des victoires au bout, personne n'y trouvera à redire.

Groupe B

L'Algérie et le Mali prennent option

Non sans éprouver les pires difficultés sur une pelouse sèche et abîmée, l'Algérie a remporté hier à Blantyre face au Malawi son troisième match d'affilée lors de cette phase éliminatoire de la CAN 2015. En effet, avec neuf points au compteur, l'EN a conforté sa première place du groupe B, devançant désormais le Mali, son principal rival, de trois longueurs. Ce dernier ayant infligé à l'Ethiopie, hier à Addis-Abeba, sa troisième défaite en autant de rencontres (0-2). Aussi, la bonne affaire pour les partenaires de Medhi Lacen, c'est que cette victoire leur permet d'effectuer un pas décisif vers la phase finale de la CAN 2015.

D'ailleurs, sur le plan comptable, l'EN n'a besoin désormais que d'un seul point pour assurer défi-

nitivement sa qualification. On retrouve donc l'Algérie avec 9 points, suivie du Mali (6 pts), puis du Malawi (3 pts) et enfin de l'Ethiopie, dont le compteur n'a toujours pas été débloqué.

C'est dire que le prochain match prévu mercredi à Blida face au Malawi s'annonce déterminant, même si l'Algérie possède une marge de sécurité rassurante et bénéficie également d'un avantage non négligeable en recevant deux fois de suite dans son jardin (Malawi et Ethiopie).

L'autre fait important pour les Verts lors de ce match, c'est qu'ils sont parvenus à prendre une belle revanche sur le Malawi, qui leur a infligé une cuisante défaite lors de la phase finale de la CAN 2010 en Angola (3-0). **M. Benboua**

Reste à jouer:

15/10 : Algérie- Malawi
Mali- Ethiopie
14/11: Algérie- Ethiopie
Malawi- Mali
19/11: Ethiopie - Malawi
Mali - Algérie



LE POINT

Malawi - Algérie 0-2

Ethiopie- Mali 0-2

| Classement: | Pts | J | G | N | P | bp | bc | dif |
|-------------|-----|---|---|---|---|----|----|-----|
| 1. Algérie | 9 | 3 | 3 | 0 | 0 | 5 | 1 | +4 |
| 2. Mali | 6 | 3 | 2 | 0 | 1 | 4 | 1 | +3 |
| 3. Malawi | 3 | 3 | 1 | 0 | 2 | 3 | 6 | -3 |
| 4. Ethiopie | 0 | 3 | 0 | 0 | 3 | 3 | 7 | -4 |

I.E.D.E - TLEMCCEN

Assure les Formations Suivantes
POUR LA RENTRÉE 2014/2015

1 **M.B.A**
« Management Opérationnel »

2 **BACHELOR**
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Diplômes de l'ISECOMA - PARIS
Institut Supérieur d'Etudes Commercial & de Management



Conditions d'inscription :

- Bac + 04 et Plus
- Candidat Titulaire d'une Graduation Universitaire.

(Validation des Acquis Professionnels Plus 07 ans d'expérience Professionnelle)



Conditions d'inscription :

- DEUA
- B.T.S
- Niveau Universitaire.

(Plus 03 ans d'expérience Professionnelle)

I.E.D.E TLEMCCEN

Institut d'Etudes & de Développement des Entreprises
(Partenaire de l'INSAG ALGER)

I-74 Résidence El Bahdja . BP 121 IMAMA - TLEMCCEN
Tél : (040) 91 28 70 & (0662) 06.71.27 - (0775) 85.31.22 Fax : (043) 20 10 50



SOCIETE D'EXPLOITATION DES TRAMWAYS « SETRAM S.p.a. »

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant remis une offre relativement à l'appel d'offres national ouvert **ORTW-DUO-2014/002** portant sur les « Prestations d'entretien et de nettoyage de l'unité opérationnelle de SETRAM Oran », qu'après ouverture et évaluation des offres remises, le marché est attribué provisoirement à la société de nettoyage **KELLACI NET** dont son offre a été reconnue mieux-disante, pour un montant global de **15 475 122.00 DA/Année en TTC**, avec une note obtenue de 79/100.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les Dix (10) jours à compter de la date de la première publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de la commission permanente des marchés du service contractant à l'adresse suivante :

**Chemin de la Wilaya N° 13, Quatre Chemins Kouba
Alger - ALGERIE -**

Tél. : +213.(0). 21.688.852 – Fax : +213.(0).21.688.604
Siège social : Chemin de Wilaya N° 13, Quatre Chemins, Kouba - Alger
R.C. : 12 B - 0991008 - 16/00 – NIF : 001216099100811



مركز الدراسات والانجاز العمراني
CENTRE D'ETUDES ET DE REALISATIONS EN URBANISME
URBAT - TLEMCCEN
Entreprise Publique Economique
Société Par Actions au Capital Social de 191 000 000 DA



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

En application des dispositions du Décret Présidentiel N° 10-236 du 07 Octobre 2010 portant Réglementation des Marchés Publics modifié et complété, le centre d'études et de réalisations en urbanisme URBAT « EPE.SPA », informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National N° 05/2014 – Lot N° 02, relatif (Acquisition matériel informatique « Lot 02 ») qu'après ouverture et évaluation des offres financières du 15/09/2014, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire ci-après :

SARL : SOL-INF « Solution informatique » TLEMCCEN

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours comptés à partir de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, auprès du Président de la Commission d'Examen des Cahiers des Charges et des Marchés du service contractant domiciliée à l'adresse suivante :

B.P. 567 Zone Industrielle Route de Chetouane TLEMCCEN.

LE DIRECTEUR GENERAL



مركز الدراسات والانجاز العمراني
CENTRE D'ETUDES ET DE REALISATIONS EN URBANISME
URBAT - TLEMCCEN
Entreprise Publique Economique
Société Par Actions au Capital Social de 191 000 000 DA



AVIS D'INFRACTUOSITE

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant remis leurs offres relatives à l'Avis d'appel d'offres restreint n° 01/INV/2014 « Acquisition Mobilier du bureau », qu'après ouverture et évaluation des offres en séance tenue le 15/09/2014 est déclaré infructueux.

LE DIRECTEUR GENERAL



مركز الدراسات والانجاز العمراني
CENTRE D'ETUDES ET DE REALISATIONS EN URBANISME
URBAT - TLEMCCEN
Entreprise Publique Economique
Société Par Actions au Capital Social de 191 000 000 DA



AVIS D'INFRACTUOSITE

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant remis leurs offres relatives la Consultation Ouverte n° 03/INV/2014 « Acquisition du matériel de topographie », qu'après ouverture et évaluation des offres en séance tenue le 15/09/2014 est déclaré infructueux.

LE DIRECTEUR GENERAL



مركز الدراسات والانجاز العمراني
CENTRE D'ETUDES ET DE REALISATIONS EN URBANISME
URBAT - TLEMCCEN
Entreprise Publique Economique
Société Par Actions au Capital Social de 191 000 000 DA



AVIS D'INFRACTUOSITE

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant remis leurs offres relatives la Consultation Ouverte n° 04/INV/2014 « Acquisition du matériel de reprographie », qu'après ouverture et évaluation des offres en séance tenue le 15/09/2014 est déclaré infructueux.

LE DIRECTEUR GENERAL

Ligue 2

Le MCS sur les traces de la JSMB, l'USC et le DRBT surprennent



M. Zeggai

Deux exploits ont marqués cette septième journée. Le premier a eu lieu à Oum El Bouaghi où le promu, le DRBT, a épinglé à son tableau de chasse un ex-sociétaire de la Ligue 1, à savoir le CRBAF. En effet, le team de Difaâ Tadjanet a créé une belle sensation en remportant sa première victoire de la saison à l'extérieur face à son homologue de Ain Fekroun qui a été le grand perdant de ce round. Le deuxième exploit nous est parvenu de Koléa où

| Résultats | |
|------------------------------|--|
| RCR 2 ... ABS 0 | |
| ASK 2 ... OM 1 | |
| ESMK 2 ... USC 3 | |
| MCS 3 ... CABBA ... 0 | |
| JSMB 3 ... USMMH .. 1 | |
| CRBAF .. 1 ... DRBT 2 | |
| WAT 2 ... ABM 0 | |

l'USC, après avoir été mené par 2 à 0, a réussi à renverser la vapeur en seconde période grâce à Lemhan, auteur du premier hat-trick de ce championnat. Belle victoire des Chaouis qui reviennent à une encablure de la troisième place. Cependant la meilleure opération de cette journée aura été l'œuvre du MC Saïda qui a atomisé le CABBA et s'accapare de la position de dauphin après avoir bien exploité les revers de l'OM, du CRBAF et de l'ABS. A Bejaia, la JSMB a consolidé sa position de leader en faisant respecter la hiérarchie à la faveur de son succès sur l'USMMH. Yahia Chérif, auteur d'un doublé, s'est de nouveau illustré. Avec cette victoire, les Bejaouis ont accentué leur avance sur leurs poursuivants immédiats. En revanche, l'A Boussaâda a concédé

sa deuxième défaite d'affilée cette fois à Oued Rhiou devant le promu, le RCR où le jeune attaquant Merzougui a émergé du lot en inscrivant le second but de son équipe. Pour sa part, l'O Médéa est passé à côté de son sujet au Khroub. Les Médéens ont été incapables de tenir le coup face aux assauts des joueurs de l'ASK qui sont parvenus à quitter momentanément la zone des turbulences et ce, grâce à Gherrab, artisan du succès des Khroubis, auteur d'un doublé. Enfin à Tlemcen, le WAT a évité l'implosion en signant sa première victoire à domicile de la saison. Les Widadis ont pleinement profité de l'infériorité numérique de l'ABM après l'expulsion de Aarras (55') pour atteindre leur objectif du jour avec une équipe remaniée après le boycott de nombreux titulaires.

JSM Tiaret

Le président Chadli démissionnaire

Kamel Lezoul

En raison de nombreuses problèmes que rencontre la JSMT, c'est un président hors de lui qui s'est confié au Quotidien d'Oran. Le président Mohamed Chadli nous a surpris avant d'entrer dans le vif du sujet en nous annonçant officiellement sa démission. « Je n'en peux plus, j'en ai ras le bol et j'ai décidé officiellement de démissionner. Je vais peut être vous étonner si je vous avoue que je suis seul, mais vraiment seul qui assure le fonctionnement du club depuis l'intersaison. Et au terme de la quatrième journée, j'ai déjà déboursé de ma poche 1,5 milliard de centimes. Aucun autre dirigeant n'a remis le moindre centime à

l'exception de Feghouli qui a prêté au club 50 millions de centimes. Aussi on n'a bénéficié d'aucune subvention depuis la saison écoulée plus exactement depuis janvier 2014. La JSMT ce n'est pas ma propriété privée et je ne vais pas supporter à longue les lourdes dépenses d'autant j'ai en charge une petite famille. Et ce qui m'a découragé le plus, c'est le silence radio à tous les SOS lancés à maintes reprises, concernant les cinq milliards de centimes, représentant les dettes du club et qui ont été totalement ignorés par les autorités. Comment voulez-vous que je puisse poursuivre ma mission alors que les comptes sont toujours bloqués? Je suis convaincu qu'une seule personne ne pour-

ra jamais subvenir aux besoins de l'équipe. Aussi je ne veux pas citer de noms par respect à certaines personnes qui se considéraient comme des présidents. Enfin, je précise que ma décision est irrévocable sans exiger le remboursement de l'argent déboursé de ma poche au club car, après tout, j'ai la JSMT dans le sang. Je souhaite une bonne réussite à mon successeur que je suis prêt à aider à n'importe quel moment. Enfin, je précise que j'ai vaincu l'entraîneur Ahmed Benamar d'aller jusqu'au bout de sa mission.

C'est vrai, je quitte le club avec un pincement au cœur, mais je l'ai quitté tout de même sur une victoire», conclura le désormais ex-président.

Inter-régions Ouest

La JS Ghir et l'USB Hassi R'mel se réveillent

M. Z.

Ce sont les deux clubs du Sud qui ont créé la surprise lors de ce troisième round dans ce groupe. La JS Ghir a profité de la venue du NRBB pour signer sa première victoire de toute son histoire dans cette division. Les Sudistes ont bien réagi en mettant à nu les carences d'une équipe de Bethioua

qui a du mal à imposer sa présence en ce début de saison. De son côté, l'USB Hassi R'mel est allé à El Bordj empocher son premier point de la saison face au HBEB qui aura été la grande déception de cette entame de championnat. Mokhtar Baghdous parviendra-t-il à relever le défi?

En tête du tableau, on retrouve quatre co-leaders. Mais c'est le CRB Hennaya, grâce à son succès sur la décevante formation du MB Sidi Chahmi et sa meilleure attaque, qui s'est accaparé de la première place. A ses côtés, il y a le CRT qui a exploité la mauvaise passe de l'IRB Magnhia pour ajouter trois points à son escar-

celle. Idem pour la JSEA qui a logiquement battu le Zidoria de Témouchent. A Maghnia, l'ASBM a raté l'opportunité de se mêler au groupe de tête après avoir été contraint au partage des points par le SC Mécheria qui a montré sa solidité défensive. L'USMO, quant à elle, a réussi le score le plus lourd de cette journée en faisant voler en éclats l'arrière garde du CRB Bougtob. 5 à 0, tel a été le score ayant sanctionné ces débats. Enfin à Es-Sénia, le CRB Sfisef a bien tenu le coup et réussi à éviter la défaite face à la JS Sig qui éprouve du moins pour le moment des difficultés malgré le renouveau annoncé par ses dirigeants.

Résultats

| | |
|--------------------------------|--|
| HBEB 1 USBHR ... 1 | |
| ASBM 0 SCM 0 | |
| JSEA 2 ZSAT 1 | |
| USMO 5 CRBB 0 | |
| JSG 3 NRBB 2 | |
| CRBH 3 MBSC 2 | |
| JSS 1 CRBS 1 | |
| CRT 3 IRBM 1 | |

Inter-régions Est

El Hadjar marque son territoire

M. Benboua

Carton plein pour l'IRB El Hadjar, qui a enchaîné avec un troisième succès d'affilée lors de cette troisième journée dans ce groupe. L'IRBEH, qui veut absolument marquer son territoire

en ce début de saison, est venue à bout de l'ex-co-leader l'AB Barika.

Cette étape a été également favorable au NT Souf, qui a pris difficilement le dessus sur le NRB Chréa. Le NTS pointe provisoirement à la deuxième place et ce, en attendant les résultats des deux autres rencontres ESB-NRBT et CRBK-UST. Dans les autres rencontres, l'ASC Oued Zouaia, qui restait sur deux défaites de suite, n'a pu repartir du bon pied en concédant le nul à domicile

face au NRB El Kala, lequel a fini pas débloquent son compte points. C'est également le cas de l'IRB Robbah, qui a glané sa première unité au stade Daksi de Constantine, où il a imposé le partage des points au MBC. Enfin, la JS Pont Blanc est revenue bredouille de son déplacement à Tébéssa, tandis que le NRB Grarem, qui court derrière son premier succès, a évité la défaite à Besbes, chez le promu l'ESBB, qui a perdu deux précieux points.

Résultats

| | |
|--------------------------------|--|
| ASCOZ ... 1 NRBEK ... 1 | |
| IRBEH 2 ABB 0 | |
| MBC 1 IRBR 1 | |
| WMT 1 JSPB 0 | |
| NTS 1 NRBC 0 | |
| ESBB 0 NRBG 0 | |

Inter-régions Centre-Ouest

Sursaut d'orgueil de Mouzaia et Boukadir

Fouad B.

Cette troisième journée scindée en deux rounds a été marquée par le sursaut d'orgueil de l'IRB Mouzaia et du CRB Boukadir outre la seule victoire à l'extérieur, œuvre du CRB Ain Oussara à Frenda.

Ainsi il aura fallu attendre

Résultats

| | |
|--------------------------------|--|
| IBM 2 ATHM 1 | |
| ARBG 0 IRBAEH .. 0 | |
| ORBOF ... 0 WABT 0 | |
| FCBF 0 CRBAO ... 1 | |
| CRBB 1 ESD 0 | |
| SCAD 1 HAC 0 | |
| USBT 1 IRON 0 | |

la troisième étape pour voir l'IRBM et le RCB signifier leur première victoire de la saison. Les gars de Mouzaia ont fait l'essentiel chez eux en battant petitement le promu l'ATH Messaoud.

Il en est de même pour leurs homologues de Boukadir qui se sont imposés par la plus petite des marges aux dépens de l'ESB Dahmouni, de mal en pis.

La bonne affaire du jour est à mettre à l'actif du CRB Ain Oussara qui est revenu avec une petite mais précieuse victoire de son déplacement à Frenda face à la

co-lanterne rouge qui partage la dernière place avec le CRB Dahmouni. Pour sa part, le CRB Ain Ouassara, conforte sa position dans le peloton de tête en compagnie du SC Ain Defla victorieux du HAC qui voyage mal en ce début d'exercice.

Bonne opération également pour l'USB Tissemsilt vainqueur lui aussi de l'IR Ouled Nail. De son côté, l'ORBOF a raté une belle occasion de grimper au classement en concédant le nul chez lui face au WABT. Enfin, l'ARB Ghri et l'IRBAH se sont quittés également sur un score vierge.

Inter-régions Centre-Est

Bir El Arch cartonne, Ruisseau et Berhoum confirment

Fouad B.

Ils ne sont plus que trois à se partager la première place à l'issue d'une journée qui s'est caractérisée par trois victoires à l'extérieur.

La palme du jour revient incontestablement au FCBEA qui est allé écraser le RC Bougaâ. Un carton qui en dit long sur les intentions de cette sympathique formation de Bir El Arch qui

Résultats

| | |
|--------------------------------|--|
| USBD 2 RCB 0 | |
| CAK 0 OMR 1 | |
| MBR 0 IRBB 2 | |
| RCB 0 FCBEA 4 | |
| ESG 2 CRBAD ... 0 | |
| CRBOD .. 1 NRBA 1 | |
| ASBG 0 USMS 0 | |
| WAR 2 JSA 2 | |

mène le bal avec l'OM Ruisseau et l'IRB Berhoum.

Les Olympiens de Ruisseau semblent bien armés cette saison pour redorer leur blason terni comme en témoigne ce succès acquis dans le derby de la capitale contre le voisin de Kouba, le CAK dont les années se suivent et se ressemblent. Le troisième co leader à l'issue de cette étape, l'IRB Berhoum est allé enfoncer le MB Rouissat chez lui. Une autre défaite qui confirme la mauvaise passe que traverse en ce début de saison cette équipe qui figure pourtant dans le lot des prétendants à l'accession. Pour sa part, l'ES Ghoulane pointe derrière le trio de tête, soit

à une longueur et ce à la faveur de sa victoire sur le CRB Ain Djasser qui décroche par conséquent. Le promu le CRB Beni Douala a signé sa première victoire en prenant le meilleur sur le voisin du RC Boumerdès. L'autre représentant de la Kabylie dans ce groupe, la JS Azazza s'est contenté d'un nul arraché à Rouiba face au WAR, à la peine en bas du tableau. Pour sa part, le CRB Ouled Djellal a été forcé au partage des points chez lui par le NRB Achir qui méritait mieux. Enfin le derby des hauts plateaux entre l'AS Bordj Ghedir et l'USM Sétif s'est soldé par un décevant nul qui fait plus les affaires des visiteurs.

APARTEMENTS

■ Vends F4. Acté. Sup. 117 m² à la Rue Mouloud Feraouh (Centre-ville) - Contacter : 0551.92.93.33 - Curieux s'abstenir

■ A louer bel Appart F2, cuisine, SDB, 1^{er} étage Akid Lotfi - Oran - Chauffage, Chauffe-bain, Clim., Tél. (possibilité Internet), Eau H/24 - Prix 40.000 DA - Tél. 0554.69.11.26 (AEK)

■ AG. LE LITTORAL - 0550.56.65.17 - 0550.31.09.46 - Loue F3 4^{ème} étg. Haï Chouhada - F3 5^{ème} étg. côté ARDIS - F5 1^{er} étg. Pyramides - F4 meublé Akid - F3 meublé Haï Chouhada.

■ A vendre un bel F3 - Acté - 4^{ème} étage Maraval les Oliviers - Tél. 0550.20.50.69

■ A vendre Appart F5, 109 m², double façade, 2^{ème} étage, Haï Seddikia en face Plaza - Tél. 0558.13.31.45

■ Loue : F3 Yasmine 10^{ème} (2,5 U) - F3 Miramar 3^{ème} (3 U) - F3 Lycée Lotfi 4^{ème} (4 U) - F3/F4 Bd Emir A.E.K. 1^{er}/2^{ème} (4 U) - Villa R+1 Kerma (5 U) - AG - ABDALLAH - 11 Cavaignac - Tél. 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Vends ou Echange Appart F3, 1^{er} étage 2 balcons, centre-ville derrière Anik - Tél. au 0555.06.09.83 ou 0555.92.22.07

■ Vends F3 au centre-ville. Rez-de-chaussée avec 2 façades. Entrée individuelle. Accepte Promesse de vente - Tél. 0555.13.94.31

■ Cherche à louer à ORAN pour bureau, Appart F4 ou F5, 1^{er} ou 2^{ème} étage, quartier Gambetta, Seddikia, Akid, Khemisti (zone commerciale) - Tél. 0554.69.38.22

■ Mets en location F3, standing, refait / équipé, cité Plein Ciel Courbet 3,5 U - vue sur mer, 2 façades, 8^{ème} étage Ascenseur - Tél. 0698.76.85.08 ou 0790.61.71.57 - Interméd. s'abstenir

■ A vendre F4 Duplex 3^{ème} et 4^{ème} étage. Acté. 102 m² cité Tounsi 180 Logements Sabah. ORAN. 1^{er} étg. : salle + cuisine + douche + 2 balcons - 2^{ème} étg. : 3 chambres. 2 balcons - Tél. 0771.15.81.71

■ A vendre Appart F3 Grande Terre (Dar-El-Beïda) 2^{ème} étage, plein boulevard - Acté - Tél. 0549.37.12.78 - courtiers s'abstenir

■ Loue studio, coin cuisine, à Bouisseville Ain El Turck 13.000 DA par mois. Avance demandée - Tél. 0770.06.62.42

■ A vendre F3, 1^{er} étage USTO en face Taxis de Mostaganem - Acté et refait à neuf - Tél. 0549.37.12.78 - Courtiers s'abstenir

■ Vends Appart F3. Acté. 4^{ème} étage. Refait à neuf. Cuisine équipée + chaudière + clim + hammam - dressing - situé à USTO - HLM - ORAN - Tél. 0560.76.34.28 - P. : 1100

■ TLEMEN : Vends F4 refait à neuf. 2^{ème} étage. Adresse : 1060 Logis Imama - toutes commodités - Tél. 0550.66.19.30

■ Loue très bel Appart F3 à Haï Seddikia en face la CNEP - meublé et avec toutes commodités. Prix après visite - Tél. 0549.78.35.13

■ Vends bel Appart F4 + terrasse. Sup. 130 m². 2^{ème} étage. Refait à neuf. Toute commodité. Visite à partir de 17 h - Cité les Pyramides - Tél. 0782.58.59.40

■ A vendre Appart F3. Superficie 66 m². Refait à neuf - à Gambetta à côté l'école Sibawaih au 2^{ème} étage. Prix après visite - Tél. 0555.40.03.16 - 0561.17.72.32

■ A louer 02 Apparts F5. 4^{ème} étage au Bel Air (15, B / Froment Coste) immeuble neuf, quartier calme, y compris 03 chambres + 2 salons + 2 SDB + cuisine - Tél. 0554.26.96.33

■ Un particulier vend un joli appartement F3. Refait à neuf. Situé au centre-ville d'Oran rue parallèle à la rue Béanger - N° Mobile : 0779.57.45.45

■ Vends F4 Maraval. 2^{ème} étage, double façade. Pas de vis-à-vis, immeuble propre, bon voisinage - Tél. 055.86.37.145 - Voir photo site web : ouedkmiss.com

■ A ORAN : Vends F2 aménagé en F3 + débaras. Livret Foncier (Wilaya) - Tél. 0553.86.70.17

■ Loue : F5 Bir Djir + F4 Akid + F1 Haï Yasmine + F2 équipé Eden-Plage + villa 3 P.C.S.B. + jardin + garage Bouisseville + villa 300 m² côté Morchid - Immo. Liberté - 0770.31.70.77 - 0774.33.17.00

■ A.V. Appart F3 à Plateau (3^{ème} étage). Renouveau à neuf (Acté) dans un immeuble propre, bon voisinage. Prix demandé : 900 Unités - Prix offert : 840 Unités - Courtier s'abstenir - Tél. 0665.70.89.47 - 0665.40.44.77

■ Cherche Location : Un Studio à Oran - Bon voisinage - pour étudiant étranger - Durée 4 ans - Allo : 0560.17.10.59 + 0699.89.69.98

■ Loue : F3 - F4 Yasmine - F3 1^{er} étg. F. de Mer - F3 Millenium - Vds : F3 Tlemcen - F3 CNL - F2 Plateau - F3 Miramar - F3 Millenium - F3 - F4 - F5 Michelet - F3 Bel Air - Agce NOUR. Choupot - 0773.30.81.70

■ A vendre Appart F5. 4^{ème} étage, seul au palier. Très ensoleillé (Climat - Wifi - Eau H/24) dans un immeuble de 6 voisins environs Karguentah - Tél. 0771.74.82.19 - 0669.26.94.42

■ Vends F3. Acté + Livret foncier. 2 balcons. 4^{ème} étage. Cité Almaz - Yaghmoracen. ORAN. Bon voisinage - Tél. 0770.91.85.09 - 0795.18.51.38

■ Vends : F1 Rue Loumel 1^{er} (390 U) - F2 luxe rue Lamartine 1^{er} (980 U) - F3 rue Ampère 3^{ème} (880 U) - F3 cité Loubet 1^{er} (13,5 MDA) - F3 cité Perret 6^{ème} (650 U) - AG - ABDALLAH - 11 Cavaignac - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Appart à vendre grand standing 250 m² plein centre-ville d'Oran Bd de la Soummam - toutes commodités - Contacter : 0770.914.948

■ Homme âgé, en retraite, cherche dans quartier résidentiel à Oran, une location F2, Rdc ou 1^{er} ou 2^{ème} étage max - Tél : 0551.55.40.26

■ Vends à Haï Sabah, F5 de 100 m², au 4^{ème} et dernier étage, refait à neuf (plomberie, dalle de sol, électricité), placards, cuisine, fenêtres en acajou, tél. clim. cité calme près de toutes commodités - Tél : 0560.70.21.30

■ A vendre appartement F4, 2F, à la cité 1180 logis, Yaghmoracen : 4 pièces, cuisine, salle de bain, Rdc, refait à neuf - Tél : 041.32.79.63 / 0551.30.96.97

■ Vd bel appart, F3, désis, Cité Emir Abdelkader, Arzew, F3 modifié en F4, au 2^{ème} étage, avec citerne, chauffe-bain Tél : 0550.33.79.50

■ Vends appart acté de 77.50 m², à Arzew, cité Zabana. Prix fixe 650 u, 2 façades, bon voisinage, libre de suite, accepte promesse de vente avec avance, Tél : 0555.04.85.27 / 0559.23.37.16

■ Loue bel appart à Point du Jour ; bien aménagé, F4 : salon + 3 pièces, cuisine, grande cour (garage) meublé eau H24 + Téléph. climatiseur. Contactez le n° : 0778.03.21.55

■ A vendre F3 aménagé en F4, 1^{er} étage, vide, acté Yaghmoracen, Oran. Tél : 0772.94.81.89 / 0779.53.66.31

■ A louer Appart F4, dans une nouvelle cité, avec toutes commodités, bloc A2, 3^{ème} étage Haï El yasmine, Bir El Djir, Oran. Prix intéressant. Contactez : Amine 0555.66.01.08

■ A vendre F3, acté, RDC Maraval - Tél : 0790.51.10.78

■ Vends ou Loue studio et F1 à Femandville niveau de villa - Possibilité de Promesse de vente - Tél : 0557.75.73.18

■ Vends Appart 4 pièces, 90 m² haï El Yasmine, 4^{ème} étage, ascenseur - Tél : 0771.15.77.31

■ A louer Appart Gd standing, quartier résidentiel et sécurisé, pour un couple à Bel Air - ORAN - Prix après visite - Tél : 0553.15.35.13

■ Vends F2 + F3 pour usage professionnel ou habitation ou crèche, situés sur le Gd Bd à Akid Lotfi au 2^{ème} étage - ORAN - 0698.67.22.52

■ Mets en location Apparts F2 et F3 meublés et équipés à Paradis-Plage - Ain El Turck - Tél. 041.44.59.15 - 0777.01.34.14

■ Vends Appart 1^{er} étage modifié en F4. Cuisine importée. Terrasse. Haï Wiaâm - Bir El Djir - Bd Millenium - ORAN - Tél. 0560.16.80.24

■ A louer Appart F3. 1^{er} étage, situé El Akid Lotfi - Contactez Agence Immobilière : 0554.29.99.91 - 0540.97.53.99

■ Loue 4 Ch. + salon + véranda + cour - Eau H/24 - Hammam. Chauff. Central - Sécurisé - Cité 400 Logis Ain El Turck - Tél. 0552.38.03.05 / 0799.95.05.91

■ Appart F3 meublé et équipé à louer à Haï El Yasmine à côté de Hasnaoui. Tél. + 1 chambre à coucher + 2 salons + grande cuisine. Clim + Chauffage - Tél. 0669.52.53.28 - 0670.31.19.79

■ Appart à vendre de 90 m², situé en plein centre-ville d'Oran, quartier Michelet, refait à neuf, dispose de toutes les commodités (Eau - Tél. - Gaz - Clim...) - Contacter le : 0556.65.01.39

■ Mets en location Apparts F2 et F3 très bien équipés, terrasses vue sur mer, garage, à Cap Falcon (Ain-El-Turck - ORAN) - Possibilité location courte durée - Tél : 0794.55.26.32 - 0773.84.67.39 - 041.26.52.15

■ Vends appartement F3 - 85 m² à Es-Seddikia face la CNEP. 2^{ème} étage. Refait à neuf. Cuisine équipée - Acté + Livret foncier - Tél : 0549.85.60.30

■ A vendre Appart F4. 2^{ème} étage. Acté. Refait à neuf - Libre de suite à Misserghine - Tél. 0550.25.04.30

■ Echange F2 - 42 m². Très bien situé en centre-ville d'ORAN. Entièrement rénové. 1^{er} étage - centre plus grand toujours au centre-ville d'ORAN - Tél : 054.28.28.671

VILLAS

■ A louer : Maison. Nlle Const. 2 étages. 2 Façades. Gd garage Haut. 4 m - 150 m². 4 entrées - située sur axe principal commercial. Pour représentation, Site ou autre - Sortie HASSI BOU-NIF vers BOUDJEMAA - Tél : 0552.30.42.67

■ Vends plusieurs villas côté Est (Haï Nakhil - Pépinière) - Ag. Immo. LE LITTORAL - 0550.56.65.17 - 0550.31.09.46

■ Vds villa N.C. 207 m². R+3 avec S/Sol à 40 m de Gd Bd Belgaid Coop. Panorama. S/Sol. 207 m² - R. : 170 m² - 1^{er} : F5 167 m² + terrasse - 2^{ème} : F5 167 m² - 3^{ème} : F3 80 m² + terrasse - Tél. 0561.69.87.75 - Prix après visite

■ Loue villa R+3 - 260 m² avec Gd local. RDC sur Gd Bd - Convient toutes activités comm. (Bureau - Administ. - Institut...) à Courbet - ORAN - AG. LE LITTORAL - 0550.56.65.17 - 0550.31.09.46

■ TLEMEN : Vends villa 264 m². Bâtie 200 m². R+1 - Actée - située à IMAMA-Centre côté Sonelgaz - Tél : 0779.88.22.11

■ Loue à Société étrangère une Maison meublée au village Sonatrach N° 5 à Ain El Bia (Bethioua) W. ORAN - Tél : 0779.69.01.98

■ Belle carcasse à vendre 140 m². Endroit commercial. R+1 - 2 façades - située à cité Benzerdjeb - Misserghine - Contactez : 0552.74.58.80

■ Loue Maison : salon + cuisine + 02 pièces + garage à GDYEL - 0557.69.79.02

■ Vends M.M. commerciale 200 m². Actée - RDC : 3 locaux - 1^{er} étg. : F4, cuisine, SDB - 2^{ème} étg. : F5 + terrasse - à côté rue Berthelot St-Eugène - endroit commercial - Tél : 0772.70.70.21

■ Vends Propriété de 390 m² sur boulevard commercial à St-Hubert - ORAN - Pour plus d'information Téléph. au : 0555.21.99.81

■ Vends villa située à Canastel. Deux façades - 4 pièces, cuisine, salle de bain, garage - Tél : 0550.33.89.00

■ Vends Maison de Maître : 9, rue Djillali Aïssa - St-Eugène - 264 m² : 6 pièces, 2 cuisines, 2 toilettes, 1 salle de bain, un garage - Tél : 0669.71.09.80

■ Ag Mon Rêve - 0771.91.66.82 - 0557.10.29.94 - Vend / Ech. Villa 200 m². R+2 Pépinière - Carcasse R+2 - 241 m² Femandville - Loue : RDC de villa + jardin Pt du Jour - Villa 340 m² Castors + N. Villa meublée à Canastel

■ Vends M.M. vieux Bâti 127 m² : 3 Pces, cuisine, SDB, terrasse, garage - face CEM Lakhdar Hafid - Savignon - ORAN - P.D. 2.2 U - Pas de courtier - Tél : 0551.996.473

■ Vends villa R+2. Sup. 216 m². 5 Pces, Cuis., SDB + 03 salons. Chaudière. 01 puits. 03 garages. Actée. Pépinière. El Moustakbel N° 2 - P.O. 4.6 - PD. 4.8 - Tél : 0776.94.46.06 - Pas d'intermédiaire S.V.P.

■ A vendre villa vide. Actée. Neuve. Luxe. Bien finie. SENIA. 160 m². R + 2 étages. 6 Pces, salon, terrasse 180 m², cuisine, garage 4 V., une cave, haouch, 2 WC, SDB, bache d'eau - Tél : 0771.86.73.03

■ Vends villa 233 m² rue Abdelbaki Benziane - Eckmühl - face Complexe sportif militaire - Tél : 0779.08.49.29

■ Marsat Ben M'hidi : Vd villa, 3 étages, 6 apparts, F3 et F2, bien équipés + garage + cour. Endroit familial - Tél : 0666.61.65.06

■ A vendre une carcasse, à Maraval, R+3, 380 m², 2 locaux + un puits. Tél : 0555.47.10.30

■ A vendre maison R+1, 260 m², Rdc : 2 ch, salon, cuisine, Sdb, 3 garages, bache d'eau, grande cour, jardin, 1^{er} étage : 4 ch, 2 cuisines, hall, 2 wc. Haï Chahid Mahmoud, H. Bouinif, Oran. 0797.55.11.38

■ Vends MM à Gdyl, face daïra, actée 188 m², rez-de-chaussée : 2 garages, 2 pièces, cuisine, salles de bain, cour. 1^{er} étage : 3 pièces, salon, cuisine, salle de bain, 2 balcons et terrasse - Tél : 0773.49.54.45

■ Loue villa Bir-El-Djir - quartier résidentiel - R+1 - 5 chambres, un grand salon, 2 SDB, cuisine, un coin repas, véranda, garage - utilités - jardin - Courtier s'abstenir - Tél : 0697.20.16.80

■ Loue Espace 400 m² R+2. Bd des Falaises mitoyen Mobilart - Tél. 0672.54.43.83 - 0555.88.80.94

■ A.V. : M.M. N.C. 360 m², 3 façades. R.C. : 04 locaux commerciaux + Dépôt - 1^{er} étage : F6 + salon + hall + cuisine + cour - 2^{ème} étage : Identique + terrasse - Adresse : 03, Av. St-Eugène - Tél. 0771.78.87.06

■ Villa à louer aménagée et climatisée : 5 pièces, 2 salons, garage (5 V), à Sid Chahmi - ORAN - Tél : 0770.30.74.12 - 0770.81.33.48

■ Vends villa - Actée - à Benfréha W. d'ORAN - RDC fini - 1^{er} étage fini et 2^{ème} étage entourage et piliers + Vends F3. 3^{ème} étage à Benfréha - Tél : 0555.49.25.61 - 0790.14.16.36

■ URGENT : Vds ou Ech. contre plus petit + compt. M.M. bien finie. S. 100 m², 3 façades (Désistement). RDC : 3 P. - Cuis. - SDB - Garage - 1^{er} : 2 P. - SDB - Terrasse - Haï Chahid Mahmoud (Boudjemaâ) - Tél : 0790.35.49.81

■ Vente villa à Bir El Djir Centre. Sup. 180 m². R+1 : Cuisine. Réception. Hammam. 02 Garages. 3 Chambres. Grand Logt. SDB / WC - près de la mosquée de Bir El Djir / Poste - Tél : 0550.35.81.67

■ Vends villa 426 m². Actée. 03 pièces, cuisine, SDB, 02 jardins, 01 garage - Saint-Eugène. ORAN - Contacter : 0670.42.18.75

■ A louer une villa à ORAN située entre Bd Millenium et Bd des 40 mètres. 02 façades. RC : 03 garages + 2 étages. Très bien équipée pour Sté - Administ. ou Particulier - Tél : 0670.31.62.09 ou 0553.81.44.40

TERRAINS

■ A vendre 1.620 m² zone d'activité BENFREHA - 0559.47.13.84

■ A vendre terrain 5 Ha à Tiélat. Comprend un parc, un hangar + bache d'eau, puits + bassin + entourage - électricité 380 / 220 - Etude toute proposition - Tél. 0771.63.78.88

■ A vendre terrain à Douar Hchachda - Sidi Ali - W. MOSTAGANEM 3.770 m² / Vends 160 m² 2 Faç. à Belgaid + Location 2 dépôts 70 m² à Belgaid - Tél. 0554.80.30.31

■ A vendre deux lots de terrain : 1 d'une superficie de 191 m² et 1 de 221 m² - Actés plus Livret foncier à SIDI MAAROUF - ORAN - Tél. 0770.42.61.28

■ ALGER - Vends terrain 600 m² à Belcourt - Acté & Notarié - Contacter le 0552.06.51.53

■ A vendre terrain 520 m² au village Ayaïda - Ain El Bia. Daïra BETHIOUA - Tél : 0773.61.48.12

■ A vendre Lot de terrain. Acté. Plein centre-ville Boulevard Commercial. 3 façades. Superficie 900 m² dont 500 m² bâtis + 10 locaux + 1 puits - AÏN TEMOUCHENT - N° : 0796.76.47.93 - 0770.22.29.68

■ Un Lot terrain 200 m² à Canastel 1^{er} Octobre 1955 - Façade 10 m - N° Tél : 0794.32.26.47

■ Vente terrain 05 Hectares en face la forêt de Madagh juste après le branchement vers Cap Blanc - Acte notarié - Livret foncier - Plan cadastral - Constatacion de l'huissier - Plan géométrique - Tél : 0550.48.66.78

■ 2 Terrains de 7 Hectares et 55 ares mitoyens à Hassi El Ghella à 800 m de la RN Axe Oran - Aïn Témouchent - Prix 150 millions / H négociables - la vente ensemble ou séparés - Tél : 0666.03.22.23 - curieux s'abstenir

■ Vends lot terrain urbanisé (SIG), cité 'Ahl El Laïd' Oggaz, Mascara. Sup. 2849 m² (acte + livret foncier + certificat d'urb). Veuillez contacter n° tél : 0550.53.91.71

■ A vendre terrains : 160 m² et 194 m², actés et terrain de 274 m², 3 façades, Belgaid. Oran 0550.30.16.10

■ A vendre un lot de terrain acté d'une surface de 315 m², à Maraval - Tél : 0670.22.99.87 - 0661.22.88.09

■ A vendre : 2 Lots de terrain Canastel. ORAN. Sup. 323 m² - 214 m² - Actés - Tél. 0672.54.43.83 - 0555.88.80.94

■ LE PALACE agréé par l'Etat vend local 40 m² Akid Lotfi - Loue 2 locaux avec cave 30 m² Bd Millenium - www.lepalace-immobilier.com - Tél : 0551.60.43.43 / 0559.02.66.56

■ Un particulier met en vente un Lot de terrain clôturé d'une superficie de 21.550 m² (17.050 m² + 4.500 m²) dans la Z.I. HASSI AMEUR - ORAN (Poste transformateur - Hangars - Puits et Hébergement ouvriers) - A contacter : 0555.02.63.94 / 0555.02.63.97

■ V. Terrains 5 à 20 Ha R + 10. RN Bd entrée Tiélat Arbal ou Ech. C/Aff. + complément. Conv. Promot. ou Lotissement - 0560.93.85.72

■ V / Ech. Ferme 16.000 m² + Hangar 400 m² + Puits + Elect. + 120 Oliviers RN 1000 m sortie TAFRAOUI - 25 Km d'ORAN - 0560.93.85.72

■ Vds terrain agricole Ain Tassa. Boutéflis : 1 Ha et demi - Acté. Livret foncier - Tél : 0790.82.46.04

EMPLOIS

■ URGENT : Salon de coiffure à ORAN cherche Coiffeuse sérieuse (Expérience au moins 2 ans) - Mercier de nous contacter au : 0555.46.52.37

■ Atelier de confection cherche des Couturières expér. plus de 2 ans et des Femmes qui font « Taâmara » - Appelez-nous à partir de 18 h 00 jusqu'à 20 h 00 - Tél : 0550.48.33.40

■ Pizzeria « Le Triangle » à Choupot cherche Femme de ménage et Serveuse - Contactez le : 0794.67.61.21

■ Une Ferronnerie cherche un Soudeur - Nous contacter au : 0560.96.25.85 ou 041.40.52.36

■ Une Société d'Automatisme sise à ORAN cherche une Secrétaire dynamique et présentable - Envoyez CV par e-mail : benebekrifouad@yahoo.fr

■ ARZEW - Restaurant London cherche : des Plaquistes - des Serveuses et Serveurs - deux Pizzaiolos - Tél : 0552.47.26.55

■ ETS recrute secrétaire. Déposez CV+photo au 06 rue commandant Hamri Ahmed Tlemcen - 0560.95.84.22

■ ETS recrute prof déclarant en douane, informaticien - des Serveuses et Serveurs - deux Pizzaiolos - Tél : 0552.47.26.55

■ ETS recrute secrétaire. Déposez CV+photo au 06 rue commandant Hamri Ahmed, Tlemcen Tel : 0560.95.84.22

■ Restaurant, à Oran, cherche cuisinier, expérience min. 05 ans, pizzario, serveur expérience min, 2 ans - Tél : 0550.48.12.09

■ Société de distribution, implantée à Oran, recrute des vendeurs à travers le territoire national ayant le permis de conduire - envoyez vos CV à l'adresse : solub.dev@gmail.com - 0770.99.80.86

■ Importante Sté, de promotion immobilière, à Oran, recrute cadre commercial / agent commercial, diplômés dans la filière, exp professionnelle 05 ans min., dans le domaine, bonne maîtrise des langues française et arabe. Contactez e Mail : tankapi@yahoo.fr - Tél : 041.42.84.22

■ P

VEHICULES

■ A vendre véhicule de marque CHEVROLET SPARK - Année 2011 de couleur grise - Première main - Tél. 0554.70.04.03

■ A vendre ACCENT. Verrouillage centralisé. Système d'alarme. Très bien entretenue. Année 1998 - Pas de frais à prévoir - Pas d'échange - Pas d'intermédiaire - Tél. 0771.62.71.90

■ TLEMCEN : Location Bulldozer D 155 A KOMATSU + Niveleuse - état neuf - Tél : 0549.12.93.01

■ Location de voitures pour particuliers et entreprises, 1 jour gratuit pour package= 10 jours appelez : 0773.01.62.49 - 0770.30.12.41

■ Vends Peugeot 407 HDI 136. Toutes options. Couleur noire. Aucune retouche. Roulé 70.000 Km année 2010 - PO : 165 M - PD : 170 M négociable - Tél : 0560.97.12.62

■ LVS Location. Louez des Camionnettes à partir de 2.000,00 DA : 1 Jour / 7 gratuit - Adresse : Cité 200 Logts la Placette - Es-Senia - Tél: 0550.18.60.25 - 0775.20.38.42

DIVERS

■ Un professeur de Math donne des cours de Math par groupe ou particulier à domicile de l'élève, pour les niveaux Moyen et Secondaire, toutes les branches - Tél. 0770.39.41.55

■ A vendre : Salons 05 places + la Table du centre d'origine Malaisie - Prix : 45 000 DA - Contactez-nous au : 041.54.10.20

■ MOSTAGANEM - Vends Matér. pour cafétéria : Machine à café CONTI 4 bras - Machine à jus 2 bacs - 1 Caisse - 1 Frigo Comptoir - 1 Arrière Bar complet - 1 Frigo Présentoir - 1 Présentoir Tabac - Tél. 0771.32.63.00

■ MOSTAGANEM - A vendre : 02 Tours E.P. 1500 - 1 Perceuse à colonne - 1 Etou Lim-meur - 1 Mortaiseuse à métaux - 1 Compresseur d'air fixe - Tél. 0770.80.72.36

■ Vends Moulin à blé 4 passages - 5 T/jour - état neuf - italien - Tél : 0771.57.46.58

■ Vente Matière Première Polypropylène grade 1.3 Extrusion - Tél : 0560.91.98.26

■ RAISCOUR vend pour (ANSEJ, CNAC, ANDI) : Batterie Poule Pondeuse - Plateaux Alvéolés - Tous Matériels Avicoles - 0561.21.05.56

■ TLEMCEN : A vendre 1 Poste extracteur amortisseur sous emballage état neuf - Bouteilles de gaz propane - Tél : 0773.40.45.16

■ Loue Licence à café sur ORAN - Tél : 0560.175.154

■ Vends : Frigo pour Alimentation générale, Superette - 04 Armoires - 02 Vitrines marque SIMAFE - Tél : 0555.06.46.42

■ Vente Chaîne de Galvanisation clés en main - Tél : 0771.33.87.66 - 0551.42.19.04

■ Fils de chahid loue Licence Taxi à ORAN - Mob : 0556.08.89.56

■ Vends Fusil de chasse 05 coups à pompe. Calibre 12 - Neuf - Autorisation exigée - 0556.58.20.34

■ Vends Matériel de Boucherie - Contacter : 0771.21.43.27

■ Vends et Loue : Groupe de soudure 500 Amp. pour chantier, équipé de moteur diesel - Tél : 0772.70.70.21

■ Aff. à Saisir : Vends Unité complète industrielle en inox pour la fabrication du Saucisson Cacher et Pâté - Formation assurée + le Savoir-faire - Affaire simple et rentable - Tél. Abdelkrim : 0549.01.59.68

■ A vendre Machine à gaufreuse sur Tissus - 0559.36.86.85 - 041.29.45.28

■ Société algérienne disposant d'un Projet d'investissement dans le domaine de la pêche cherche Partenaire étranger ou algérien - Tél : 0550.27.67.10 / 0772.17.58.70

■ Vous êtes stressé ? Dépressif ? Ou en prise à des difficultés familiales ou professionnelles ? Votre vie n'est pas ce que vous voulez qu'elle soit ? Consultez-nous : 0557.41.52.99

■ NEW-K Soft vous offre Logiciels standards et sur mesure - Création de sites Web - Installation réseaux - Maintenance sur site - Mob : 0559.84.24.62 - Tél : 041.42.16.89

■ La SARL Hakka Dental annonce son nouvel arrivage de fauteuil dentaire ANCAR (Espagne) Autoclave 18L/B. Meuble métallique pour cabinet dentaire. - Tél : 0550.57.23.88 / Tél/Fax : 041.62.26 / 0561.81.85.75

■ Professeur de lycée donne cours de maths pour les 1^{ère} AS, 2^{ème} AS, et 3^{ème} AS. Possibilité de cours à domicile - Tél : 0771.61.18.33

■ A vendre pompe à béton 'Putzmeister', Jirafe sur camion MAN 2009 - Tél : 0770.30.71.18

■ Achète : Pont élévateur 04 colonnes 3 T / 5 T - Démarreur de bloc moteur neuve / T. bon état - Appareil parallélisme - équilibrage de roues - Tél : 0555.54.93.84

■ A vendre Matériel complet luxe pour Cafétéria à ORAN - Tél : 0558.10.46.14

■ Réparation à domicile : Machine à laver linge - Frigo - Cuisinière - Climatiseur - Pièces de rechange disponibles - Travail garanti - Tél : 0662.87.45.68

■ SAC PLUS propose pour * ANSEJ - CNAC * Mach. * Mouchoirs, Serviettes, Gobelets * - * Conditionneuse * - Tél : 036.65.33.34/35/36 - 0555.62.34.91/92

■ SAC PLUS propose pour * ANSEJ - CNAC * Mach. * Impression G. Format - Gravure Num. sur Bois * - Tél : 036.51.47.14 - 0555.62.34.93/94/95/96

■ SAC PLUS propose pour * ANSEJ - CNAC * Machines Transformation * Plastique, Papier, Carton * - Tél : 036.51.47.14 - 0555.62.34.97/98/99

■ Prends Tx Maçonnerie : Dalles - Piliers - Plate-forme - Finition - Tél : 0790.82.46.04

■ SARL GMA USTO - ORAN - Vous propose des Equipements dentaires à des prix compétitifs : Fauteuils dentaires. Radio. RVG. Autoclave... etc. - Tél : 0560.98.66.60 - 041.70.54.75

■ J.F. Ecole ELEGANCE lance Stage 1 mois de Haute Coiffure - Maquillage Prof. - Inscription 16, Rue Abderrahmane Miloud - Protin - ORAN - Tél. 0667.10.98.16 - www.ecole-elegance.com

■ J.F. Ecole ELEGANCE lance Stage 6 mois qualifiant en Coiffure & Esthétique - Inscription 16, Rue Abderrahmane Miloud - Protin - ORAN - Tél. 0667.10.98.16 - www.ecole-elegance.com

■ J.F. Ecole ELEGANCE lance Formation diplômante : CAP Coiffure / B.T. Esthétique - Inscription 16, Rue Abderrahmane Miloud - Protin 6 OIRAN - Tél. 0667.10.98.16 - www.ecole-elegance.com

■ Ouverture à ORAN du Bureau d'ORIENTAL MEDICAL EQUIPEMENT Sarl. Représentant de « AGFA, SONOSCAPE, BMI... etc. » - Contact : 0550.52.00.08

معهد التكوين في المهنات و تسيير البيئة
معهد IMAGE المعتمد للتكوين :
I.M.A.G.E - ARZEW FORMATION & CONSEIL
يعلن عن انطلاق التسجيلات للحصول على دبلوم دولة في الاختصاصات الآتية :

| | | | |
|---|---|--|---|
| قيادة وصيانة آلات الورشات Conduite d'engins de chantier | الصحة والسلامة والبيئة Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) | الإعلام الإلكتروني Informatique | الإدارة العامة Administration générale |
| - CAP cariste - CMP grutier | - BTS en hygiène sécurité et environnement | - CMP opérateur en micro informatique - BT informatique de gestion - BTS informatique base de donnée | - CAP agent de saisie - CMP secrétariat - BTS gestion des ressources humaines |

ETABLISSEMENT AGREE PAR L'ETAT N°997/25/06/2002

الهاتف : 0770 37 77 56 / 0770 37 75 10 / 041 79 17 49 E-mail : contact@institut-image.com www.institut-image.com

OFFICE PUBLIC DES VENTES AUX ENCHERES
MAÎTRE FELLAHI TOUFIK
COMMISSAIRE-PRISEUR PRES LE TRIBUNAL D'ORAN
Rue Moulay Ahmed (ex-Lamoricère) Immeuble N° 08 - ORAN - Mbl : 070 / 31-69-47 - Tél / Fax : 041 / 29-30-62

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au profit de CNEP-Banque Oran, il sera procédé le 20/10/2014 10 h 00 mn, à la vente aux enchères publiques par admission des soumissions cachetées, du matériel ci-dessous désigné.

Lieu de vente : CNEP-Banque Haï Essedikia ORAN

| Lot | Désignation | OBS |
|-----|------------------------------|-----------|
| 01 | VP PARTNER Imm : 2375-101-31 | ACG |
| 02 | VP LANOS Imm : 1711-189-31 | وصل إيداع |
| 03 | VP LANOS Imm : 1900-189-31 | ACG |
| 04 | VP EXPRESS Imm : 847-195-31 | ACG |
| 05 | VP MEGANE Imm : 04475-102-31 | SCG |

Condition de vente : Conditions habituelles - Pour tout renseignement s'adresser à notre bureau. **Le Commissaire-priseur**

SIDI-BEL-ABBES
Ouverture d'un Cabinet médical de Cardiologie
Dr ELIAS ELHANNANI Mohamed Nabil
11, Bd Abbane Ramdane (Trig El Kharoub) Imm. RIF (à côté Couffin Vert) Tél : 0779.00.55.69
Examens disponibles : ECG, Echographie cardiaque, Doppler vasculaire, épreuve d'effort, MAPA (holter tensionnel), holter ECG.

DÉCÈS
La famille DAOUD a la douleur de faire part du décès de son cher regretté
DAOUD MOHAMED
survenu hier. L'inhumation a eu lieu hier à Mesra.
Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accueillir le défunt en Son Vaste Paradis.

CONDOLEANCES
Le Président-directeur Général, les membres du Conseil d'Administration et le collectif de la SPA ORAN-PRESSE « Le Quotidien d'Oran » présentent leurs sincères condoléances à leur collègue Monsieur Kamel DAOUD suite au décès de son père et l'assure de leur profonde compassion.

CONDOLEANCES
Très peiné par le décès du chef valeureux et combattant héroïque de Monsieur NOUR BACHIR le général-major à la retraite KADRI Belgacem présente à sa famille et à tous les moudjahidines de la wilaya d'El-Bayadh ses condoléances les plus attristées.

Importante Société Industrielle et Commerciale
Recherche pour son activité à Oran
*** 01 DIRECTEUR (H)**

*** Il sera chargé :**

- De l'organisation de l'administration générale
- De la mise en place des procédures de travail
- Du suivi des relations avec les banques et administrations fiscales.

*** Il est exigé :**

- Diplôme universitaire
- Sérieuses compétences en finances et comptabilité
- Sérieuses qualifications et expérience requises.

Pour postuler transmettre CV + photo récente à ressources.h.dz@gmail.com

DÉCÈS
Les familles LAÏMECHE - LAMECHE - CHERIF - MAROUF - M'ZAD - MOULAI - BELARBI - d'Oran, de Sougueur, d'Aflou, de Villeneuve-d'Ascq (Lille) - ont la douleur de vous annoncer la perte de leur chère mère, grand-mère : **LAÏMECHE Fatima** à l'âge de 80 ans, survenue le 9 Octobre 2014 à Villeneuve-d'Ascq (France). L'enterrement aura lieu le 12 octobre 2014. Domicile mortuaire : Cité Grande Terre - Dar El Beïda, en face de la salle des Fêtes Aflou El-Djazair. Ses enfants, petits-enfants et oncle Ali



DÉCÈS
Les familles BELARBI - BEHA - ZOHRET ont la douleur d'annoncer le décès de leur chère regrettée fille **Mme BELARBI KHADIDJA** survenue à l'âge de 41 ans. On demande à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Nous ne t'oublierons jamais, tu resteras toujours vivante dans nos cœurs.
إنا لله و إنا إليه راجعون



PENSÉE
A la mémoire de notre cher père
Hadj Sid-Ahmed MESLI
Voici déjà un an que tu as quitté ta famille et tes amis. A tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.
و كل من عليها فان و يبقى وجه ربك ذو الجلال و الإكرام قباي الأء ربكما تكلمان



PENSÉE - 40ÈME JOUR
Pour notre très chère et regrettée mère, belle-mère et grand-mère
Madame GUEDDA Tahar née BENBASSAL Yamina qui nous a quittés il y a 40 jours. Les familles CHERFAOUI, BENOUESSAD et MEKID, demandent et se joignent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.



40ÈME JOUR
En commémoration du 40ème Jour de la disparition de notre regretté père
ABDELMOUDJIH Abdelkader décédé le 03/09/2014, la famille ABDELMOUDJIH parents et alliés prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
Ton fils Mokhtar
إنا لله و إنا إليه راجعون



PENSÉE
A la mémoire de Feu
BOUAZZA Farida née KAÏD OMAR. Cela fait 3 ans le 12 Octobre 2011 que tu nous as quittés. Tu demeures la merveilleuse et l'irremplaçable épouse et mère. L'aura de ton âme, bonne et généreuse, illuminera notre vie à tout jamais. La vie continue avec ses joies et ses peines, malheureusement tu n'es plus là. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.
Ton mari et tes enfants et la famille KAÏD OMAR



PENSÉE
Le 11 Octobre 2014, c'était l'anniversaire de notre cher et regretté père **« SABRI Abed »,** qui nous a quittés il y a deux ans. En ce triste et douloureux souvenir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et prier Dieu, Le Tout-Puissant, de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis. « A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ». *Tes enfants*



REMERCIEMENTS
Les familles ZELMAT - KEROUICHA - BENSADOK - CHENTOUR - MAHDJOUBI - NADIR - SOUCI - Remercient tous les voisins et proches ayant compati au décès de **Mr ZELMAT Habib** survenu le 3 Octobre 2014 (à l'âge de 88 ans). A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons.



PENSÉE
Il y a déjà 8 années, 13 Octobre 2006, nous a quittés pour un monde meilleur
Mr Hadj BELHADI Sid Ahmed (dit Tedjini) laissant derrière lui un vide que nul ne peut combler. En ce triste souvenir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
Sa femme, ses enfants, ses belles-filles et petits-enfants



Face au risque Ebola Le Maroc réclame le report de la CAN-2015



Le Maroc a sollicité vendredi le report de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) de football, prévue dans trois mois sur son sol, en raison de la propagation de l'épidémie d'Ebola, qui a désormais fait plus de 4000 morts dans l'ouest du continent. Cette demande surprise, formulée auprès de la Confédération africaine de football (CAF), fait suite à «la décision du ministère de la santé d'éviter les rassemblements auxquels prennent part des pays touchés», a indiqué dans un communiqué le ministère marocain de la Jeunesse et des Sports. Selon la même source, une réunion aura lieu dès «la semaine prochaine entre une délégation officielle et le président de la CAF Issa Hayatou, afin d'examiner les mesures de mise en oeuvre de ce report». La pire épidémie d'Ebola de l'histoire, qui touche essentiellement trois pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Liberia et Sierra Leone), a désormais franchi le cap des 4000 morts, et des premiers cas sont apparus hors du continent (Etats-Unis et Espagne). Cette annonce est néanmoins une surprise : le Maroc, où aucun cas n'a été recensé à ce jour, avait jusqu'à présent affiché sa sérénité face au virus d'une manière générale et dans la perspective de l'organisation de la CAN (17 janvier-8 février) en particulier. Au nom de la solidarité africaine, le royaume, rare pays à avoir maintenu ses liaisons aériennes avec les principaux pays touchés, a même accepté d'accueillir des matches de qualifi-

cations de la Guinée, délocalisés sur décision de la CAF. Une rencontre de cette sélection face au Ghana s'est déroulée hier soir à Casablanca, la capitale économique. Jeudi, le Maroc a de son côté disputé un match de préparation, à Marrakech (sud), face à la Centrafrique (4-0). Fin août, en réaction aux premières interrogations sur un éventuel report de la compétition, le gouvernement marocain avait répondu par la mise en place d'une «commission nationale» chargée de préparer un «plan sanitaire». Interrogé à la même époque par l'AFP, le sélectionneur des Lions de l'Atlas, Baddou Zaki, s'était également voulu serein. «J'ai une liste de rencontres à mon calendrier. (...) Pour l'instant, mon programme est maintenu et respecté. Si j'ai un match programmé et qu'on m'informe que la sélection adverse est forfait à cause d'Ebola, là je pourrai dire autre chose», avait-il déclaré. Mi-septembre, face à la poursuite de la propagation de l'épidémie, Rabat a annoncé une «élévation» générale du niveau de vigilance dans le royaume. Seize nations au total doivent participer à cette CAN-2015, la seconde à se dérouler au Maroc après celle de 1988. Les qualifications sont en cours et le tirage au sort est prévu le 26 novembre à Rabat, une des quatre villes (avec Tanger, Marrakech et Agadir) où doit se dérouler l'épreuve. Le Maroc doit également accueillir, dès décembre, et pour la seconde fois d'affilée, le Mondial des clubs (à Rabat et Marrakech). Le ti-

rage au sort a eu lieu hier dans la ville ocre. Le Real Madrid, champion d'Europe, et San Lorenzo, vainqueur de la Copa Libertadores, doivent y participer. L'éventuel report de la CAN-2015 constitue un dossier épineux supplémentaire pour la CAF, qui doit déjà gérer le retrait de la Libye pour l'organisation de l'édition 2017, en raison de l'instabilité politique et sécuritaire qui sévit dans ce pays.

D'autres pays, dont le Ghana, se sont mis sur les rangs. Tripoli s'était déjà vu retirer l'organisation de la CAN-2013 et avait été remplacé par l'Afrique du Sud. La demande de report du Maroc intervient alors que l'apparition de cas de virus Ebola hors d'Afrique - un Libérien est décédé aux Etats-Unis et une infirmière espagnole se trouve dans un état grave à Madrid - ont renforcé les craintes à l'échelle mondiale. Vendredi matin, un Guinéen a été placé en quarantaine au Brésil, où il est arrivé le 19 septembre, après avoir transité par le Maroc. Par ailleurs, la CAF a indiqué hier «qu'aucun changement n'est à l'ordre du jour du calendrier de ses compétitions et événements», au lendemain de la demande du Maroc de reporter la CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février en raison d'Ebola. La CAF ne précise pas si la CAN-2015 sera maintenue au Maroc, indiquant dans un communiqué que «la demande de la partie marocaine sera traitée lors de la prochaine réunion du Comité Exécutif de la CAF prévue le 2 novembre prochain à Alger».

Sidi Bel-Abbès-Stade OPOW 24 Février

Du gazon naturel dès la fin de saison, l'hôtel opérationnel

Kadiri M.

Le DJS de Sidi Bel-Abbès, Rayane vient d'informer la presse quant au revêtement du terrain de football de l'OPOW du 24 février en gazon naturel dès la fin de cette saison. Un montant de six milliards a été dégagé par la wilaya indique la même source. Le projet est confié à l'EVSM et au groupe Team Green dont son consultant Yves Martinoti, s'est rendu récemment à Sidi Bel Abbès pour

s'enquérir de la situation notamment à propos de la disponibilité des matériaux tel que le sable qui sera acheminé de Chlef. A noter que le terrain réplique du stade OPOW sera lui aussi doté d'une pelouse en gazon naturel.

Par ailleurs, à noter que les terrains limitrophes réservés aux jeunes seront en gazon synthétique. Pour rappel, une opération a été menée au sein de l'OPOW avec la rénovation des vestiaires et la salle de confé-

rence. Dans un autre registre, le nouvel hôtel sis dans l'enceinte de l'OPOW 24 février est opérationnel et mis à la disposition des joueurs extra-muros et de l'administration. Cette acquisition aura coûté plus de neuf milliards indique-t-on à la DJS. Toutes les commodités ont été réunies au sein de cette structure qui permettra de diminuer les grandes charges d'hébergement et de restauration qui furent jusque là assurées dans de luxueux hôtels de la ville.

Division nationale amateur Est Ain Beida vire en tête

M. Benboua

Après une série de trois victoires d'affilée, l'US Biskra a été stoppée net dans son élan à Touggourt par le NRBT qui a signé son second succès de la saison. Une défaite qui fait les affaires des poursuivants, et

plus particulièrement, l'USM Ain Beida, qui s'est installée seule en tête grâce à sa difficile mais précieuse victoire devant l'Entente Collo. L'USMAB compte désormais une longueur d'avance sur le duo de dauphins, l'USB et le MO Constantine. Ce dernier n'est pas allé avec le dos de la cuillère en infligeant à l'AS Ain M'lila son second revers de la saison. Pour sa part, Hamra Annaba, qui poursuit son ascension au classement, s'est logiquement imposée devant le NC Magra et occupe la quatrième place, alors que l'autre formation

annabie, l'USMA n'a, une fois de plus, confirmé son déclin en essayant à Batna sa quatrième défaite de rang. Pour sa part, le WA Ramdane Djamel, reste toujours en quête d'un succès à s'imposer, comme en témoigne son match nul concédé à domicile face au CR Village Moussa, tandis que le HB Chleghoum Laid, qui n'arrive toujours pas à décrocher est revenu bredouille de Skikda.

Enfin, l'USM Khenchela et l'ES Gulema n'ont pas pu se départager, à l'issue d'un match où les attaquants ont été mis sous l'éteignoir.

| Résultats | |
|--------------|--------------|
| USMAB ... 3 | E.C 2 |
| MOC 2 | ASAM 0 |
| MSPB 1 | USMA n ... 0 |
| NRBT 2 | USB 0 |
| Hamra ... 2 | NCM 0 |
| USMK 0 | ESG 0 |
| JSMS 1 | HBCL 0 |
| WARD 0 | CRVM 0 |

Handball-Division Excellence

La JSES et le GSP s'installent

Ali Sadji

À l'issue de cette cinquième journée, un regroupement en tête de classement s'est opéré et ce dans les deux groupes. Dans le

groupe A, la JSE Skikda qui a damé le pion au MC Saïda à Saïda, rejoint ce dernier à la première place grâce à une victoire certes étriquée, mais précieuse pour les visiteurs. Ce fauteuil est désormais partagé par trois clubs avec le retour du GS Pétroliers, difficile vainqueur de l'O.El Oued. A noter la première victoire de la saison du MB Tadjenant qui s'est imposé sur ses terres face au HBC El Biar, lequel enregistre ainsi son cinquième revers et occupe ainsi la place

de lanterne rouge. Dans le groupe B, la bonne opération a été réalisée par le CRB Baraki, lequel en s'imposant devant son public face à son voisin de la GS Boufarik, et profitant de la défaite de l'ES Ain Touta chez lui face au CR Bordj Bou-Arréridj, rejoint ce dernier en tête du groupe. Enfin, le MC Oran, victorieux à Oran de son voisin de l'O.Maghnia, signe ainsi sa première victoire et cède la dernière place du groupe à sa victime du jour.

| Résultats | |
|-----------------|---------------|
| Groupe A | |
| GSP 25 | OEO 22 |
| MCS 20 | JSES 22 |
| MBT 25 | HBCEB .. 22 |
| Groupe B | |
| CRBB ... 22 | GSB 18 |
| ESAT ... 23 | CRBBA .. 27 |
| MCO 29 | OM 25 |

Volleyball-Nationale 1A

La logique respectée

Ali Sadji

Les équipes du haut du tableau maintiennent leurs positions respectives et en premier lieu l'OMK El-Milia qui demeure en tête après sa victoire sur ses ter-

res devant le PO Chlef. Ça va mal en revanche pour les Chelifiens qui enregistrent leur cinquième défaite en autant de journées.

Le dauphin d'El-Milia, le NR Bordj Bou-Arréridj est revenu de son déplacement à Blida avec une précieuse victoire et reste ainsi dans le sillage du leader avec toujours un seul point d'écart.

Le podium est complété par le Machaâl de Bejaïa après son succès attendu devant son public sur son

voisin de l'O.El-Kseur qui n'arrive pas à trouver ses repères. Bonne opération pour l'Etoile sétifienne qui est venue à Alger s'imposer devant le GSP ce qui lui permet de partager la troisième place avec le MB Bejaïa, alors que les Pétroliers pointent à la cinquième position à dix points du leader. Après son succès à Chlef, l'EF Ain Azel recède, sur ses terres cette fois, en prenant le meilleur sur le WA Tlemcen.

| Résultats | |
|--------------|-------------|
| MBB 3 | OEK 0 |
| GSP 0 | ESS 3 |
| ASVB 0 | NRBBA ... 3 |
| EFAA 3 | WAT 1 |
| OMK 3 | POC 0 |

Basket-ball-Superdivision A

Le plein pour l'USS et le NAHD

F. B.

L'US Sétif et le NA Hussein Dey, les deux invités surprises de ce début de championnat confirment leur bonne entame. Les deux cylindrées en question ont fait le plein et consolident leur fauteuil et face respectivement au WA Boufarik et l'OMS Miliana. Les deux chefs de file à l'issue de cette troisième étape ont à leurs trousses le NB Staoueli qui est allé surprendre l'AB Skikda sur son parquet. Les Skikdis un peu trop confiants reviennent à la case départ. Bonne opération également pour les Bordjis de l'IRBB Arréridj victorieux de l'USM Blida et qui talonnent ainsi le duo de tête en compagnie du NBS. A noter le sursaut d'orgueil du CS Constantine qui a si-



gné sa première victoire de la saison aux dépens du CSMBB Ouargla.

En revanche, cette défaite confirme l'incapacité du promu à suivre le rythme. Enfin l'affiche du jour en match avancé entre le champion en titre, le GSP,

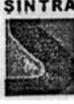
et son vice champion le CRB Dar El Beida a tourné à l'avantage des Pétroliers qui ont quand même puisé dans leurs réserves pour se défendre des banlieusards.

Ces derniers ont donné des sueurs froides aux pouillains du revenant Faïd Billal à la barre technique du GSP notamment après le troisième quart avant de baisser pavillon face au méfier des camarades de Gueham. Pour rappel, après le forfait général de l'ASMI Blida, l'O Batna était forcé au repos.

| Résultats | |
|--------------------------------|-------|
| GS Pétroliers - CRB Dar Beida | 67-57 |
| NA Hussein-Dye - OMS Miliana | 78-69 |
| IRBB Arréridj - USM Blida | 74-63 |
| US Sétif - WA Boufarik | 82-47 |
| CS Constantine - CSMBB Ouargla | 79-68 |
| AB Skikda - NB Staoueli | 64-70 |
| Exempt: O. Batna | |



Société de Gestion des Participations de l'Etat - Travaux Publics
ENTREPRISE PUBLIQUE DES TRAVAUX ROUTIERS D'ORAN
37, AVENUE DES MARTYRS DE LA REVOLUTION-ORAN
☎ 041.35.46.01 & 041.35.18.78 - 📠 041.35.47.83
e-mail : eptro-spa@hotmail.fr



AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL

L'appel d'offres lancé pour « **ETUDE ET CONTROLE LABORATOIRE POUR LES BESOINS DU PROJET DE « REALISATION DU DEBOULEMENT DE LA RN 7A », LOT N° 04 (BOUKANOUNE - MARSAT BEN M'HIDI)** » ayant été déclaré infructueux, un nouvel appel à la concurrence est lancé aux bureaux d'études spécialisés intéressés et désireux de participer sont invités à retirer le cahier des charges au 37, Avenue des Martyrs de la Révolution, Oran, siège de la Direction Générale de l'EPE EPTRO - SPA, chef de file du Groupement « DENEPTRO ».

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leur dossier de soumission les pièces réglementaires citées dans le cahier des charges et déposer leur offre au siège de la Direction Générale de l'EPE EPTRO-Spa, ci-dessus cité, 15 jours après la parution de la présente annonce, sous double pli séparé, fermé, anonyme comportant une offre financière et une offre technique. L'enveloppe extérieure comportera la mention suivante :

« SOUMISSION POUR LA DESIGNATION D'UN BUREAU D'ETUDES ET CONTROLE LABORATOIRE – NE PAS OUVRIR ».

N.B. : Les soumissionnaires ayant déjà participé à la procédure qui a été annulée sont invités à postuler à nouveau sur la base du cahier des charges initial - resté inchangé - sans contrepartie financière.

PENSÉE

Une année.

Le 11 Octobre 2013, disparaissait à jamais notre cher frère

KACHOUR Mustapha Lotfi

à l'âge de 46 ans nous laissant dans un immense chagrin.

Nous ne t'oublierons jamais, tu resteras toujours présent dans nos pensées et vivant dans nos cœurs.

Repose en paix très cher frère.

Tes sœurs : Chahrazed, Douniazed et Amel

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».



Office Public de Commissaire-priseur près le Tribunal de Tlemcen
Maître HELLOU ABDELAZIZ
Ensemble Immobilier BT *A2* derrière la Caisse Nationale des Retraités - Imama - Tlemcen -
Tél / Fax : 043-21-55-26 - 040-91-16-02

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AVEC ADMISSION DE SOUMISSIONS CACHETEES

LE MARDI 21 OCTOBRE 2014

A 09 h : 30 mn : Au Parc de la Commune Ghazaouet – Tlemcen

| Lot N° | Désignation | Matricule | Etat |
|--------|---|----------------|-----------|
| 01 | Lot de divers Matériel Informatique - Téléphonique - Bureautique et Boiserie (Tables scolaires - Climatiseurs...) | | Usagé |
| 02 | Lot d'Aluminium usagé | | Usagé |
| 03 | Lot de P.R. usagés (Moteurs à eau - Pompe immergée) | | Usagé |
| 04 | Lot de Batteries usagées | | Usagé |
| 05 | Lot de Ferraille tout-venant | | Usagé |
| 06 | Bétonnière ATLAS 441 | N° Série 368 | Bon état |
| 07 | Bétonnière ATLAS 441 | N° Série 523 | Bon état |
| 08 | Goudronneuse ENMTP Sans Moteur | | |
| 09 | Remorque Agricole | | |
| 10 | Vide Fosse Tractable 4.000 L | | Mauvais |
| 11 | V.P. HYUNDAI ACCENT Essence | 1440-104-13 | |
| 12 | Camion FIAT 619 à Benne | 3834-287-13 | |
| 13 | Camion SONACOME K66 à Benne | 586-279-13 | |
| 14 | Tracteur Agricole CIRTA C6807 | N° S 208576301 | Sans C.G. |

CONDITIONS DE VENTE : CONDITIONS HABITUELLES.

- Les Soumissions doivent être timbrées à 20 DA et déposées au bureau du Commissaire-priseur au plus tard la veille de la vente avant 17 h.
- **Remarque Importante : Aucune soumission ne sera acceptée le jour de la vente.**
- La Soumission doit être rédigée sur un formulaire retiré au niveau de l'Office du Commissaire-priseur jointe par une copie de C.I.N.
- Versement d'une caution de 20% du prix adjugés est obligatoire le jour de la vente non remboursable en cas de désistement.
- Le paiement de l'intégralité du prix et l'enlèvement se feront dans les huit jours qui suivent la vente.
- Voir cahier des charges.

LE COMMISSAIRE-PRISEUR

Office Public de Commissaire-priseur près le Tribunal de Tlemcen
Maître HELLOU ABDELAZIZ
Ensemble Immobilier BT *A2* derrière la Caisse Nationale des Retraités - Imama - Tlemcen -
Tél / Fax : 043-21-55-26 - 040-91-16-02

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AVEC ADMISSION DE SOUMISSIONS CACHETEES

LE LUNDI 20 OCTOBRE 2014

A 09 h : 30 mn : Au Profit de l'URBAT sise à la Zone Industrielle Chetouane – Tlemcen

| Lot N° | Désignation | Matricule |
|--------|---------------------------------|--------------|
| 01 | V.P. HYUNDAI ATOS PRIME Essence | 859-101-13 |
| 02 | V.P. TOYOTA YARIS Essence | 00459-108-20 |

Au Profit de la Chambre d'Agriculture sise route de Saf-Saf - Tlemcen (Vente au siège de l'URBAT).

| Lot N° | Désignation | Matricule | Etat | Lieu de vente |
|--------|----------------------------|-------------|------|---------------|
| 01 | V.P. PEUGEOT EXPERT diesel | 1290-104-13 | Bon | |
| 02 | V.P. NISSAN QASHQAI diesel | 4146-109-13 | Bon | Siège URBAT |

CONDITIONS DE VENTE : CONDITIONS HABITUELLES.

- Les Soumissions doivent être timbrées à 20 DA et déposées au bureau du Commissaire-priseur au plus tard la veille de la vente avant 17 h.
- **Remarque Importante : Aucune soumission ne sera acceptée le jour de la vente.**
- La Soumission doit être rédigée sur un formulaire retiré au niveau de l'Office du Commissaire-priseur jointe par une copie de C.I.N.
- Versement d'une caution de 20% du prix adjugés est obligatoire le jour de la vente non remboursable en cas de désistement.
- Le paiement de l'intégralité du prix et l'enlèvement se feront dans les huit jours qui suivent la vente.
- Voir cahier des charges.

LE COMMISSAIRE-PRISEUR



22 ans au service de la formation des dirigeants d'entreprise

Brevet de Technicien Supérieur (Diplôme d'Etat) 23^{ème} Promotion

- Gestion des Ressources Humaines
- Commerce International
- Hôtellerie : Option : Administration hôtelière
- Informatique : Base de données

Master Pro

- Management
- Ressources Humaines
- Gestion de Projet
- Gestion de la chaîne logistique
- Qualité Hygiène Sécurité et Environnement

Informations / Inscriptions : 18 A Rue Zighout Youcef - Canastel - Oran (à proximité de la 12^{ème} Sûreté Urbaine),
Tél/Fax : 041 43 42 82 - 041 43 10 21, Mobile : 06 98 13 69 13 - 07 72 41 66 50, Email : idrhalgerie@gmail.com



الصالون الدولي للعقار، السكن، البناء و الأشغال العمومية

INTERNATIONALE SOGEXPO

11^{ème} ORAN LOGIBAT

Salon International du Logement, de l'Immobilier du Bâtiment et des Travaux Publics

BATIWEST 2014

Tél/Fax: 021.67.65.64 / 021.67.17.33 / 021.67.27.99 / Portable: 0550.40.25.66 / 0555.40.42.00

République Algérienne Démocratique et Populaire
MINISTÈRE DU COMMERCE
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE « TAFNA »
TLEMCEM

La Chambre de Commerce et d'Industrie « TAFNA » Lance durant l'Année Scolaire 2014-2015

Les Cycles de Formation suivants :

| I - FORMATION RESIDENTIELLE | | II - FORMATION EN MODE SEMINAIRE |
|---|---|--|
| Formations Diplômantes | Formations Qualifiantes | |
| A/ GESTION <ul style="list-style-type: none"> • CMP Comptabilité • CMTC • CED B/ MARKETING <ul style="list-style-type: none"> • B.T.S en Marketing C/ INFORMATIQUE <ul style="list-style-type: none"> • B.T.S en Informatique | A/ INFORMATIQUE <ul style="list-style-type: none"> • Bureautique • Agent de saisie • Autocad 2D et 3D • Archicad / Artlantis • Sap 2000 • Covadis B/ LANGUES ETRANGERES <ul style="list-style-type: none"> • Anglais • Français • Espagnol | <ul style="list-style-type: none"> ➢ Qualité – Hygiène – Sécurité – Environnement ➢ Bâtiment, Travaux Publics et Hydrauliques ➢ Management ➢ Gestion Finance et Marketing ➢ Gestion des Ressources Humaines |

Le Programme des Formations de l'Année 2014-2015 est téléchargeable sur notre Site Web : www.ccitafna.com

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact auprès de nos services.

Tél : (043) 20.81.18 Fax : (043) 20.54.98 Mobile : 0555.08.72.77 Mail : formation@ccitafna.com



07.00 Journal télévisé
07.20 Sabah el kheir
10.00 Bougha wa siri
10.30 Louebat imeraa radjoul
Feuilleton
11.15 Night bus
13.00 Journal télévisé

13.20 Selma Feuilleton
14.55 Win raiha
15.00 Mahla dhi el aachia
16.00 Mawaqie min el thourat el aalami
16.30 Generator Rex
17.00 La double vie
17.30 Maalim siahia
18.00 Journal télévisé amazigh
18.20 Takdar terbah

19.00 Safer el hidjara
Feuilleton
20.00 Journal télévisé
20.50 Chahid wa chawahid
22.00 FBI duo très spécial
22.45 Niqache maftouh
00.00 Journal télévisé



19.45 Inglourious Basterds



11.05 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Météo 2
12.02 Journal
12.20 13h15, le dimanche...
13.04 Météo 2
13.10 Vivement dimanche
15.25 Grandeurs nature
16.30 Stade 2
17.50 Vivement dimanche prochain
18.55 Météo 2
19.00 Journal
19.30 20h30 le dimanche
19.40 Parents mode d'emploi
19.44 Météo 2

Avec Brad Pitt, Mélanie Laurent, Christoph Waltz, Eli Roth, Diane Kruger
En 1940, dans la France occupée, le colonel nazi Hans Landa, surnommé le Chasseur de juifs, décime toute la famille de la jeune Shosanna Dreyfus, qui fuit à Paris et se promet de se venger. En parallèle, les Alliés lâchent en territoire ennemi une escouade, les Bâtards, formée de juifs américains et menée par le lieutenant Aldo Raine. Ils ont pour mission de terroriser et d'assassiner un maximum de nazis.
22.20 Un jour, un destin
00.05 Histoires courtes
00.50 Vivement dimanche prochain



19.45 Les enquêtes de Murdoch



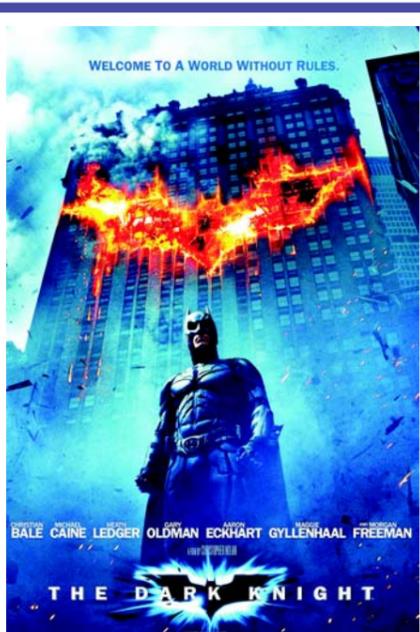
11.00 12/13 : Journal régional
11.10 12/13 dimanche
11.50 30 millions d'amis
12.50 Jour de brocante
13.50 Talents des cités
14.00 En course sur France 3
14.20 Cyclisme
16.00 Du côté de chez Dave
16.55 Questions pour un super champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.00 Tout le sport
19.15 Zorro

- Les dents du lac
Avec Yannick Bisson, Thomas Craig, Helene Joy, Jonny Harris, Georgina Reilly
Alors qu'il se repose au bord du lac Ontario, l'inspecteur Brackenreid apprend qu'une participante à un concours de beauté a été retrouvée morte sur la plage. Son corps porte des marques de morsures provenant vraisemblablement d'un énorme animal. Brackenreid confie à Murdoch, chargé de l'enquête, qu'il a aperçu au large un monstre aquatique.
22.50 Soir 3
23.10 Amants et fils
00.55 Le Comte Ory



12.40 Les dessous de
13.45 Dangers dans le ciel
14.30 Zoo nursery
15.00 Chantilly, la capitale du cheval
16.00 Dossiers secrets du troisième Reich
17.00 C politique
18.00 On n'est pas que des cobayes !
19.00 In Vivo, l'intégrale
19.25 Avis de sortie
19.40 La voiture électrique, pas si écolo !
20.30 Café, du rifi dans nos capsules
21.25 Trente ans de guerre au nom de Dieu
22.25 La grande librairie
23.20 Prédicateur X
00.15 Je ne devrais pas être en vie

12.45 360°-GEO
13.40 Ouragan
14.30 Monuments éternels
16.00 Personne ne bouge !
16.35 La sainte-chapelle par la volonté de saint Louis
17.30 Lionel Bringuier, Renaud Capuçon et le Philharmonique de Radio France
18.15 Cuisines des terroirs
18.45 Arte journal
19.00 Karambolage fête ses 10 ans !
19.45 Tous en scène !
Avec Fred Astaire, Cyd Charisse, Oscar Levant, Nanette Fabray
Tony Hunter, ancien danseur vedette, revient à New York. Dès son arrivée à la gare, il constate qu'il est tombé dans l'oubli. Deux de ses amis lui écrivent un nouveau spectacle : une comédie musicale avant-gardiste. Son enthousiasme s'éteint quand il découvre que sa partenaire, Gabrielle Gerard, est une danseuse classique. Les répétitions commencent, mais Tony se dispute avec tout le monde et quitte la troupe. Le spectacle est un four.
21.35 Let's Dance
22.30 Lac
00.00 Daniel Barenboïm et le WEDO jouent Beethoven (2)



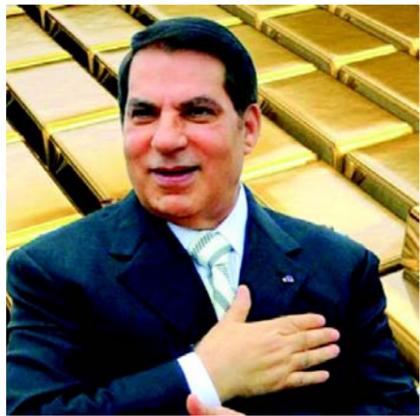
T F I 19.55

THE DARK KNIGHT, LE CHEVALIER NOIR

Avec Christian Bale, Heath Ledger, Aaron Eckhart, Michael Caine
Un nouveau gangster sème la zizanie chez les mafieux de Gotham City. Il s'agit du Joker, un sombre personnage dont la folie semble ne pas avoir de limite. Son but est d'abattre Batman et de rendre publique son identité. Dans le même temps, l'ambitieux Harvey Dent est nommé procureur. Il est bien décidé à nettoyer la ville. Le milliardaire Bruce Wayne, alias Batman, cherche à l'aider à mener à bien cette mission.

M 22.00

ENQUÊTE EXCLUSIVE



- Tunisie : le trésor caché du dictateur
Présenté par Bernard de La Villardière
Trois ans après la révolution tunisienne, des journalistes ont pu pénétrer, pour la première fois, dans le luxueux palais de l'ex-dictateur Ben Ali, qui a pris la fuite avec son clan le 14 janvier 2011. Depuis, des magistrats s'activent pour récupérer les milliards détournés. L'équipe est partie sur les traces des membres de la famille, qui vivent aujourd'hui aux Emirats ou au Canada. Et, avant l'élection présidentielle du 23 novembre prochain, Bernard de La Villardière a rencontré l'actuel président tunisien, Moncef Marzouki, opposant historique à l'ancien régime.

M 19.50

TAKERS



Avec Matt Dillon, Idris Elba, Paul Walker, Chris Brown
Braqueurs talentueux, Gordon, Jesse, Jake et A.J. viennent de dévaliser une banque. L'agent Jack Welles, réputé pour ses méthodes expéditives, est chargé de l'enquête mais n'a aucune piste. Bientôt, Ghost, ancien complice de Gordon et sa bande, sort de prison. Il retrouve immédiatement ses anciens camarades et leur propose un nouveau coup. Attirés par l'appât du gain, ils acceptent, sans prendre les précautions habituelles.

TÉLÉVISION



22.45 Esprits criminels



09.10 Automoto
10.00 Téléfoot
11.00 Les douze coups de midi
11.50 Du côté de chez vous
12.00 Journal
12.30 Reportages
13.45 Mentalist
15.20 Les experts : Manhattan
17.00 Sept à huit
18.55 Météo
19.00 Journal
19.30 Du côté de chez vous
19.35 Là où je t'emmènerai
19.45 Météo
19.55 The Dark Knight, le chevalier noir

Saison 1 - Episode 17

- Coupables victimes
Avec Mandy Patinkin, Thomas Gibson, Shemar Moore, Matthew Gray Gubler
Gideon et son équipe partent enquêter à New York sur une série de meurtres d'anciens criminels relaxés. Ces crimes sont apparemment l'œuvre d'un membre appartenant à un groupe d'autodéfense.
00.30 New York, section criminelle



19.50 Capital



08.45 Turbo
10.10 Sport 6
10.20 Turbo
11.40 Météo
11.45 Le 12.45
12.05 Recherche appartement ou maison
13.30 Maison à vendre
15.10 D&CO, une semaine pour tout changer
16.15 66 minutes
17.40 66 minutes : grand format
18.40 Météo
18.45 Le 19.45
19.10 E=M6
19.40 Sport 6

- Maison : le confort à tout prix !
Présenté par François-Xavier Ménage
La saga : ce géant qui veut détrôner Ikea. Conforama a dû faire face à l'arrivée en force du groupe suédois Ikea, puis à la concurrence d'Internet. Malgré cela, ses ventes continuent de progresser. L'enquête : les pièges de la rénovation énergétique. Pour réduire la facture, il est possible d'améliorer l'isolation de son logement en réalisant des travaux grâce à des crédits d'impôts. Mais certains artisans ne sont pas très fiables...
22.00 Enquête exclusive
01.10 Le trésor des montagnes bleues



22.00 TEDxParis 2014



10.20 Rencontres de cinéma
10.45 Zapping de la semaine
11.05 La grille
11.50 Formule 1
14.05 Les nouveaux explorateurs
15.10 Southcliffe
16.45 Importan-tissime, les coulisses de l'émission
16.50 Zapping de la semaine
17.10 Formula One, le magazine de la F1
18.10 Canal Football Club
19.55 Avant-match
20.00 Rugby

L'action de TEDxParis, qui fête en 2014 son 5e anniversaire, permet de faire émerger des personnalités et des idées, à travers des conférences filmées et diffusées gratuitement sur Internet. La communauté compte désormais plus de 40 000 fans. Une expérimentation citoyenne où chacun peut s'engager dans des projets éducatifs, de santé ou solidaires.
23.40 Le journal des jeux vidéo
00.05 Championnat NHL



10.22 Titeuf
11.31 Un jour, une question
11.34 Peppa
11.54 T'choupi
12.13 Mouk
12.35 Pasteurdon
12.37 Bons plans
12.45 Fort Boyard
14.40 Talents des cités
16.20 Pasteurdon
16.23 Un gars, une fille
17.55 Pasteurdon
18.06 Alcotest
19.40 Pasteurdon
19.45 Octopussy
21.53 Green Zone
23.30 Je suis heureux que ma mère soit vivante



09.00 American Dad !
13.00 Knight Rider : le retour de K2000
15.45 Scandales
17.40 Pièges de stars
19.50 Takers
21.45 Total Recall
23.50 La soif de l'or
01.25 The Big Game



09.30 Génération Hit machine
11.35 Météo
11.40 Caméra café
16.25 Météo
16.30 Soda
19.40 Météo
19.45 Talent tout neuf
19.50 Sleepy Hollow
00.00 Absolutement Jean-Louis Aubert
00.55 W9 Home concerts

Egypte: 15 ans de prison pour des Frères musulmans accusés de torture



Un tribunal égyptien a condamné samedi deux responsables des Frères musulmans à 15 ans de prison pour «torture et agression sexuelle» sur un avocat durant le soulèvement populaire contre l'ex-président Hosni Moubarak en 2011, ont rapporté des sources judiciaires. Samedi, Mohammed Beltagui et Safwat Hegazi, deux responsables des Frères musulmans ont écopé de 15 ans de prison pour avoir «torturé, électrocuté et agressé sexuellement» un avocat qu'ils avaient séquestré trois jours durant dans une agence de voyage près de l'emblématique place Tahrir au Caire. Les faits, qui remontent selon ces sources judiciaires au 3 février 2011 lorsque la place était occupée par des millions de manifestants anti-Moubarak, ont également été rapprochés à six autres personnes.

Parmi elles, un journaliste d'Al-Jazeera, jugé par contumace, et un autre accusé ont été condamnés à 15 ans de prison. Enfin, un ancien ministre de M. Morsi, Oussama Yassine et trois autres personnes ont écopé de peines de trois ans de prison. MM. Beltagui et Hegazi sont, comme de nombreux leaders des Frères musulmans dont M. Morsi lui-même, jugés dans d'autres procès.

Cameroun: libération de 27 otages chinois et camerounais



Vingt-sept otages chinois et camerounais enlevés en mai et juillet dans l'extrême-nord du Cameroun ont été libérés dans la nuit de vendredi à samedi, a annoncé le président Paul Biya. «Les 27 otages enlevés le 16 mai à Waza (extrême-nord du Cameroun) et le 27 juillet à Kolofata ont été rendus cette nuit aux autorités camerounaises», indique M. Biya dans un communiqué lu samedi matin sur les antennes de la radio d'Etat. «Les 10 ressortissants chinois, l'épouse du vice-Premier ministre (camerounais) Amadou Ali, le lamido de Kolofata et les autres membres de leur famille enlevés avec eux sont sains et saufs», assure le chef de l'Etat camerounais, dont le communiqué reste imprécis sur les contours de cette libération. Dans la nuit du 16 au 17 mai, des hommes armés avaient attaqué un campement d'ouvriers chinois à Waza, avant de tuer un militaire camerounais et d'enlever dix Chinois. Les autorités camerounaises avaient attribué le rapt des Chinois au groupe islamiste nigérian Boko Haram - mouvement qui mène une insurrection dans le nord du Nigeria voisin depuis 2009.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Ban Ki-moon à Tripoli pour donner un coup de pouce au dialogue

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, est arrivé samedi à Tripoli afin de donner un coup de pouce au dialogue lancé fin septembre pour tenter rétablir la stabilité en Libye, selon une source de la mission de l'ONU dans ce pays (UNSMIL). M. Ban, dont la visite n'avait pas été annoncée, devait se rendre aussitôt à un hôtel de luxe de la capitale pour des entretiens avec des responsables libyens, a-t-on ajouté. Cette visite vise notamment à donner un coup de pouce au dialogue initié par l'ONU fin septembre, selon la même source. M. Ban doit «inciter les parties libyennes à aller de l'avant dans le dialogue politique pour rétablir la stabilité dans le pays», a indiqué son porte-parole sur son compte Twitter. L'émissaire spécial de l'ONU Bernardino Leon était en effet parve-



nu le 29 septembre à réunir pour la première fois des députés rivaux, une initiative qualifiée par l'ONU de «pas important» vers la paix. Le Parlement, issu des élections du 25 juin et dominé par les

anti-islamistes, est reconnu par la communauté internationale mais contesté par une coalition de milices, Fajr Libya, qui contrôle Tripoli et de puissants groupes islamistes qui ont pris Benghazi.

L'Allemagne veut «convaincre» l'Iran, la Turquie et les pays arabes de combattre Daech

L'Allemagne tente de «convaincre» l'Iran, la Turquie et les pays arabes de combattre l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech), a révélé le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier dans un entretien à la presse. «Nous essayons de convaincre les pays arabes, la Turquie et l'Iran, qu'il est nécessaire de combattre

ensemble contre le groupe EI (Etat islamique)», a dit M. Steinmeier au journal dominical allemand Tagesspiegel am Sonntag à paraître dimanche. «Il faut surmonter de vieilles rivalités», a ajouté le ministre qui compte évoquer ce sujet avec les dirigeants saoudiens lors d'une rencontre prévue dimanche à Djeddah en Arabie Saoudite. M. Steinmeier a déclara

re oeuvrer «à ce que la Turquie participe activement au combat contre le groupe EI». L'organisation autoproclamée Etat islamique renforcé samedi son emprise sur une grande partie de la ville syrienne de Kobané (située à la frontière avec la Turquie), défendue «désespérément» par des forces kurdes moins bien armées, l'ONU disant craindre pour la vie de milliers de civils.

Des «milliers» de personnes surveillées à Londres pour terrorisme

Les services de sécurité britanniques surveillent «des milliers» de personnes à Londres et évaluent à au moins «un tiers» des quelque 500 djihadistes britanniques partis en Syrie ou Irak ceux étant originaires de Londres, a déclaré samedi le maire de la capitale Boris Johnson. «Tous les jours, les services de sécurité sont engagés dans des milliers d'opérations. Il y a probablement quelques milliers de personnes que nous surveillons à Londres», a déclaré le maire de Londres au Daily Telegraph. «A Londres, nous sommes très très vigilants et très très inquiets», a-t-il ajouté.

Les autorités évaluent à 500 le nombre de Britanniques partis combattre en Syrie ou en Irak et s'inquiètent de voir l'un d'entre eux revenir au Royaume-Uni



pour y commettre un attentat. «Nous pensons qu'un tiers, (...) peut-être la moitié viennent de la région de Londres», a ajouté Boris Johnson. La Grande-Bretagne a relevé fin août de «subs-

tantiel» à «grave» son niveau d'alerte de sécurité, en justifiant cette mobilisation par la menace terroriste représentée par les centaines de Britanniques aguerris au jihad en Irak et en Syrie.

EDITORIAL

Par M. Saadoun

UN QUART DE SIÈCLE PLUS TARD...

«Sur cette rive-ci, mon pote, rien n'a changé. Absolument rien ! De mauvaises langues font courir le bruit que nous sommes revenus à la même situation d'avant ta hargha».

C'est ce qu'un vieil ami a écrit, plus d'un quart de siècle après, à Sid Ali Benmechiche, notre confrère journaliste parti couvrir la manifestation du 10 octobre 1988 et qui n'en est pas revenu. Cela fait 26 longues années que la société algérienne, avec ses moyens réduits, a posé la question du changement, sans trouver de réponse. Plus d'un quart de siècle après octobre, on est devant le même sentiment d'impasse.

Les classes populaires, défiantes à l'égard des discours sur la démocratie, restent à distance des sollicitations politiques. Elles préfèrent, quand elles le peuvent, monnayer leur capacité de nuisance en arrachant des concessions économiques et sociales. Les élites, elles, ont été écrémées en deux décennies et la «transmission» ne s'est pas faite. Tant au plan pur technique que politique. Les administrations publiques et les entreprises subissent elles-mêmes cette cassure de la transmission en termes d'efficience.

Le grand effort en matière d'éducation et de

formation des deux premières décennies de l'indépendance n'a pas profité à la société algérienne. En tout cas peu si l'on prend en compte l'ampleur des efforts consentis. Ces pertes ne sont pas compensées par un nouvel réinvestissement dans l'éducation, l'enseignement et la formation. Les officiels algériens aiment et cela remonte aux années 80 aligner des chiffres qui, quand ils ne sont pas bidonnés, ne sont pas lisibles et ne permettent pas de comparer entre ce qui se fait ailleurs mieux et à moindre coût.

Abdelhak Lamiri, économiste angoissé par la perspective d'un ratage de la décennie en cours, donne, lui, des chiffres qui permettent cette lisibilité. L'Algérie, contrairement à ce qui est martelé, n'est pas un champion de l'investissement dans l'éducation. Elle consacre 5,5% de son PIB à l'éducation alors qu'il atteint en Corée du Sud les 8%. L'administration sud-coréenne consacre 3,5% de la valeur ajoutée au «recyclage» de son personnel con-

tre 0,3%. L'écart est suffisant pour expliquer la différence, notoire, d'efficacité et de rendement des deux administrations.

On a peut-être plus d'argent que dans les deux premières décennies de l'indépendance mais on est certainement moins compétent. Le mouvement de progrès et de progression a été entravé, cassé. Octobre 88 a ouvert le chemin des réformes, elles ont été annihilées par la convergence entre la résistance du système et la montée du FIS. Un quart de siècle plus tard et alors que le sommet de l'Etat est en état «d'absence», le pays est en attente. La situation actuelle du pays, même si les hommes en charge de «l'animation» affirment le contraire, est «anormale». La routine administrative et même dépensière ne peut cacher le fait qu'il n'existe plus d'impulsion politique. Celle-ci - et c'est le système qui est organisé ainsi - ne peut venir que du président de la République.

Après la secousse de 1988, les réformateurs ont proposé une issue et une feuille de route pour aller vers le changement. Aujourd'hui, ceux qui détiennent les leviers ne sont pas aptes à proposer un quelconque changement. La perte de compétence n'est pas que technique. Elle est politique. Surtout politique.

Cyclisme - Championnats arabes Deuxième médaille d'or pour l'Algérie



L'Algérie a remporté hier la médaille d'or de la course contre la montre par équipes (seniors messieurs) aux Championnats arabes de cyclisme qu'elle organise à Annaba. L'équipe algérienne, composée des coureurs Azzedine Laagab, Adel Barbari, Khaled Abdenabi et Abdelkader Belmokhtar, a parcouru les 57 km en 1h07:30. La seconde place est revenue aux Emirats arabes unis en 1h07:58. Quant à la médaille de bronze, elle est l'œuvre du Maroc (1h08:25). Huit pays arabes ont pris part à cette course dont l'équipe palestinienne qui a terminé à la dernière place en 1h27:23. Dans la catégorie de jeunes, l'Algérie avait remporté vendredi la médaille d'or de la course contre la montre par équipes juniors. L'équipe algérienne, constituée de Mansouri Islam, Keddah Salim, Ben Ayoub Zoheir et Bouricha Smail, a pris la première place en 1h02:06 devant le Maroc (1h02:19). L'Irak complète le podium (1h03:18). Au total, 330 coureurs représentant 12 pays dont l'Algérie prennent part aux Championnats arabes de cyclisme sur route et piste, du 9 au 22 octobre, à Annaba.

Vives tensions Rabat-La Haye

Le Maroc a fustigé vendredi un «acte inamical sans précédent» des Pays-Bas, en référence à la possible annulation d'une convention de sécurité sociale qui prévoit le versement d'allocations aux Marocains ayant travaillé dans ce pays européen. Les négociations visant à «adapter» le traité «ont échoué», a annoncé vendredi à la presse le Premier ministre néerlandais Mark Rutte.

Le terme de cette convention signée dans les années 1970 est fixé à fin 2015, faute d'un nouvel accord. La Haye comptait profiter de la renégociation pour revoir à la baisse le montant des allocations, en les indexant sur le coût de la vie au Maroc. Cette «dénonciation» du traité par les Pays-Bas constitue un «acte inamical (...) rare dans les relations internationales et sans précédent» entre les deux pays, a déploré le ministre marocain des Affaires étrangères, Salaheddine Mezouar, dans un communiqué cité par l'agence officielle MAP. D'après Rabat, la décision des autorités néerlandaises, prise «de façon unilatérale», «ne serait restée sans conséquences» si les Pays-Bas ne reconsidèrent pas leur position.